



# **Les Celtes en territoire grec : l'image négative des Galates ainsi que les conséquences de leurs raids sur les cités grecques**

**Mémoire**

**Jonathan St-Onge**

**Maîtrise en études anciennes - avec mémoire**  
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

© Jonathan St-Onge, 2019

## Résumé

Ce mémoire traite des Celtes qui migrèrent en Grèce et après un revers devant les portes de Delphes, s'installèrent en Asie Mineure sous le nom de Galates et créèrent ainsi la Galatie. Les Galates sont connus pour leur rôle de mercenaires dans les armées hellénistiques, mais aussi pour leurs raids conduits sur les cités côtières d'Asie Mineure. Les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques nous témoignent des relations entre les citoyens grecs et les Galates. Les Grecs les décrivaient comme des bêtes sauvages et cette image s'est imprégnée dans les écrits modernes d'aujourd'hui. L'examen des sources permet de comprendre d'où vient cette haine des Galates, mais aussi de nuancer les propos émis par les Grecs de l'Antiquité. Le rôle de l'historien est de préserver une pensée objective et de ne pas laisser les émotions dicter son texte. Plusieurs savants modernes tombent dans le piège de parler des Galates négativement en se servant des expressions comme « la menace galate » ou bien « le danger galate ». Cette recherche conscientise le lecteur à s'interroger sur l'utilisation des termes à choisir lorsque l'on traite de différents peuples. Pour finir, les méthodes des Galates et des défenses grecques sont analysées afin de clore le portrait des Galates à l'époque hellénistique.

<b>Résumé</b> .....	iii
<b>Remerciements</b> .....	vi
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre I : La Genèse des contacts celtes dans l’histoire grecque</b> .....	7
A) Les conséquences de la bataille de Couroupédion en 281 a.C. ....	7
1. Les événements de la mort de Démétrios jusqu’à la mort de Lysimaque .....	7
2. La Macédoine et son affaiblissement : une porte d’entrée .....	10
B) L’arrivée des Celtes en Grèce .....	13
1. La migration des Celtes et leur incursion en Grèce.....	13
2. De la défaite à Delphes jusqu’à la traversée en Asie Mineure .....	21
C) L’installation des Galates en Asie Mineure .....	25
1. La vie nomade des Galates.....	25
2. Les relations avec les rois jusqu’à l’intervention de Manlius en 189 a.C. ....	27
D) Conclusion sommaire.....	30
<b>Chapitre II : Le choc entre le Grec et l’étanger</b> .....	31
A) Définir les Celtes, les Galates et les Gaulois.....	31
1. À chaque appellation son contexte.....	31
B) Les perceptions grecques et romaines des Celtes, des Galates et des Gaulois .....	40
1. Les termes péjoratifs des auteurs anciens sur les Celtes .....	42
2. Perceptions positives des auteurs anciens .....	58
3. L’appellation des Celtes dans les documents épigraphiques.....	62
4. L’image des Celtes dans l’art grec .....	65
C) Conclusion sommaire.....	70
<b>Chapitre III : Les répercussions des Galates en territoire d’Asie Mineure</b> .....	72
A) Les cités grecques désarmées.....	72
1. Les Celtes à Byzance avant leur entrée en Asie Mineure .....	72
2. L’efficacité galate contre les cités grecques d’Asie Mineure.....	74
B) La réponse des cités grecques aux attaques galates .....	82
1. Les citoyens bienfaiteurs à la défense de leur cité .....	83
2. Les systèmes défensifs des cités contre les attaques galates .....	90
C) Conclusion sommaire.....	92
<b>Conclusion</b> .....	94

<b>Bibliographie</b> .....	99
<b>Sources</b> .....	99
Littéraires .....	99
Épigraphiques.....	101
<b>Études spécialisées et ouvrages généraux</b> .....	102
<b>Annexe</b> .....	112
<b>Texte grec (OGIS 765) Décret honorifique en l'honneur de Sôtas</b> .....	112
<b>Carte 1 : La Grèce</b> .....	114
<b>Carte 2 : L'Asie Mineure</b> .....	115
<b>Figure 1</b> .....	116
<b>Figure 2</b> .....	116
<b>Figure 3</b> .....	116
<b>Figure 4</b> .....	116
<b>Figure 5</b> .....	116
<b>Figure 6</b> .....	116
<b>Figure 7</b> .....	116

## Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement mon directeur de maîtrise Monsieur Patrick Baker, qui m'a grandement aidé tout au long de mes années à la maîtrise, et surtout, qui m'a offert l'occasion de travailler avec lui sur le projet *ArchXanth*. J'ai adoré travailler sur les estampages ainsi que sur les logiciels de numérisation 3D. Je n'oublierai jamais la complicité entre nous et tous les fous rires partagés durant ces années. Je remercie également son héritier légal, Ἀλέξανδρος ὁ μικρός, qui m'a grandement aidé non pour les besoins du mémoire, mais pour mon pur plaisir personnel de jouer ou d'écouter les *Croods*.

Je remercie également tou(tes)s les professeur(e)s d'Études anciennes qui m'ont aidé durant mon cursus universitaire, je pense à **ALBAN BAUDOU**, Paul-Hubert Poirier, Anne-France Morand, Pascale Fleury et Thierry Petit. Je n'oublie pas Didier Méhu, Pau Castell Granados et Marta Sancho Planas qui m'ont permis de vivre une expérience archéologique merveilleuse en Espagne durant l'été 2018.

Je tiens également à remercier mes parents, mon frère et ma sœur pour le soutien depuis toutes ses années ainsi que mes amis proches. Pour finir, je tiens à remercier mon amoureuse Laurianne Leduc qui m'a poussé et grandement aidé à rédiger mon mémoire, je t'en suis éternellement reconnaissant. Je veux également souligner les énormes encouragements de la part de ma belle-famille, surtout une dénommée Nathalie Côté, merci d'avoir cru en moi!

## Introduction

Dans les ouvrages généraux tout comme les études plus spécialisées, la question des termes dépréciatifs utilisés pour nommer une peuplade autre que les Grecs est un problème auquel l'historien ne se préoccupe pas naturellement, entre autres dans le cas des Galates d'Asie Mineure. Ils ont brusqué l'imaginaire des Grecs à la suite de leur passage en Grèce aux alentours de 280 a.C., mais surtout lors de leur installation en Asie Mineure en 277 a.C. Leur arrivée donna aux Grecs tous les éléments nécessaires afin de les comparer à des figures redoutées comme les Titans ou les Perses des Guerres médiques, puisque les Celtes empruntèrent sensiblement le même chemin que les Perses non pour détruire la Grèce, mais pour piller le temple de Delphes<sup>1</sup>. De plus, lorsqu'ils s'installèrent en Asie Mineure, ils attaquèrent continuellement les cités grecques qui se trouvaient alors prise au dépourvu. Les citoyens apeurés n'ont pas hésité à exprimer leurs opinions dans les textes épigraphiques et également dans la statuaire principalement commanditée par les rois hellénistiques.

L'historiographie des Galates s'oriente généralement autour de leur rôle comme mercenaires dans les armées hellénistiques ou dans les grandes batailles entre les rois et eux. Les cas d'Antiochos III, Attale I<sup>er</sup> ou Eumène II furent abondamment exploités par l'historiographie, puisqu'ils ont combattu et ont gagné leurs combats contre les Galates, s'imposant ainsi comme des sauveurs pour les Grecs. Pendant un siècle, les Galates ont fait partie de l'histoire grecque sur le plan international, mettant le pied en Grèce centrale, en Asie Mineure et même à Olbia-du-Pont. Ils n'ont pas été décrits uniquement de manière négative, mais aussi pour leur force guerrière et ils ont été louangés à plusieurs reprises pour leur courage et leur bravoure, ce pourquoi ils se sont trouvés si souvent au sein des armées hellénistiques.

---

<sup>1</sup> D'autres comparaisons ont été faites, comme celle de Pausanias (Livre X, 19, 11) qui évoquait une milice celte qui fut l'imitation des dix mille autrefois utilisés par les Perses lors des attaques contre la Grèce.

Après la lecture des sources anciennes, des articles et ouvrages modernes, peut-on penser que les Galates étaient en réalité de terribles monstres assoiffés de sang<sup>2</sup>? Pour un Grec de l'époque hellénistique, le Galate était une brute qui ne respectait pas les lois établies. Un bref coup d'œil dans les récits des auteurs anciens et les textes épigraphiques met en lumière assez rapidement l'exagération des termes utilisés pour décrire les Galates. La vision des Grecs au sujet des autres peuples est bien connue : tous les non Grecs étaient des barbares. De même, plusieurs auteurs modernes se laissent influencer par les propos des auteurs anciens et désignent les Galates de manière péjorative. En fait, on peut même aller jusqu'à dire que les Galates possèdent leur propre épithète, car on retrouve souvent la locution de la « terreur galate » ou de la « menace galate ». Le problème toutefois n'est pas de reconnaître en eux des monstres selon le discours des Grecs, mais de comprendre en quoi les Galates étaient perçus comme une menace et, à la suite de ces conflits, quelles furent les réactions des cités grecques à partir de la création de la Galatie en Asie Mineure au début du III<sup>e</sup> siècle.

Dans la plupart des ouvrages généraux sur le monde hellénistique, les auteurs racontent les événements essentiels relatifs aux Galates : ainsi, M. Rostovtseff, É Will, C. Mossé, P. Goukowsky ou C. Préaux expliquent l'arrivée des Galates en Grèce vers 280 / 279 a. C<sup>3</sup>, puis leur fuite par le détroit et finalement leur établissement en Asie Mineure avec la création de la Galatie en 278 / 277 a. C. ; les auteurs ne s'arrêtent pas sur le sujet des cités, mais effleurent dans l'ensemble quelques moments marquants en un récit chronologique qui explique dans ses grandes lignes l'influence des Galates dans le monde grec à l'époque hellénistique. Les recherches sur les Galates sont concentrées pour la majeure partie du temps aux rois hellénistiques et à leur relation avec les Galates<sup>4</sup>. C'est le cas pour l'article

---

<sup>2</sup> Pausanias (X, 21, 3), par exemple, compare les Galates à des bêtes féroces : οἱ δὲ ἐν ὀργῇ τε ἐπὶ τοὺς ἐναντίους καὶ θυμῷ μετὰ οὐδενὸς λογισμοῦ καθάπερ τὰ θηρία ἐχώρου.

<sup>3</sup> M. I. Rostovtseff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris, Robert Laffont, 1989, 1430 p. ; C. Fossé, P. Goukowsky et É. Will, *Le monde grec et l'Orient. Tome II : Le IV<sup>e</sup> siècle de l'époque hellénistique*, Paris, P.U.F., 1975, 673 p. ; C. Préaux, *Le monde hellénistique*, Paris, P.U.F., 2002, 830 p. ; P. Bosch-Gimpera, « Les mouvements celtiques de reconstitution », p. 147-177, analyse pour sa part en détail les mouvements des Celtes avant leur arrivée en Grèce en 280 / 79 a. C.

<sup>4</sup> Les Galates, et surtout leur aspect physique, ont intéressé beaucoup de chercheur, tel W. W. Tarn dans *Antigonos Gonatas*, Chicago, Argonaut, 1969, 516 p., qui commence son chapitre sur les Celtes par une explication physique connue des auteurs anciens. Cette description du barbare galate permet de bien comprendre la perception des barbares selon le point de vue des Grecs.

d'A. Coşkun « Galatians and Seleucids : A Century of Conflict and Cooperation », où l'auteur insiste sur le conflit appelé « Guerre des Éléphants », essayant de déconstruire le mythe en le replaçant dans son contexte historiographique<sup>5</sup> ; dans une autre étude intitulée « Belonging and Isolation in Central Anatolia : The Galatians in the Graeco-Roman World », A. Coşkun s'intéresse plus particulièrement à l'installation des Galates en Asie Mineure. Par ailleurs, ont été également étudiées les relations entre les Romains et les Galates ; J. D. Grainger « The Campaign of Cn. Manlius Vulso in Asia Minor » retrace l'expédition réussie des Romains en Asie Mineure en 188 a. C. S. Mitchell dans son ouvrage *Anatolia. Land, Men, and Gods in Asia Minor*, traite quant à lui de l'impact des Celtes dans les lois romaines, mais commence son ouvrage par un chapitre sur les Galates dans le monde grec, où il explique l'arrivée des barbares en Méditerranée en appuyant ses analyses sur des preuves épigraphiques et littéraires qui concernent les Galates. S. Mitchell a également écrit un article intitulé « The Galatians : Representation and Reality » où il aborde la question essentielle de la crédibilité que l'on doit accorder aux informations de toute nature relative aux Galates.

De son côté, A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, rassemble une soixantaine de décrets concernant les sauvetages des prisonniers de guerre dont certains furent enlevés par les Galates. L'auteure se concentre sur la libération des prisonniers et mentionne néanmoins à l'occasion l'influence des Galates sur les Grecs. L'étude de G. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, traite bien des relations entre les cités grecques et les Galates avec un corpus imposant de quarante-trois décrets portant sur les Sôtéria, mais uniquement en Grèce, sans analyser l'influence des Galates ailleurs dans le monde grec. K. Strobel a écrit des articles mettant de l'avant la neutralité que les historiens devraient avoir lorsqu'ils traitent des Galates comme « Die Galater im hellenistischen Kleinasien : historische Aspekte einer keltischen

---

<sup>5</sup> Le règne d'Attale I<sup>er</sup>, entre 241-216 a.C. est marqué par les attaques des Galates. E.V. Hansen dans *The Attalids of Pergamon*, Londres, Ithaca, Cornell University Press, 1971, 531 p., rassemble les faits marquant du souverain contre les hordes de barbares qui lui ont permis d'obtenir le titre de « sôter ». Sans pour autant dédier son étude entièrement aux cités grecques et aux barbares, l'auteur explique certains agissements de souverains qui ont eu un impact sur la vie des cités grecques lors des attaques barbares.

Staatenbildung » ou *Die Galater. Geschichte und Eigenart der keltischen Staatenbildung auf dem Boden des hellenistischen Kleinasien*<sup>6</sup>.

Jusqu'à aujourd'hui, l'étude des Galates a intéressé les chercheurs, mais plus particulièrement sur le plan politique de leurs relations avec les grandes puissances. Les rois hellénistiques étaient souvent en contact avec les Galates, les poussant même au combat et les recrutant également comme mercenaires pour augmenter leur chance de réussite vis-à-vis un royaume ennemi. Toutefois, l'activité fondamentale des Galates était de piller et ils l'exerçaient naturellement dans les cités grecques. Obligés de vivre avec ces nouveaux arrivants, les Grecs n'ont pas caché leur dédain des Galates dans les sources. L'analyse des perceptions négatives des Grecs à l'égard des Celtes et les réactions des cités devant leur venue est une démarche différente en raison de la méthode d'approche. En effet les études, comme celle de G. Nachtergaele, analysent le comportement des Celtes envers les Grecs, mais aucune recherche ne porte spécifiquement sur les comportements des cités ou sur les termes utilisés par les anciens pour traiter des Galates. Afin d'effectuer cette nouvelle recherche sur les cités grecques et les Galates, les sources épigraphiques, littéraires et archéologiques seront tout au long de l'étude les éléments de base sur lesquels nous appuierons nos avancées<sup>7</sup>. Par l'analyse des différents décrets, on peut percevoir que les cités n'ont pas toutes réagi de la même manière. L'arrivée des Galates en 280 / 79 a.C. en Grèce a déclenché un élément de panique dont témoignent les nombreux décrets pour les Sôtéria de Delphes ; mais l'étude complète des décrets ne confirme pas l'idée d'une déroute généralisée : les cités, en effet, comme celle d'Érythrées ont dû payer un tribut aux Galates.

Il convient d'expliquer d'emblée le parcours des Celtes en Grèce jusqu'en Asie Mineure, mais aussi la situation socio-politique macédonienne qui a favorisé leur entrée en territoire grec. Le manque de défense et d'expérience aux frontières a facilité leur avancée

---

<sup>6</sup> Cf. K. Strobel, *Hellenistische Studien*, p. 101-134 et K. Strobel, *Die Galater. Geschichte und Eigenart der keltischen Staatenbildung auf dem Boden des hellenistischen Kleinasien*, 269 p.

<sup>7</sup> Lorsque nous avons utilisé les traductions de la Collection des universités de France, de la Loeb Classical Library ou des ouvrages épigraphiques, le nom du traducteur apparaît devant la citation. Sinon, quand aucun nom n'est indiqué, cela signifie que les traductions sont personnelles.

et a été l'élément déclencheur de toutes les répercussions négatives ou positives en Grèce. La première partie du travail permettra de mettre en place les moments majeurs des Celtes dans l'histoire grecque, de déterminer les différents groupes celtiques impliqués et d'expliquer le contexte qui a mené à l'emploi de termes négatifs.

Bien que l'analyse des termes péjoratifs qui définissent les Galates soit le principal angle d'approche dans la présente recherche, il conviendra de distinguer le Celte, le Galate et le Gaulois. En effet, autant chez les auteurs anciens que chez les chercheurs modernes, on observe des erreurs d'appellation, ce qui nuit à la compréhension des textes. Le danger est de s'inspirer des sources littéraires et épigraphiques sans une analyse des différentes possibilités ; par exemple en latin, tous étaient des *Galli*. En revanche, des savants comme A. Çoskun et K. Strobel devancent leurs confrères et consœurs en définissant précisément chacun des groupes ethniques différents.

Afin d'éviter de répéter les mêmes erreurs, l'analyse des mots par les auteurs grecs ou romains permettra d'esquisser un portrait du Galate dans l'Antiquité pour évoquer l'exagération transmise par les sources. Ce travail cherche à présenter les Galates d'une manière plus neutre, puisque plusieurs chercheurs n'appliquent pas cette démarche historique. Toutefois, les Galates ne représentent pas la seule ethnie visée par les auteurs anciens. Derrière le Galate se cachent tous les autres peuples victimes d'injustice tant chez les auteurs anciens que modernes. Cette étude ne permet donc pas d'analyser chaque peuple en raison de ses limites formelles, mais vise à prendre conscience des effets possiblement tendancieux de la terminologie employée pour désigner une personne, un groupe ou une ethnie.

Finalement, le dernier point abordé se concentre sur les actions concrètes des Galates contre les cités d'Asie Mineure, mais également sur la défense des cités. L'étude des textes épigraphiques indique l'efficacité des Galates lors d'attaques et explique pourquoi ils étaient autant craints des paysans de la campagne. Bien organisés et agissant rapidement, les Galates

réussissaient à déstabiliser leurs opposants et à leur infliger de lourdes pertes matérielles et monétaires. Cela étant, les Grecs n'ont pas seulement été désarçonnés, mais ils ont parfois riposté avec succès en prenant les armes pour secourir leurs prisonniers et pour défendre leurs terres. En définitive, cette recherche s'efforcera d'une part à comprendre les perceptions négatives envers les Galates et d'autre part mettra en lumière les effets des raids galates contre les cités grecques.

## Chapitre I : La Genèse des contacts celtes dans l'histoire grecque

### A) Les conséquences de la bataille de Couroupédion en 281 a.C.

#### 1. Les événements de la mort de Démétrios jusqu'à la mort de Lysimaque

La migration des Celtes jusqu'en Grèce, en 280 / 79 a.C., est l'une des nombreuses altercations entre ces derniers et les Grecs. Les Celtes avaient côtoyé à maintes reprises les Grecs<sup>8</sup> et, après plusieurs tentatives, ils ont saisi le moment opportun pour percer la défense grecque à la suite de la bataille de Couroupédion, en 281 a.C. En effet, la position politique gréco-macédonienne était désormais chaotique en raison des changements fréquents de souverains, ce qui entraîna l'affaiblissement des cités ainsi que du royaume tout entier<sup>9</sup>. Sans énumérer dans le détail les événements de la mort d'Alexandre jusqu'à la bataille de Couroupédion, je pense essentiel d'expliquer le morcellement de la Macédoine et de la

---

<sup>8</sup> Les auteurs anciens ont répertorié les Celtes avant les mentions des sources épigraphiques. Le contact le plus ancien est répertorié à ce jour par Hérodote, II, 33 ; IV, 49. Dans le livre II, Hérodote explique que les Celtes possèdent un territoire qui commence aux colonnes d'Héraclès et se rend jusqu'au Pont-Euxin, cf. l'étude de C. Jullian, « Les Celtes chez Hérodote », *RÉA*, 1905, p. 375-392, qui tenta de prouver qu'ils habitaient non au sud des Pyrénées, mais bien au nord. Platon, *Les Lois*, I, 637, énonce l'utilité des beuveries et fait la comparaison avec d'autres peuples, dont les Celtes, et les qualifie de peuples belliqueux. Peu d'années après Platon, Aristote, *Politique*, VII, 2, 9, développe sur la guerre ordonnée par l'éducation auprès de populations comme les Celtes et, plus loin dans le même livre, XVI, 3, il mentionne que les Celtes mettent peu de vêtements aux nouveau-nés. Ensuite, vient Apollonios de Rhodes, *Argonautica*, IV, 610, qui les fait intervenir après le meurtre d'Absyrte lorsque les Argonautes sont poussés par le vent jusque dans le fleuve Eridan. Dans un contexte plus historique que mythique, en 393 a.C. la tribu illyrienne des Antariates, en conflit constant avec la Macédoine, délogea du trône le père de Philippe II, Amyntas II. Lorsque Philippe II devint roi, il tira profit des Celtes pour reprendre le pouvoir. Voir J. Markale, *Celtic Civilization*, p. 65. Ensuite, le tyran Denys les aurait en effet utilisés comme mercenaires en 398 a.C., pour venir au secours des Lacédémoniens. Les Celtes réussirent à infliger de lourdes pertes aux Béotiens, ce qui leur occasionna un grand respect au sein de l'armée, Xénophon, *Hellénique*, VII, I, 20 et 31 ; Diodore, XV, 70 ; Justin XX, 5, 5-6. Voir aussi C. Peyre, *RÉL*, p. 277-296, qui reprend l'étude de M. Sordi, *I rapporti romano-ceriti e l'origine della civitas sine suffragio*, Rome, l'Erma, 1960. M. Sordi démontre les liens politiques et militaires qui unirent les Gaulois et les tyrans de Syracuse, comme Denys. Elle établit que l'entente entre Rome et Caeré avait aidé l'emprise économique et politique de la péninsule par Denys I<sup>er</sup> de Syracuse. Avant son départ pour l'Asie en 335 a.C., Alexandre aurait reçu des ambassadeurs celtes qui avaient pour objectif de susciter une alliance avec lui, Arrien, *Anabase d'Alexandre*, I, 4, 6-5 ; Strabon, VII, 3, 8. En 307 a.C. Agathocle de Sicile a également enrôlé des mercenaires celtes dans ses expéditions Diodore, XX, 64, 22. Cassandre, selon les dires de Pline l'Ancien XXXI, 30, aurait assiégé une bande celtique sur le mont Hémos, en 298 a.C. Finalement, Lysimaque a repoussé une incursion celte avant sa mort, en 281 a.C. Pausanias, X, 19, 5, ne cite pas directement dans le texte Lysimaque, mais il était le roi de Macédoine avant l'entrée décisive de Brénnus, en 281 a.C., et c'est lui qui a combattu les Celtes qui essayaient de pénétrer en Grèce.

<sup>9</sup> S. Mitchell, *Anatolia Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 13.

Thrace sans lequel les Celtes auraient affronté une défensive aux frontières mieux préparée ce qui aurait empêché ou à tout le moins retardé leur entrée en Grèce.

À la mort d'Alexandre, en 323 a.C., les généraux se sont partagés le territoire qu'Alexandre avait conquis. Dès ce moment, les Diadoques entrèrent en des guerres constantes qui affaiblirent rapidement les frontières de leur territoire. Leur quête du royaume unique et universel, comme celui d'Alexandre, était trop grande. Les généraux d'Alexandre préoccupés à s'affronter entre eux défendaient difficilement les limites des territoires. L'un des anciens généraux d'Alexandre, Antigonos le Borgne, a régné en Asie à la suite de la mort d'Alexandre et a fondé la dynastie des Antigonides<sup>10</sup>. En 301 a.C., à la bataille d'Ipsos, sa mort a ouvert le chemin à Lysimaque dans la prise de pouvoir<sup>11</sup>. En 311 a.C., le traité de paix entre les dirigeants avait reconnu à Antigone le Borgne le gouvernement de toute l'Asie. Ses possessions allèrent de la Mésopotamie jusqu'aux limites de celles de Ptolémée en Syrie. En Asie Mineure, plusieurs cités demeuraient indépendantes, mais certaines rejoignirent la coalition d'Antigone plus tard, comme Lesbos, Samos et Chypre<sup>12</sup>. Lysimaque ajouta donc à son territoire de Thrace celui d'Asie Mineure possédé par Antigone le Borgne. Longtemps vu comme un obscur défenseur aux confins du monde gréco-macédonien, Lysimaque devenait ainsi un souverain de premier ordre. En 285 a.C., la Macédoine et la Thessalie se rendirent presque sans combat à Lysimaque, ce qui lui assurait dès lors un vaste royaume<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> Antigone le Borgne fut un général de premier plan d'Alexandre et il a eu une influence sur le sort des royaumes hellénistiques. Voir P. Briant, *Antigone le Borgne*, p. 121-229 qui décrit les débuts militaires de la vie d'Antigone le Borgne comme son installation en Asie dans la Grande-Phrygie en 333 a.C., ses luttes contre Perdikkas et Eumène ou même jusqu'à sa proclamation royale en 306 a.C. ; voir É. Will « The Succession of Alexander », p. 39-69. P. Briant se concentre uniquement sur la période entre 334 à 321 a.C. tandis qu'É. Will explique les événements de 321 à 301 a.C. d'Antigone le Borgne. Les deux textes donnent un portrait détaillé de la vie d'Antigonos *Monophthalmos*.

<sup>11</sup> É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 54-80. Selon É. Will, la disparition d'Antigonos *Monophthalmos* représente la fin de l'époque des successeurs d'Alexandre qui désiraient reconquérir et diriger un seul royaume. Antigonos est la preuve que dorénavant le contrôle de l'Asie et de la Grèce n'était plus qu'un bref souvenir et que ces territoires resteraient impossibles à ressouder. Les souverains suivants ont tenté de conquérir les deux parties, mais ils perdirent la vie ce qui rendit les frontières plutôt faibles.

<sup>12</sup> Cf. C. Wehrli, *Antigone et Démétrios*, p. 76-77.

<sup>13</sup> Cf. É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 97-103.

La Macédoine était dans une période instable depuis plusieurs années. À la mort de Cassandre, fils d'Antipatros, en 298 / 97 a.C., elle tomba en crise et ne se rétablit qu'en 276 a.C. avec l'arrivée d'Antigonos Gonatas. Démétrios Poliorcète, fils d'Antigone le Borgne, devint roi de Macédoine en 294 a.C. après avoir assassiné le descendant de Cassandre, Alexandros<sup>14</sup>. Durant sept années au pouvoir en Macédoine, Démétrios Poliorcète laissa l'image d'un homme brutal et arrogant. Les principales activités militaires de Démétrios étaient concentrées sur la Grèce centrale, délaissant ses frontières. En effet, il affama Athènes, en 294 a.C., et installa des garnisons pour entraver les cités de Thèbes, de Corcyre et des cités de Thessalie. En 288 a.C., il quitta la Macédoine pour l'Asie où il se réfugia dans les montagnes du Taurus et, en 286 a.C., il se rendit à Séleucos qui s'était allié dans une coalition avec Lysimaque, Ptolémée et Pyrrhos<sup>15</sup>. Pyrrhos fut le successeur de Démétrios en Macédoine après sa fuite en Asie, mais il devait toutefois partager la Macédoine en deux parties avec Lysimaque. Roi de 288 à 285 a.C.<sup>16</sup>, Pyrrhos s'empara également de la Thessalie, agrandissant son royaume, mais il se butta à la désertion de ses troupes, au changement de camp des cités ainsi qu'aux attaques de Lysimaque. Une fois Démétrios défait en Syrie, Lysimaque n'avait plus de craintes et pouvait s'emparer de toute la Macédoine. Pyrrhos ne réussit pas à résister et abandonna la Macédoine, laissant le territoire à Lysimaque<sup>17</sup>.

Maître d'un vaste territoire<sup>18</sup>, Lysimaque devenait un allié crucial dans la lutte au pouvoir avec lequel Ptolémée désirait conclure une alliance, puisqu'il redoutait la guerre avec Séleucos pour la Coelé-Syrie, région pendant longtemps convoitée simultanément par les

---

<sup>14</sup> Pour les problèmes de datation de l'accession au trône de macédoine par Démétrios, voir C. Wehrli, *Antigone et Démétrios*, p. 169-192 ; l'étude de Wehrli est divisée en deux ; une première partie concerne la vie de Démétrios et la deuxième l'œuvre de Démétrios avec la fondation de cités et ses techniques militaires.

<sup>15</sup> Selon le texte de Plutarque, *Démétrios*, 43, Démétrios aurait levé un imposant corps de fantassins, de cavaliers et de vaisseaux de guerre. Ces chiffres sont exagérés, mais quoiqu'il en fût, Démétrios se préparait à attaquer l'Asie. Séleucos, Ptolémée et Lysimaque créèrent une coalition et se tournèrent vers Pyrrhos qui rompit ses liens avec Démétrios pour rejoindre la ligue.

<sup>16</sup> P. Lévêque, *Pyrrhos*, p. 168, fait un tableau de la durée des règnes de Pyrrhos : la Macédoine du printemps 288 au printemps 285, 3 ans et la Thessalie, du printemps 287 au printemps / été 285, 2ans.

<sup>17</sup> Cf. P. Lévêque, *Pyrrhos*, p. 162-172.

<sup>18</sup> Il possédait la Thrace jusqu'au Danube, la Macédoine, la Thessalie et l'Asie Mineure, à l'exception des Royaumes du Pont, de Bithynie et des principautés paphlagoniennes. Voir H. S. Lund, *Lysimachus. A Study in Early Hellenistic Kingship*, p. 80-106.

Ptolémées et les Séleucides. Lysimaque accepta la proposition de Ptolémée en mariant la plus vieille de ses filles Arsinoé, mais les affaires de famille causèrent par la suite sa perte. En 283 a.C., Lysimaque mit à mort son propre fils Agathocle<sup>19</sup>. À la suite d'une coalition entre Séleucos et les Ptolémées, Démétrios Poliorcète perdit la vie et le péril antigonide fut écarté d'Asie Mineure. La guerre était inévitable entre Lysimaque et Séleucos, qui envahit l'Asie sans peine. La rencontre des deux chefs eut lieu à Couroupédion, près de Sardes en 281 a.C. et eut des conséquences funestes pour Lysimaque qui mourut sur le champ de bataille<sup>20</sup>.

## 2. La Macédoine et son affaiblissement : une porte d'entrée

La mort de Lysimaque ouvrit le chemin de la Grèce à Séleucos. Vers la fin de l'été, il s'apprêtait à y entrer en traversant le détroit lorsque la route lui fut barrée par Ptolémée Kéraunos. Le fils de Ptolémée I<sup>er</sup>, comprenant qu'il ne recevrait pas sa part des biens de Lysimaque, assassina de sa main Séleucos et prit la fuite à Lysimacheia. Par la suite, il fut proclamé roi par l'armée et épousa Arsinoé, l'ancienne épouse de Lysimaque. Toutefois, Séleucos avait bien protégé sa succession en léguant tous ses biens à Antiochos I<sup>er</sup>, mais ce dernier demeurait trop loin de la crise pour dépêcher rapidement une expédition punitive. Bien au contraire, Antigonos Gonatas se trouvait quant à lui tout près avec sa flotte. Il souhaitait arriver en Macédoine avant Ptolémée Kéraunos pour le prendre de vitesse et s'emparer du pouvoir. Cependant, Ptolémée Kéraunos détenait la flotte de Lysimaque qui lui permit d'infliger une lourde défaite à Antigonos Gonatas. Plus rien ne s'opposait à Ptolémée, qui devint le souverain du royaume de Macédoine tant par l'expulsion d'Antigonos, qu'en

---

<sup>19</sup> Selon É Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 97-103, ce crime dynastique provoqua la chute de Lysimaque, car ses collaborateurs se sont détachés de lui, conduisant une vague de haine envers Lysimaque. La veuve d'Agathocle aurait trouvé refuge auprès de Séleucos et les Lagides auraient poussé Séleucos à entrer en guerre contre Lysimaque.

<sup>20</sup> L'étude de H. S. Lund, *Lysimachus. A Study in Early Hellenistic Kingship*, retrace la vie complète de Lysimaque en traitant de sujets comme ses finances, sa manière de gouverner les cités ou bien ses tendances tyranniques que rapporte Plutarque, *Vie de Démétrios*, 25, 7-8 ; G. Mihailov, « La Thrace aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère », p. 38, explique que la mort de Lysimaque a même été une libération non seulement pour les rois thraces, mais aussi pour les cités grecques. Après sa mort, la cité d'Odessos devint un centre commercial important au nord de l'Hémos et la cité de Mésambria le devint au sud des montagnes ; on le sait par des monnaies.

vertu d'une paix avec Antiochos et d'alliance avec Pyrrhos (Memnon d'Héraclée *FGrH* 434 F 11 ; Justin XXIV, 1).

Le royaume de Macédoine sous le règne de Lysimaque, comme naguère sous celui de Philippe II, avait joué le rôle de bouclier contre les Barbares<sup>21</sup> du nord qui pressèrent les frontières (Pausanias, X, 19, 5). La mort de Lysimaque déclencha deux problèmes aux frontières qui ouvrirent la voie aux Celtes. En premier lieu, une instabilité du pouvoir politique liée aux changements fréquents de souverain affaiblit les frontières de la Macédoine. Le système défensif d'un royaume doit se concentrer sur des effectifs militaires installés le long des frontières du territoire afin de repousser des attaques. À la période hellénistique, les souverains déplacèrent leurs troupes pour s'affronter entre eux, mais les armées peu nombreuses ne couvraient pas tous les fronts à la fois<sup>22</sup>. En deuxième lieu, l'organisation d'un système diplomatique est essentielle pour assurer une collaboration avec les peuples montagnards situés le long des frontières. Lysimaque avait régné environ quarante ans, ce qui lui avait donné de l'expérience devant ces différentes peuplades<sup>23</sup>. Ptolémée Kéraunos venait tout juste d'entrer au pouvoir et ne connaissait pas les situations difficiles qu'avaient côtoyées ses prédécesseurs, comme Lysimaque<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Je reviendrai sur le concept de Barbare, qui est un terme péjoratif pour les tribus celtes, mais aussi pour toute autre tribu.

<sup>22</sup> F. Chamoux, *La civilisation hellénistique*, p. 107.

<sup>23</sup> Lysimaque avait repris le même procédé d'alliance de parenté que Philippe II avait utilisé pour forcer la paix. Philippe II avait eu sept femmes, dont une princesse gète, Méda, fille de Kotélas, dynaste du nord de l'Hémos. Lysimaque quant à lui avait trois filles qui étaient mariées l'une avec Antipater, fils de Philippe III, l'autre Arsinoè I avec Ptolémée Philadelphes et la troisième avec Dromikhaitès. Lysimaque avait épousé lui-même dans un deuxième mariage une princesse odrysienne ; voir G. Mihailov, *Athenaeum*, p. 36 n. 7.

<sup>24</sup> N. Hammond, *A History of Macedonia*, p. 248-249, qui explique l'instabilité même au sein du royaume de Macédoine, car Ptolémée Kéraunos s'était battu contre l'Illyrien Monounios et le fils de Lysimaque. Ptolémée n'était donc pas prêt pour affronter les Celtes qui arrivaient. De plus, la grande difficulté avec le royaume de Macédoine était les relations avec les cités grecques. Les autres royaumes comme celui des Séleucides héritaient d'un système de monarchie déjà en place, mais le souverain de Macédoine devait contrôler les cités, sinon l'instabilité régnait au sein du royaume. Les auteurs anciens laissèrent en plus une image négative de Ptolémée : par exemple Diodore, XXII, 5 : (trad. P. Goukowsky) « Ptolémée, le roi des Macédoniens, était très jeune. Sans expérience militaire et d'un tempérament hardi et impétueux, il ne réfléchissait pas d'avance à ce qui pouvait lui être avantageux. Alors que ses amis lui conseillaient d'attendre les retardataires, il ne les écouta pas » ; Pausanias, X, 19, 7 : « Ptolémée, qui chercha refuge, tua par trahison Séleucos fils d'Antiochos et porta le surnom de Kéraunos en raison de sa hardiesse ».

En 280 / 79 a.C., une bande celtique fit son apparition dans la vallée de l'Axios (voir carte 1). Ptolémée Kéraunos l'affronta en rase campagne, mais son armée fut détruite et il fut lui-même tué<sup>25</sup>. Les deux successeurs de Ptolémée, son frère Méléagre et un neveu de Cassandre, Antipatros, ne réussirent pas à contenir les Celtes et occupèrent le trône pendant une courte période de temps<sup>26</sup> : à peine deux mois pour Méléagre et environ 45 jours pour le neveu de Cassandre<sup>27</sup>. Sosthène prit le contrôle de la Macédoine de 279 jusqu'à 277 a.C. pour y affronter les Celtes. Il cumula quelques victoires, mais rapidement une plus grande force de frappe celte sous le commandement du chef de guerre Brennos mit en péril les frontières macédoniennes<sup>28</sup>.

Lysimaque avait peut-être réussi à maintenir durant ses quarante années au pouvoir les bandes celtiques hors de la Macédoine, mais en perdant la vie en 281 a.C., il ne laissa pas à son royaume un héritier qui connaissait les difficultés que le royaume pouvait avoir à surmonter et les moyens techniques idéaux pour les contrer. La succession de plusieurs souverains au fil des décennies a en outre nui à la stabilité du royaume, occasionnant ainsi des brèches sur les frontières et une ouverture sur la Grèce pour les Celtes<sup>29</sup>.

---

<sup>25</sup> Memnon relate la mort de Ptolémée Kéraunos : (trad. M. M. Austin) « The elephant on which he was riding was wounded and threw him down, and he was captured alive and torn apart by the Galatians. » Memnon d'Héraclée, *FGrH* 434, F 11 ; voir N. Hammond, *A History of Macedonia*, p. 252. Justin, XXIV, 5, raconte aussi que Ptolémée fut fait prisonnier et également que sa tête fut mise sur une lance et promenée sur le champ de bataille afin de provoquer la peur auprès des Grecs et de les décourager. Selon N. Hammond, il est difficile de concevoir un portrait de la défense de Ptolémée devant les Celtes. En effet, l'auteur ancien dresse le portrait d'un jeune roi se conduisant follement à sa propre destruction, mais, toujours selon N. Hammond, la théorie d'un jeune homme d'aventure et qui voyait une occasion de vaincre cet envahisseur nouveau peut s'avérer exacte. Il se serait exposé avec des troupes affaiblies et indisciplinées dans une cause perdue en plus d'être le premier roi assassiné par les Gaulois, ce qui fait de lui une preuve de l'empreinte des Celtes dans l'histoire grecque ; voir aussi Diodore, XXII, 6.

<sup>26</sup> Cf. É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 107, qui note qu'Eusèbe emploie le terme d'« anarchie » exprimant ainsi qu'entre Antipatros et Gonatas, il n'y eut pas de souverains, mais Étésias un ambassadeur athénien aurait été au pouvoir lors de la chute de Ptolémée Kéraunos et ensuite Sosthène, ayant refusé le titre de souverain, exerça les pouvoirs. Le pays de Macédoine était privé de roi et donna la chance à Antigonos Gonatas en 277 a. C., à la suite d'une écrasante victoire contre les Celtes ; ce fait d'armes lui ouvrit le chemin de la Macédoine.

<sup>27</sup> N. Hammond, *A History of Macedonia*, p. 253.

<sup>28</sup> Cf. *ibid.*, p. 254-255.

<sup>29</sup> P. Lévêque, *Pyrrhos*, p. 179, dresse une liste des rois de Macédoine et de Thessalie à partir de Lysimaque jusqu'à Pyrrhos.

En dépit des apparences, il n'est pas vain d'expliquer les événements politiques suivant la mort d'Alexandre, car ils sont susceptibles d'apporter un éclairage sur les circonstances de l'entrée des Celtes en Grèce. Le but de l'approche événementielle n'est donc pas de saisir le rôle politique des successeurs d'Alexandre dans le monde grec, mais bien de mettre en lumière les raisons qui ont permis aux Celtes de déferler en Grèce. Après avoir résumé les différents conflits au sein des royaumes gréco-macédoniens, et plus particulièrement les luttes en Grèce, le parcours des Celtes jusqu'en Grèce doit être présenté pour comprendre, entre autres, d'où ils viennent, mais aussi pour découvrir ce qu'ils ont accompli pour entrer en Grèce. Le désordre politique en Grèce aida grandement les Celtes, mais ce n'est pas l'unique raison.

## B) L'arrivée des Celtes en Grèce

### 1. La migration des Celtes et leur incursion en Grèce

On répertorie deux vagues principales de migration celtique partant de la Gaule<sup>30</sup>. En premier lieu entre les années 800 et 500 a.C., période dite d'Hallstatt, les Celtes s'établirent partout en Europe et surtout dans les régions de la Grande-Bretagne et de la France actuelle. Principalement organisés en petites bandes, les Celtes se mêlèrent aux populations locales tout en descendant le long des fleuves pour rejoindre les Pyrénées<sup>31</sup>. En second lieu, à la période dite de La Tène<sup>32</sup> au milieu du V<sup>e</sup> siècle a.C., les Celtes se déplacèrent vers l'ouest en Allemagne et sur le Danube<sup>33</sup>. La deuxième vague de migration approcha les Celtes du

---

<sup>30</sup> Cf. P. Bosch-Gimpera, *ÉC*, 1950-1951, p. 352-400 ; 1952, p. 71 à 126 ; 1953-1954, p. 328-355 ; 1955, p. 147-177. L'étude de P. Bosch-Gimpera est fondamentale en ce qui concerne l'expansion celtique à l'époque de La Tène ; voir aussi H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, p. 40-81.

<sup>31</sup> A. Grenier, *Les Gaulois*, p. 99.

<sup>32</sup> La Tène est divisée en trois phases : La Tène I, également partagée en trois, contient la partie Ia de 480 à 400 a.C., La Tène Ib de 400 à 350 a.C., et La Tène Ic de 350 à 250 a.C., La Tène II de 250 à 120 a.C. et la Tène III de 120 à 50 a.C. La division s'est faite à partir de l'archéologie et des armes trouvées : « In La Tène I the sword is pointed and relatively short, and the scabbard ends in an openwork. In La Tène II the sword is very long, with a rounded end ; the scabbard is of similar shape and is decorated with ladder-like pattern of small strips of metal » ; voir J.-J. Hatt, *Celts and Gallo-Romans*, p. 102.

<sup>33</sup> Pour l'expansion des Celtes dans la vallée du Danube, voir G. Nachtergaele, *Les Sôtéria de Delphes*, p. 1 à 14. G. Nachtergaele raconte sommairement leur expansion, mais il fournit un nombre de sources dans les notes de bas de page.

monde méditerranéen. En 390 a.C., on peut placer dans la chronologie classique les événements celtiques en raison de leur entrée en Péninsule italique<sup>34</sup>. En effet, les auteurs latins commencèrent à ce moment à introduire les Celtes dans leurs écrits<sup>35</sup>.

Les Celtes traversèrent les Alpes, dépossédèrent les Étrusques au nord de l'Italie et déferlèrent ensuite en Étrurie et dans le Latium. Clusium, cité d'Étrurie, sentant la venue imminente des Celtes, fit appel à l'assistance du Sénat romain, mais aucune aide ne vint à l'exception de trois ambassadeurs qui avaient pour mandat de négocier avec les Celtes pour instaurer une alliance. Les négociations finirent dans le sang et les Celtes se concentrèrent sur Rome au lieu de Clusium. Le récit romancé de Tite-Live impose une lecture prudente notamment lorsqu'il s'agit d'en mesurer l'historicité, car une propagande romaine concoctée pour encourager les Romains à prendre les armes contre les Celtes est plausible. Somme toute, Rome ne put contenir les Celtes, sa défense fut brisée et les Celtes détruisirent la ville pour ensuite se replier vers le nord de l'Italie<sup>36</sup>. Commença désormais une période de conflits sur près de cinq années durant lesquelles les Celtes franchirent à plusieurs reprises les Apennins.

Pendant que des troupes celtes descendaient sur Rome pour piller, d'autres suivaient l'ancienne voie du Danube<sup>37</sup> et continuaient plus au sud, au-delà des Balkans. Les Celtes porteraient désormais l'appellation de Scordiques ; cette population qui s'organisa le long du Danube représentait un mélange ethnique de Celtes qui avaient migré et de populations

---

<sup>34</sup> Mais Tite-Live (V. 34.5) ne date pas correctement le mouvement celtique en le plaçant au temps du roi Tarquin l'Ancien, c'est-à-dire au VI<sup>e</sup> siècle a.C. Les preuves archéologiques ont prouvé la présence de groupes celtiques dans la vallée du Pô au V<sup>e</sup> siècle et, selon D. Rankin, ce sont les Celtes qui ont pillé Rome en 390 a.C. ; cf. D. Rankin, *Celts and the Classical World*, p. 103. ; voir aussi J. H. C. Williams, *Beyond the Rubicon : Romans and Gauls in Republican*, p. 14, qui précise la date en disant : « now in the opinion of most commentators established as 387 BC, may be adopted as a convenient fixed point with which to begin brief survey of the main historical events of this period ».

<sup>35</sup> J. Harmand, *Les Celtes*, p. 18.

<sup>36</sup> Pour connaître en détail les récits des campagnes celtes contre les Romains, voir D. Rankin, *Celts and the Classical World*, p. 103-152. D. Rankin retrace tous les événements du sac de Rome jusqu'aux problèmes en Gaule avec Vespasien en 69-79 p.C., avec Aurélien en 274 p. C. et l'invasion en 476 p.C.

<sup>37</sup> On sait que les Celtes étaient déjà installés sur le Danube au temps de Philippe II et qu'en 335 a.C. ils avaient pris contact avec Alexandre avant son expédition.

locales de l'Âge du fer<sup>38</sup>. Durant leur parcours, les Celtes passèrent au nord-ouest de l'Illyrie pour ensuite s'établir en Pannonie et combattirent sur les territoires correspondant aujourd'hui à la Bosnie, la Serbie, l'Albanie et la Dalmatie (Justin, XXIV, 4)<sup>39</sup>.

Les mouvements vers le sud les rapprochèrent de la Macédoine ainsi que des cités grecques. Les Celtes tentèrent dès lors de pénétrer en Grèce sous le commandement du chef de guerre Cambaulès, qui réussit à entrer en Thrace avec son armée pour piller la région. Après le raid, Cambaulès, accompagné d'une poignée d'hommes, rebroussa chemin<sup>40</sup>.

En 281 a.C., Ptolémée Kéraunos, commandant de la Macédoine, ne possédait aucune expérience pour défendre les frontières. Il prit des décisions qui allaient le désavantager dans la lutte contre les Celtes. D'abord, il donna à Pyrrhos des troupes pour son expédition en Italie, affaiblissant de la sorte sa propre armée<sup>41</sup>. Ensuite, il refusa l'aide des Dardaniens qui pouvaient lui offrir 20 000 hommes pour défendre la Macédoine<sup>42</sup>. Voyant ses forces diminuées, Ptolémée espérait recevoir des renforts des autres cités grecques, mais Antigone Gonatas et Antiochos I<sup>er</sup> se combattaient et les cités du Péloponnèse restaient barricadées derrière l'Isthme de Corinthe<sup>43</sup>.

À leur entrée en Macédoine, les Celtes étaient partagés en trois bandes commandées par des chefs distincts. La première horde était sous le commandement du chef de guerre

---

<sup>38</sup> B. Jovanovic, *Les mouvements celtiques du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère*, p. 179.

<sup>39</sup> W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 142.

<sup>40</sup> Pausanias, X, 19, 6, omit de mentionner si le roi était Ptolémée Kéraunos ou bien Lysimaque lors de la première tentative des Gaulois comme il l'a fait avec l'attaque de Belgiôs. L'enchaînement avec la deuxième tentative tend à montrer que ces deux expéditions se sont passées en peu de temps : « Les Celtes, qui s'étaient embarqués pour une deuxième expédition, retournèrent dans leur pays ».

<sup>41</sup> J.J. Gabbert, *Antigonos II Gonatas*, p. 26 ; Justin, XVII, 2, 14, parle de 5 000 fantassins, 50 éléphants et 4 000 cavaliers. G. Nachtergaele, p. 127, n. 5, rectifie les chiffres, mais conclut que la réduction des effectifs à grandement aider les Celtes à pénétrer les défenses de Ptolémée Kéraunos.

<sup>42</sup> Justin XXIV, 4. Ptolémée aurait affirmé : « disant la chute de la Macédoine, si, après qu'ils domptassent seul l'Orient tout entier, ils avaient besoin des Dardaniens en vue de délivrer les frontières ; qu'ils avaient les fils des soldats de ceux qui avaient remporté des victoires dans tout l'univers sous le roi Alexandre ». Le roi des Dardaniens se joignit aux Celtes après le refus de Ptolémée ; voir W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 143.

<sup>43</sup> G. Nachtergaele, *Les Galates et les Sôtéria de Delphes*, p. 127.

Bolgios<sup>44</sup> qui entra en Macédoine par le chemin d'Illyrie et le passage longeant la rivière Axios. La deuxième, sous Brennos<sup>45</sup> et son commandant Acichorios, passa en Péonie et entra en Macédoine par le passage dit des « Portes de Fer ». Finalement la troisième horde sous le commandement de Céréthrios marcha contre les Thraces et les Triballes. Ces différentes bandes n'étaient pas constituées uniquement de Celtes<sup>46</sup>, mais également d'Illyriens, de Thraces, d'esclaves provenant d'autres nations et tous avec vieillards, femmes et enfants<sup>47</sup>.

Sous la conduite de Bolgios, les Celtes entrèrent en Macédoine entre juillet 280 et mai 279 a.C.<sup>48</sup> pour y affronter Ptolémée Kéraunos, mais avant l'attaque, les émissaires de Bolgios lui offrirent de l'or en échange de la paix, ce que Ptolémée rejeta avec mépris. Justin raconte qu'après la défaite de Ptolémée Kéraunos, « les portes de la ville sont fermées ; tout est rempli de chagrin ; tantôt [les citoyens] souffrent la perte de leurs enfants tués et tantôt craignent la destruction de leur cité » (XXIV, 5)<sup>49</sup>. La mort de Kéraunos signait le début d'une période instable où plusieurs souverains montèrent successivement sur le trône de Macédoine, dont Méléagre, Antipatros et Sosthène (Diodore, XXII, 5-6). Sosthène reprit la défense de la Macédoine en la tenant le plus longtemps possible. Il rassembla les effectifs

---

<sup>44</sup> D. Rankin, *Celts and the Classical World*, p. 88, explique l'étymologie du nom de Bolgios qui vient du génitif *Bolg* du nominatif pluriel *Builg*. Le nom vient probablement du nom d'un dieu Bolg connecté à *bheleg* qui signifie briller et qui a donné le nom de Belgique. B. Sergent, *Les Indo-Européens*, p. 205, justifie que l'origine de *Belgae* signifie « ceux qui se gonflent [de colère ou de force guerrière] ».

<sup>45</sup> Cf. J. Markale, *Celtic Civilisation*, p. 71 à 75, qui tente de découvrir qui était Brennos et d'où il venait en faisant des rapprochements avec d'autres chefs celtes.

<sup>46</sup> S'attarder à analyser le nombre traditionnel de Celtes qui pénétrèrent en Grèce est une perte de temps ; W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 148 n. 42, répertorie tous les nombres des auteurs anciens qui parlent d'eux. Il fait également une comparaison avec les Celtes qui s'installèrent en Asie Mineure et conclut que diviser le nombre 150 000, une moyenne des auteurs anciens, par 5 donnerait un nombre se rapprochant du nombre de l'armée de Brennos.

<sup>47</sup> W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 143-144, explique que la marche avec les femmes, les vieillards et les enfants est l'élément qui prouve que les Celtes n'avaient pas seulement une envie de piller, mais bien de s'établir et de trouver de nouvelles terres pour y vivre ; G. Nachtergaele, p. 128, explique que l'entrée en Grèce s'inscrit dans le prolongement de l'expansion celtique, mais qu'il ne s'agit plus de populations migratrices. Les Celtes voulaient tout simplement faire du butin, car ils étaient déjà installés au nord de la Macédoine et de la Thrace. C'est pourquoi Cambaulès aurait razié la Thrace et serait reparti rejoindre leurs bases septentrionales, tout comme Bolgios durant son incursion en Macédoine ne continua pas plus loin.

<sup>48</sup> La date est incertaine, plusieurs historiens débattirent pour placer ces événements au printemps, en été, le mois de mai ou celui de juin. Ici, l'hypothèse de F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, p. 51, reste la plus prudente, puisqu'elle regroupe toutes les hypothèses.

<sup>49</sup> *Portae urbium clauduntur, luctu omnia replentur : nunc orbitatem amissorum filiorum dolebant, nunc excidia urbium metuebant.*

disponibles et réussit à chasser Bolgios, qui était entré en Thrace. À la suite de cette victoire, il refusa le titre de roi et continua d'exercer la fonction de stratège<sup>50</sup>.

Sous le commandement de Sosthène, les dernières défenses de la Macédoine ne favorisaient pas les Grecs. Brennos convainquit ses hommes, à la suite de la victoire de Bolgios contre Ptolémée, que rien ne pouvait s'opposer à eux et il s'en prit aux cités grecques (Justin, XXIV, 6 ; Pausanias, X, 19). À la tête d'effectifs importants<sup>51</sup>, Brennos déferla avec son armée sur les terres thessaliennes dès l'automne 279 a.C. (Justin, XXIV, 6). Il avait laissé derrière une seconde troupe, près de 20 000 hommes, afin de protéger les frontières (Justin, XXV, 1). Les opérations de Brennos restent méconnues entre son arrivée en Macédoine et les Thermopyles. Les auteurs anciens n'en parlent pas, sauf Justin qui explique l'écrasement de Sosthène par Brennos (Justin, XXIV, 6). Les Celtes parvinrent aux Thermopyles, là même où Xerxès avait affronté les Grecs deux siècles auparavant<sup>52</sup>.

Les informations concernant la bataille des Grecs contre les Celtes aux Thermopyles doivent être prises avec un certain recul. Selon Diodore, XXII, 9 et Justin, XXIV, 6, les Grecs ont traversé les Thermopyles sans rencontrer de difficultés, tandis que Pausanias (X, 20) retrace l'intervention et la coalition grecque pour empêcher les Celtes de passer.

---

<sup>50</sup> G. Nachtergaele, p. 131, n. 22, se questionne à savoir pourquoi Sosthène a refusé le titre de roi. Sans vraiment donner de réponse, G. Nachtergaele renvoie principalement à l'ouvrage de K. J. Beloch, *Gr.G.*, IV<sup>2</sup>, I, p. 560 et 565.

<sup>51</sup> Callimaque, *Hymnes*, IV, 175 : (trad. E. Cahen) « Tels les flocons de la neige, aussi nombreux que les constellations qui parsèment la prairie céleste ». Callimaque fait référence ici aux troupes gauloises qui se sont levées contre les Grecs.

<sup>52</sup> Pausanias, X, 20, 3-4-5, fait une comparaison entre les Guerres médiques et le passage des Celtes aux Thermopyles et il compare même les troupes grecques présentes aux différents conflits. Selon W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 151, Pausanias donne le rôle d'honneur aux Grecs qui sont les défenseurs du passage. La liste contient une seule erreur, en effet les Athéniens n'ont pas envoyé une flotte. Le doute règne puisqu'aucune inscription ne fait mention d'un tel envoi, mais le reste de la liste est probablement suffisante. Selon Pausanias, on y trouve au sein de l'armée 10 000 soldats d'infanterie de Béotie, accompagné de 500 chevaux, commandés par les chefs Céphissodote, Théaridas, Diogène et Lysandre ; ensuite, 3 000 Phocéens et 500 chevaliers, commandés par deux chefs Critobule et d'Antiochos, se joignirent aux forces à Delphes ; les Locriens disposaient quant à eux de 700 chevaux, conduits par le chef Midias ; la cité de Mégare donna 400 hommes et quelques chevaliers dirigés par Hipponicos ; les Éoliens avaient dépêché le plus grand nombre de soldats d'infanterie, c'est-à-dire, 7 000 hommes commandés par trois chefs Polyarque, Polyphron et Lacratès ; les Athéniens armèrent 300 trières 500 chevaliers et 1 000 soldats, sous le commandement de Callippe ; le roi Antigone de Macédoine donna 500 hommes pour aider à la défense, sous le commandement de Aristodème ; finalement le roi Antiochos envoya 500 Syriens, qui étaient dirigés par Télésarque.

G. Nachtergaele pense en effet que Pausanias « a sciemment grossi un événement épisodique qui a été sauté dans l’abrégé de Justin et dans le résumé incomplet qui nous est parvenu sous le nom de Diodore »<sup>53</sup>. Le passage des Thermopyles représentait effectivement un point stratégique important à défendre contre tout ennemi venant du nord. On s’étonnerait à bon droit que les Grecs n’aient rien entrepris afin d’assurer la défense de ce passage critique. Le silence de Diodore et de Justin renforce cependant une méfiance à l’égard du récit de Pausanias selon G. Nachtergaele<sup>54</sup>.

Pausanias raconte précisément la bataille aux Thermopyles. Une armée grecque attendit les Celtes pour bloquer le passage en Grèce en coupant le pont sur la rivière Sperchios (voir carte 1), mais les Celtes réussirent toutefois à traverser. Brennos ordonna à un groupe d’hommes de traverser la rivière, à la nouvelle de quoi, les Grecs qui les attendaient regagnèrent la majorité de l’armée. Brennos commanda alors aux populations locales de construire un pont pour faire traverser le reste de son armée. Il atteignit la cité d’Héraclée, dernier pas avant les Thermopyles et s’en rendit maître. Une coalition grecque attendait les Celtes aux Thermopyles<sup>55</sup>. L’idée qu’avait eue Brennos était de diviser l’armée grecque aux Thermopyles pour faciliter son passage. Il détacha donc les Étoliens de l’armée principale, car c’étaient eux qui en effet offraient le plus grand nombre de soldats. Pour ce faire, il ordonna à un groupe d’hommes sous le commandement d’Orestorios et de Combutis de passer la rivière du Sperchios et de contourner par la Thessalie afin de ravager l’Étolie. Ils concentrèrent leur objectif sur la cité de Kallion en la prenant sans trop de peine, tuant les citoyens et laissant la ville en flammes<sup>56</sup>. Après leur attaque sur la cité de Kallion, les Celtes

---

<sup>53</sup> Cf. G. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, p. 22-27.

<sup>54</sup> Le silence est peut-être lié à ce qui était considéré comme une inefficacité de déplacement des troupes grecques causant un carnage aux Thermopyles ; les auteurs évitent donc d’en discuter. Le seul qui en témoigne est Pausanias et il s’est inspiré grandement d’Hérodote reprenant des traits identiques dans l’*Enquête*. M. Holleaux *Études d’épigraphie et d’histoire grecques*, I, p. 192, a même dit de Pausanias : « nous avons le plaisir de surprendre l’écrivain en flagrant délit de fabrication historique » ou même *ibid.*, V, p. 16 : « Négligeons pareillement Pausanias, dont l’autorité historique est nulle ; qui ne fait ici que reproduire, avec de grossières inexactitudes, ce qu’il a trouvé dans ses sources ».

<sup>55</sup> M. Holleaux liste le nombre de soldats dans l’armée grecque, voir n. 44.

<sup>56</sup> Pausanias, X, 18, 7 et 22, 3, raconte les actes commis par les Celtes sur la cité de Kallion et explique que ce sont les actes les plus immondes jamais connus dans ce monde.

quittèrent la cité et rencontrèrent sur le champ de bataille les citoyens de Patras<sup>57</sup>. Les Étoliens, après avoir pris connaissance des événements, quittèrent les Thermopyles pour défendre leur cité attaquée en rejoignant les citoyens de Patras et parvinrent à expulser les Celtes d'Étolie pour retourner aux Thermopyles.

Pausanias raconte que les Héracléotes et les Éniens auraient guidé Brennos sur le même chemin par lequel Hydarnès avait guidé l'armée perse pour prendre Léonidas à revers. À l'opposé de l'histoire d'Hydarnès et de Léonidas, Brennos n'attaqua cependant pas ainsi l'armée grecque<sup>58</sup>. La nouvelle même au sein des Grecs que les Celtes se trouvaient derrière eux fut suffisante pour les convaincre de retourner par voie de mer vers leurs cités et d'en assurer efficacement la défense<sup>59</sup>. Le chemin s'ouvrait donc aux bandes celtes pour franchir les Thermopyles et entrer en Grèce comme l'avaient fait les Perses. Selon la tradition, Brennos réussit à traverser les Thermopyles en même temps que l'attaque des Étoliens contre Orestorios et Combutis. Le plan de Brennos avait fonctionné, les Étoliens étaient occupés à se remettre de l'attaque sur Kallion et de la poursuite des Celtes dans leur retraite.

Après avoir traversé le territoire de Phokis avec son armée, Brennos se dirigea ensuite vers Delphes pour piller le trésor<sup>60</sup>. Il prit le chemin le plus court, les gorges du Callidromos

---

<sup>57</sup> Cf. A. J. Reinach, *RÉA*, 177-240. A. J. Reinach reprit une citation de Pausanias (X, 18, 7) : « Les Étoliens les consacèrent après avoir tiré vengeance des Celtes pour les atrocités commises à Kallion ». Après l'attaque des Celtes sur la cité de Kallion, les Patréens et les Étoliens combattirent les Celtes en les poussant à fuir. Les Grecs consacèrent les armes gauloises laissées derrière en créant des trophées. Dans son étude, A. J. Reinach mit en lumière une base d'un monument, rappelant le bouclier gaulois, qui lui permet d'expliquer la légende du pillage de Delphes par le sac de Kallion et la suite de la campagne vengeresse des Étoliens ; voir G. Soteriades, « Ζητήματα αιτωλικής ιστορίας και τοπογραφίας », p. 303-320, qui propose l'emplacement de Kallion proche de la cité antique de Véloukhovo ; voir P. Amandry, « Consécration d'armes galates à Delphes », p. 571-586. En 1972, l'Éphorie des antiquités de Delphes et l'École française ont découvert des inscriptions dans des constructions de l'époque chrétienne qui confirment l'identification de Kallion. De plus, ils ont trouvé des dizaines de cachets en argile portant des sceaux et des fragments de plaquettes d'ivoires découpés et noircis par le feu ; voir G. Nachtergaele, *Les Galates et les Sôtéria de Delphes*, p. 146, n. 94 et p. 149.

<sup>58</sup> W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 153, Brennos était probablement arrivé trop tard ou il n'avait pas assez de force pour attaquer les Grecs.

<sup>59</sup> Selon W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 152-153, sans les Étoliens sur le champ de bataille, les Grecs auraient pu tenir contre l'assaut des Celtes.

<sup>60</sup> J. Markale, *Celtic Civilisation*, p. 69, traite de la question du trésor de Delphes. Est-ce qu'il y avait réellement un tel trésor? Il compare l'or de Delphes avec le mythe fictif du St-Graal, comparaison qu'il appuie : « First, there is no real confirmation that Delphi was looted ; second, there is the choice of Delphi as goal of the expedition ; and finally, there is the whole mythological background to the story ». Delphes était en effet le

et du Parnasse, mais on ne connaît pas la route empruntée, celle d'Arakhova ou le passage par le nord-ouest<sup>61</sup>. Le choix que firent les Étoliens a eu un impact sur le sort de l'avancée celtique en Grèce. Les Étoliens avaient en effet deux possibilités : sauver la Grèce ou sauver le temple de leur dieu. Ils détachèrent un contingent pour défendre le temple de Delphes et poursuivirent avec l'armée principale les hommes d'Acichorios en fuite<sup>62</sup>. Les chefs étoliens placèrent aussi leurs alliés thessaliens sur le pont de la rivière Spercheios afin de tenir la position et d'assurer leurs arrières.

Ici s'arrête le résumé des avancées celtiques en Grèce jusqu'à la bataille devant Delphes. Cette partie clarifie les actions des Celtes en Grèce et plus particulièrement les faits entre la bataille des Thermopyles et de Delphes. Malgré la méfiance et le doute soulevé par le récit de Pausanias, qui n'ont pas manqué d'être mentionnés préalablement, celui-ci reste le seul auteur à avoir écrit sur ces épisodes entre les deux batailles. Même s'il est perçu comme un fabricant historique ou comme un plagiaire, on doit composer avec l'unique source qui retrace les épisodes celtiques avant leur arrivée à Delphes. Pausanias représente en effet une source historique, mais il doit être analysé avec méfiance sans toutefois être exclu. Après avoir narré l'avancée des Celtes en sol grec, voici comment les Grecs ont combattu les Celtes au sanctuaire d'Apollon à Delphes.

---

sanctuaire sacré le plus connu de Grèce honorant le dieu-soleil Apollon. Selon J. Markale, lorsque l'on parle d'un dieu-soleil, la brillance et l'or viennent de pair. Cette popularité a certainement engendré des légendes à travers le monde connu qui a conduit les Celtes à Delphes pour piller le sanctuaire de ce « trésor » imaginé. En revanche, tous les sanctuaires, du moins ceux de la célébrité de Delphes, conservaient des richesses en guise d'offrandes. Le temple de Didymes, situé à proximité de Milet et dédié au dieu Apollon également, occupait un rang prééminent dès l'époque archaïque, voir W. Günther, « Un inventaire inédit de Milet », *Comptes et inventaires dans la cité grecque. Actes du colloque international d'épigraphie tenu à Neuchâtel du 23 au 26 septembre 1986 en l'honneur de Jacques Tréheux*, Neuchâtel-Genève, Droz, 1988, p. 215-239. En outre, les inventaires du temple d'Apollon à Délos indiquent aussi la conservation des richesses en tant qu'offrandes offertes aux divinités, voir *ibid.*, p. 29-35. Le temple d'Apollon ne constitue pas le seul temple à détenir une telle richesse.

<sup>61</sup> G. Nachtergaele, p. 151, suggère que l'empressement de Brennos soit le résultat d'un désir de piller le plus rapidement possible le sanctuaire de Delphes ou tout simplement de rejoindre les troupes d'Orestorios et de Combutis qui pillèrent la cité de Kallion, mais qui furent pourchassés par les Étoliens.

<sup>62</sup> W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 154 n. 59 ; Pausanias, X, 22, 10, raconte que Brennos laissa derrière lui Acichorios lorsqu'il franchit le passage révélé par les Enianes et les Héracléotes. Après avoir passé les Thermopyles, Brennos était enflé de ce succès et n'attendit pas Acichorius et marcha sur Delphes. Acichorius avait laissé également des hommes pour protéger le butin que les Celtes avaient eu de leur pillage sur les cités grecques.

## 2. De la défaite à Delphes jusqu'à la traversée en Asie Mineure

La défense de Delphes fut narrée par les mêmes auteurs d'une telle manière qu'elle adopte des accents épiques dignes d'une tradition légendaire, à l'instar de certains récits d'Hérodote :

« Tout le terrain qu'occupait l'armée des Celtes, fut secoué le plus violemment durant la journée, le tonnerre et les éclairs ensemble apparurent ; et frappèrent de stupeur les Celtes et les empêchèrent de recevoir leurs ordres ... À ce moment, on vit les fantômes des héros, eux-mêmes, comme Hypérochos, Laodocos et Pyrrhos, auxquels les citoyens comptent un quatrième héros Phylacos, autrefois citoyen de Delphes. ... De grosses roches s'échappèrent du Parnasse et les lieux escarpés se brisant firent tomber ceux des Celtes qui observaient de haut et [en tuèrent] non pas un ou deux, mais bien trente et plus » (Pausanias, X, 23, 2-3).

« La terre se mit à bouger ; une partie de la montagne se détacha et s'abattit sur l'armée des Celtes et les plus grandes lignes de bataillon tombèrent violemment non sans blessures. Ensuite, une tempête surgit immédiatement, qui anéantit les blessés par la grêle et le froid » (Justin, XXIV, 8)<sup>63</sup>.

La version des auteurs anciens doit naturellement être lue avec précaution, car, en plus des liens qu'il est possible d'établir avec les Guerres médiques racontées par Hérodote, l'expédition contre Delphes ressemble étrangement à celle des Gaulois contre Rome par l'ambiguïté du récit des auteurs qui la racontent<sup>64</sup>.

On sait maintenant que certains passages dévoilent clairement des récits fantastiques parmi les dires des auteurs anciens, mais on peut suivre malgré tout le déroulement des événements. Brennos avança sur Delphes, cependant les Grecs eurent le temps nécessaire afin d'assembler une défensive composée de Phocéens, de citoyens d'Amphissa et un peu

---

<sup>63</sup> Hérodote, VIII, 37-38 : (trad. P.-E. Legrand) « Quand les barbares en marche furent à la hauteur du sanctuaire d'Athéna Pronaia, à ce moment la foudre tomba sur eux du ciel ; du Parnasse, deux crêtes de rocher se détachèrent, roulèrent sur eux avec un grand fracas et en écrasèrent un grand nombre ; et du temple de la Pronaia, se firent entendre des appels de cris de guerre ». Il n'a aucun doute que les auteurs anciens se sont inspirés du passage d'Hérodote pour raconter la bataille entre les Grecs et les Celtes devant Delphes.

<sup>64</sup> Des auteurs, faut-il le préciser, tous postérieurs et de loin aux événements de Delphes : Diodore 90 à 30 a.C., Pausanias 110 à 180 p.C. et Justin III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle p.C.

d'Étoliens<sup>65</sup>. Une bataille se déroula en dehors ou sur les murs pendant la tempête. L'entrée à Delphes ou le succès d'empêcher les Celtes de pénétrer restent obscurs, mais, grâce à un décret découvert, on sait que le temple d'Apollon est resté toutefois inviolé<sup>66</sup>. Brennos, ne pouvant pas tenir ses positions, devait rassembler ses troupes pour camper hors de la cité pendant la nuit. Ce soir-là, les Delphiens reçurent le renfort des Phocéens. Le matin, les Grecs de Delphes attaquèrent les Celtes par le mont Parnasse pour les surprendre de l'arrière. Attaqués de toute part, les Celtes ne pouvaient plus se défendre et perdirent de même leur chef Brennos.

Les Celtes quittèrent leur campement en tuant tous les blessés et en amenant leur chef mutilé. La nuit suivant leur fuite, ils furent pris de panique et s'entre-tuèrent pensant qu'ils combattaient les Grecs. Peu d'entre eux réussirent à rejoindre Acichorios durant la retraite vers le nord sans cesse poursuivis et harcelés par les Étoliens. La nouvelle de la défaite des Celtes à Delphes se répandit rapidement et les Athéniens ainsi que les Béotiens vinrent à leur rencontre sur le champ de bataille. Les Étoliens qui harcelaient les hommes d'Acichorios les attaquèrent de revers et les chassèrent hors d'Héraclée pour les repousser vers la rivière Spercheios. Brennos désespéré mit fin à ses jours et les Celtes réussirent à traverser la rivière,

---

<sup>65</sup> La majorité des forces étoliennes harcelait l'armée d'Acichorius plus au nord ; Magnésie du Méandre aurait envoyé des troupes ou quelques soldats à Delphes (*Syll.*<sup>3</sup> 560, lignes 9 et 10). Dans ce décret, les citoyens de Magnésie honorent les ambassadeurs Sosiclès, Aristodamos et Diotimos pour avoir aidé à la défense de Delphes contre les Gaulois, mais, comme l'indique W.W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 153, la mise par écrit du décret s'est réalisée peut-être par le passage des Magnètes à Delphes, qui aidèrent aux combats. Apprenant l'aide des Magnètes qui expulsèrent les Celtes du territoire, les citoyens dédièrent un décret, sans avoir eu initialement l'idée d'envoyer des troupes pour sauver le sanctuaire de Delphes ; Strabon, XIV, I, 40, dit : (trad. H. L. Jones) « The Magnetans are thought to be descendants of Delphians who settled in the Didyman hills, in Thessaly ». Les Magnètes se disaient descendants des Delphiens, alors peut-être pensèrent-ils avoir aidé les Delphiens dans la lutte contre les Celtes à cause de leurs descendances.

<sup>66</sup> G. Nachtergaele, *Les Sôtéria de Delphes*, p. 15 n. 2 *Syll.*<sup>3</sup> 398 : « Attendu que, les Barbares ayant fait l'expédition contre les Grecs et contre le temple de Delphes, on nous annonce que les agresseurs du temple ont été châtiés par le dieu et par les hommes venus au secours du temple lors de l'incursion des Barbares ; que le temple a été sauvé » ; Pausanias, X, 23, 4, justifie que les Celtes n'entrèrent pas à Delphes et campèrent à l'extérieur de la cité ; A. Momigliano, *Alien Wisdom*, p. 60, affirme quant à lui que Delphes fut capturée : « Fifty years later they captured Delphi, if only for a brief period » ; Strabon, IV, I, 13, explique que le trésor de Delphes fut capturé : (trad. F. Lasserre) « En ce qui concerne les Tectosages, on assure qu'ils participèrent à l'expédition de Delphes et que les trésors sacrés trouvés chez eux dans la ville de Toulouse par le général romain Caepio provenaient des richesses rapportées de là-bas » ; Diodore, V, 32, 5, l'affirme également : (trad. C. H. Oldfather) « For they are the people who captured Rome, who plundered the sanctuary at Delphi » ; Tite-Live, XXXVIII, 38, affirma également le sac de Delphes : (trad. R. Adam) « Voilà une autre chose assurée ; mais, dira-t-on, les Gaulois étaient allés auparavant jusqu'à piller Delphes ».

mais pour tomber dans une embuscade à l'issue de laquelle ils furent décimés<sup>67</sup>. Après la mort de Brennos, Justin explique qu'une poignée de Celtes qui avaient pillé le sanctuaire de Delphes s'établirent sur les bords du Danube et du Save pour prendre le nom de Scordiques et parmi eux, d'autres Celtes retournèrent en Gaule (Justin, XXXII, 3, 6-12), même s'il ne mentionne préalablement aucun survivant (Justin, XXIV, 8, 16). G. Nachtergaele affirme que ces Celtes étaient sans doute les hommes que Brennos avait laissés pour défendre la frontière avant son entrée en Grèce<sup>68</sup>. Le groupe de Bolgios en Thrace fut vaincu par Antigonos Gonatas à Lysimacheia, en 277 a.C., dans une victoire signalant le retour d'un souverain fort. Antigonos Gonatas repoussa les Celtes vers le nord, qui formèrent sous le commandement de Comontorios le royaume de Tylis sur la côte ouest de la mer Noire non loin de Byzance<sup>69</sup>. Ce royaume d'origine celte subsista jusqu'en 218 a.C. lorsque les Thraces se révoltèrent et détrônèrent Kavaros, dernier roi de Tylis.

L'arrivée des Celtes en Asie Mineure est principalement racontée par Tite-Live et Memnon. Lors de son expédition, Brennos avait laissé derrière lui un contingent pour assurer ses arrières. Après avoir passé du temps en Thrace, les 20 000 Celtes, sous le commandement des chefs Lutarios et Lonnorios, quittèrent la région pour se diriger vers Byzance (Tite-Live,

---

<sup>67</sup> La mort de Brennos est l'élément décisif qui aboutit à la victoire des Grecs contre les Gaulois. Les auteurs anciens offrent diverses versions de la mort de Brennos ; Pausanias, X, 23, 12 : « L'espoir de guérison abandonnait aussitôt Brennos en raison de sa blessure ; on dit aussi qu'il se voyait comme le responsable des malheurs en Grèce et, craignant la haine de ses soldats, se suicida volontairement en buvant du vin pur » ; Justin, XXIV, 8 : « Le chef Brennus même, puisqu'il ne pouvait plus supporter la douleur de la blessure, mit fin à sa vie avec un poignard » ; Diodore, fragment XXII, 9, glorifie la mort de Brennos : (trad. F. R. Walton) « And Brennus himself was three times wounded. Weighed down and near to death, he assembled his host there and spoke to the Gauls. He advised them to kill him and all the wounded, to burn their waggons, and to return home unburdened ; he advised them also to make Cichorius king. Then, after drinking deeply of undiluted wine, Brennus slew himself ».

<sup>68</sup> Cf. G. Nachtergaele, p. 165-166 qui explique maladroitement la division des Celtes et ne fonde son argumentaire sur rien de concret. D'abord, il les nomme par leur nom de tribu en Asie Mineure, mais ils n'ont pas encore traversé et il raconte la suite des événements celtes à Byzance et en Asie Mineure. Son affirmation ne se fonde sur rien. Si l'on pense qu'en effet aucun celte n'a survécu à l'expédition de Delphes, les Celtes laissés derrière pour protéger l'avancée de Brennos en Grèce représentent peut-être cette poignée de rescapés, mais rien ne l'indique clairement. Polybe, IV, 46, 1, mentionne que les Celtes qui suivirent Brennos évitèrent le désastre et les survivants de la troupe de Brennos gagnèrent l'Hellespont pour traverser en Asie Mineure. La question reste donc en suspens, puisque les sources se contredisent à savoir quelle partie des Celtes traversèrent en Asie Mineure.

<sup>69</sup> Pour la localisation du royaume de Tylis voir Polybe, IV, 46, 2, et G. Mihailov, *Athenaeum*, 49 p. 38-41. Selon G. Mihailov, Polybe est la seule source qui nomme le royaume de Tylis, mais cela est faux, Memnon, *FGrH*, 434, F. 11 le signale également.

XXXVIII, 16, 1)<sup>70</sup>. Les cités grecques étaient affaiblies par ces raids et demandèrent à leurs alliées de leur fournir de l'aide (*FGrH.*, n. 434, F. 11). Après avoir passé du temps sur la côte de la Propontide, les Celtes traversèrent en Asie Mineure<sup>71</sup>. Ils prirent Lysimacheia et la Chersonèse pour ensuite arriver au bord de l'Hellespont. Des ambassadeurs furent envoyés par les Celtes au gouverneur de la région, Antipatros, mais les négociations demandèrent trop de temps. Lonnorios regagna Byzance tandis que Lutarios prit des navires pour traverser le détroit en 278 a.C.<sup>72</sup>. De retour à Byzance, Lonnorios conclut un accord avec Nicomède I<sup>er</sup>, roi de Bithynie, qui permit à ses troupes de traverser (Tite-Live, XXXVIII, 16). L'œuvre de Memnon préserve les termes de cet accord décisif entre Nicomède et les Celtes empruntés à l'auteur Nymphis, historien d'Héraclée qui vécut dans la première moitié du troisième siècle<sup>73</sup>.

« Nicomède et ses descendants bénéficieront à perpétuité de l'amitié des barbares. Sans la permission de Nicomède, ils ne concluront alliance avec aucun des États qui leur enverront des ambassades. Ils seront les amis de ses amis et les ennemis de ceux qui ne l'aiment pas. Ils seront, en outre, les alliés de Byzance, de Tios, d'Héraclée, de Chalcédoine, de Kiéros et de quelques chefs de peuple » (Memnon d'Héraclée *FGrH* 434 F 11).

Les termes sont clairs. Nicomède voit l'aide des Celtes comme une occasion d'écraser son frère et veut les garder pour lui seul. Il tient à maintenir de bonnes relations entre les Celtes et les cités grecques<sup>74</sup>. Les troupes celtes, séparées, se retrouvèrent et prêtèrent des

---

<sup>70</sup> Polybe, IV, 46, 3, note qu'à chaque fois les Byzantins donnaient 3 000 ou 5 000 pesants d'or, parfois même 10 000 pour préserver leur territoire du pillage celtique. Polybe mentionne *ává*, alors est-ce que les pillages se déroulaient chaque année ou chaque fois que les Celtes vinrent prendre leur somme? Ensuite, les Byzantins furent forcés de payer un tribut annuel de 80 talents.

<sup>71</sup> Memnon, *FGrH*, 434, F. 11, souligne que les Celtes ont tenté à plusieurs reprises de passer en Asie, mais que les Byzantins se sont toujours opposés.

<sup>72</sup> Selon Tite-Live, XXXVIII, 16, 1, Lutarios prit deux navires pontés et deux corvettes, transportant jour et nuit ses hommes pour finir la traversée de tous ses hommes quelques jours plus tard.

<sup>73</sup> Cf. P. Moraux, *Istanbuler Mitteilungen*, p. 68, qui affirme, de manière trop sûre, qu'il est certain de percevoir derrière les remarques de Memnon l'influence de Nymphis. De plus, le récit de Memnon est un résumé fait par le patriarche Photios, donc cela n'est pas complet. P. Moraux se base sur l'étude de R. Laqueur, « Nymphis », dans *RE*, XVII, 1937, p. 1608-1623.

<sup>74</sup> La cité de Byzance semble poser problème dans la liste des villes ; en effet, P. Moraux, p. 69, démontre bien les difficultés entre Byzance et les Celtes évoqués par Memnon. Ceux-ci ravagèrent, rançonnèrent la région et tentèrent de pénétrer en Asie, mais ils étaient toujours arrêtés par les citoyens de Byzance. R. Laqueur voit quant à lui un changement de source ; une première qui appuyait l'opinion générale qui tenait les Celtes comme des « sauvages » et une deuxième, Nymphis, qui voyait l'utilité des Celtes. P. Moraux explique que Byzance a

contingents à Nicomède qui les arma pour sa guerre. Dans les faits, les Celtes furent une des raisons principales qui firent en sorte que Zipotès perdit la bataille et que Nicomède régna sur toute la Bithynie. Nicomède laissa les Celtes piller son royaume. Dans son ouvrage, P. Moraux se questionne sur les actions de Nicomède et émet l'hypothèse que le roi aurait laissé les Celtes ravager sa région. Nicomède devait voir les Celtes comme une utilité plus grande que la prise du royaume de Bithynie. Il s'imaginait sans doute que le chaos créé dans le royaume d'Antiochos faciliterait la prise du territoire. Memnon rapporte en effet deux phases dans l'attaque des Celtes : la première, la prise de la Bithynie et, la deuxième, l'attaque des cités dans la future Galatie. Selon P. Moraux, la logique est que l'expédition des Celtes s'est dirigée sur le territoire d'Antiochos I<sup>er</sup> retenu au sud par les hostilités de Ptolémée. Le territoire désormais sans protection, Nicomède voyait la possibilité d'agrandir son royaume.

### C) L'installation des Galates en Asie Mineure

#### 1. La vie nomade des Galates

Les Celtes ne représentaient ni un peuple de randonneurs nomades ni une société agricole. Leurs déplacements à travers le territoire consistaient en des mouvements passagers ou marqués par la sédentarisation à plus long terme<sup>75</sup>. Lorsque Nicomède laissa les Celtes piller les cités grecques, ces derniers divisèrent le territoire en trois : les Trocmes s'installèrent sur la côte de l'Hellespont, les Tolistoboges en Ionie et en Éolide et les Tectosages à l'intérieur de l'Asie Mineure (Tite-Live, XXXVIII, 16). Même après la transformation de l'Anatolie centrale en province de Galatie, les trois tribus réussirent à garder leur autonomie, ce qui marque l'importance qu'ils eurent dans le monde hellénistique<sup>76</sup>. Après avoir donné les terres aux Celtes, Nicomède avait non seulement obtenu une satisfaction avec ses alliés, mais aussi la création d'un glacis efficace au sud de

---

simplement défendu ses frontières puisqu'elle avait peur des conséquences si elle laissait passer une horde de Celtes. Après l'accord de Nicomède, Byzance se retrouva dans une tout autre position et devait donc s'allier avec eux.

<sup>75</sup> Cf. K. Strobel, *Hellenistische Studien*, p. 120-121, qui explique que la sédentarisation des Celtes s'est faite à la suite de la victoire de Cn. Manlius Vulso en 189 a.C.

<sup>76</sup> A. Çoskun, *Belonging and Isolation*, p. 74.

ses frontières qui le protégeait de son rival séleucide. Les Celtes reçurent plus tard, en 274 / 73 a.C., une autre attribution de terres de la part des Mithridatides du Pont pour former une symmachie qui défendrait les débarquements dans le littoral pontique. Les Celtes formèrent encore une fois un glacis contre les interventions séleucides et contre les dynastes cappadociens<sup>77</sup>.

En 277 a.C., les Celtes commencèrent leur expédition de raids sur les cités grecques de la côte ouest de l'Asie Mineure. L'arrivée des Celtes a directement affecté l'ordre qu'Antiochos I<sup>er</sup> essayait de maintenir depuis la mort de son père Séleucos, tué par Ptolémée Kéraunos. Constamment en guerre contre ses opposants<sup>78</sup>, Antiochos I<sup>er</sup> se trouvait incapable de protéger les cités de son royaume attaquées par les Celtes entre les années 278 et 270 a.C. De nombreuses cités subissaient l'oppression des Celtes, entre autres les cités d'Éolide et en Ionie, les cités d'Érythrées, d'Éphèse, de Priène, de Milet et de Didymes<sup>79</sup>.

Les Celtes jouaient maintenant un rôle dans la vie des cités grecques. D'abord, l'influence des Celtes fut considérable compte tenu du nombre déployé. Tite-Live (XXXVIII, 16) déclare que 20 000 hommes migrèrent en Asie Mineure et atteste que seulement la moitié de la horde portait des armes<sup>80</sup>. La plupart des historiens concluent que le reste des Celtes se composait de femmes, d'enfants et de vieillards<sup>81</sup>. On ne peut plus dire que ceux-ci

---

<sup>77</sup> K. Strobel, *Hellenistische Studien*, p. 120.

<sup>78</sup> Parmi les rivaux d'Antiochos I<sup>er</sup>, on y compte Antigonos Gonatas, la Bithynie et la ligue du nord. La ligue du nord se composait des cités d'Héraclée, de Byzance, de Tios, et de Cios ; le royaume du Pont et le royaume de Bithynie comptaient également parmi la ligue. Plus tard, Antigonos Gonatas s'était rallié à cette ligue après sa défaite contre Ptolémée Kéraunos, mais Antiochos réussit à le détacher de cette alliance avec un traité de paix.

<sup>79</sup> A. Çoskun, *Galatians Seleucids*, p. 87. Les décrets qui témoignent de ces expéditions celtes seront présentés ultérieurement.

<sup>80</sup> K. Strobel, *Die Galater*, p. 246, dit : « Die Gesamtstärke der nach Kleinasien hinübergegangenen Keltengruppen könnte damit eine Größenordnung von etwa 30 000-35 000 Menschen erreicht haben » et « Galater im hellenistische Kleinasien », p. 118 : « Die Kelten waren zwischenzeitlich durch einen dritten Stamm verstärkt worden, nämlich die Tectosagen, die 279 / 8 v. Chr. am Brennuszug gegen Delphi teilgenommen hatten, worauf die Legende von der dortigen Herkunft des Aurum Tolosanum zurückging ». cf. A. Çoskun qui critique en disant : « A different matter is Strobel's claim that the Phrygian inhabitants of Galatia were "Galatized" ». Mais, A. Çoskun est finalement en accord avec l'idée de K. Strobel. Un fragment d'Apollonios d'Aphrodisias soutient le fait que les Tectosages vinrent s'installer plus tard en Anatolie, vers 277 a.C.

<sup>81</sup> S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 19 ; K. Strobel, *Hellenistische Studien*, p. 102 ; A. Çoskun, *Galatian Seleucids*, p. 88 n.8.

consistaient uniquement en une force de mercenaires prêts à tout faire pour un roi hellénistique, mais bien en une population migrante en voie de s'établir. Ensuite, en plus du nombre, les Celtes paralysaient la défense grecque en raison de leur qualificatif, la « terreur galate<sup>82</sup> », mais aussi à cause de l'instabilité politique au sein des royaumes hellénistiques<sup>83</sup>. L'inquiétude des Grecs engendra la création de mythes concernant les Celtes à propos de cette « terreur », par exemple le raid des Celtes contre la cité de Milet. Ceux-ci capturèrent des femmes lors des célébrations des *Thesmophoriai* pour ensuite exiger des rançons, mais une seule fut emmenée en Gaule. Son mari déterminé se rendit d'abord en Italie puis à Marseille pour la ramener<sup>84</sup>.

## 2. Les relations avec les rois jusqu'à l'intervention de Manlius en 189 a.C.

Antiochos, fort occupé par une guerre contre Ptolémée Philadelphie et par une sédition en Syrie, ne pouvait pas combattre les Celtes qui ravageaient les cités côtières. Les débuts des interventions d'Antiochos contre les Celtes restent inconnus, mais on sait que les deux parties combattirent en rase campagne lors de la bataille dite « des éléphants ». Ce combat a longtemps été placé entre les années 277 et 274 a.C., en raison de nombreuses sources épigraphiques, datées de cette période et décrivant les expéditions celtes sur les cités de l'Asie Mineure. La découverte d'une inscription (*OGIS 765*) changea les dates pour 269 ou 268 a.C., ce sur quoi la plupart des historiens s'entendent aujourd'hui<sup>85</sup>. À la suite de cette victoire, Antiochos installa les Celtes en Phrygie septentrionale, qui prit le nom ensuite de Galatie.

---

<sup>82</sup> Je reviendrai sur le terme de la « terreur galate » ou de la « menace galate ». Les auteurs anciens semblent avoir influencé les auteurs modernes quant à cette expression qui ne devrait plus être employée dans des articles scientifiques.

<sup>83</sup> Altay, Çoskun, *Galatian Seleucids*, p. 88.

<sup>84</sup> B. Haussoullier, *Études sur l'histoire de Milet*, 1902, p. 64, cite trois textes qui renseignent sur l'enlèvement des Milésiennes et la conduite des Celtes.

<sup>85</sup> M. Wörle, *Chiron 5*, p. 65 à 69, et A. Çoskun, *Galatians Seleucids*, p. 89-92, qui s'inspire de l'article de M. Wörle. A. Çoskun expose bien les problèmes et les fausses hypothèses concernant la bataille des Éléphants ; le titre de son chapitre est « Antiochos I, the Elephant Victory, and the De-Construction of a Myth ».

Un autre incident datable des Celtes, dorénavant nommés Galates<sup>86</sup>, présente le conflit entre Eumène I<sup>er</sup> et Antiochos I<sup>er</sup>, en 262 a.C. Philétaïros de Pergame avait garanti l'indépendance du petit royaume de Pergame. À sa mort, en 263 a.C., son fils Eumène le remplaça au pouvoir et remporta une victoire à Sardes qui consacra la rupture entre les Séleucides et Pergame<sup>87</sup>. Eumène se trouva avec un vaste territoire et cette défaite signifia bientôt la fin d'Antiochos<sup>88</sup>.

À la mort de Nicomède I<sup>er</sup> vers 255-253 a.C., la succession du pouvoir de Bithynie se fit entre Zipoitès II et son frère aîné Zialès. Nicomède légua son royaume à Zipoitès II issu d'un deuxième mariage, mais le fils aîné, exilé en Arménie, engagea les Tolistoboges pour réclamer son royaume. Plusieurs batailles éclatèrent entre les deux frères et une paix fut négociée laissant le trône à Zialès, malgré les dispositions que Nicomède avait prises pour l'éloigner. Héraclée du Pont aurait aidé à la trêve entre les deux frères, mais cela a entraîné une guerre civile qui poussa les Galates à profiter des événements pour piller le territoire et rapporter un important butin dans leur royaume<sup>89</sup>.

Ariobarzanes de Cappadoce et son fils Mithridate de Pont enrôlèrent les Galates vers 250 a.C., après leur installation en Asie Mineure, pour repousser une attaque ptolémaïque. Les Galates reçurent le territoire autour d'Ancyre ainsi que des récompenses et nommèrent la cité comme capitale<sup>90</sup>.

---

<sup>86</sup> Le mot « Galate » doit être utilisé de manière précise. Dans son article, *Belonging and Isolation*, p. 79, A. Çoskun explique l'emploi du terme. Le deuxième chapitre mettra en contexte la manière dont on doit appeler ces Celtes, qui reçurent plusieurs noms.

<sup>87</sup> Victoire qui laisse les historiens surpris, car Antiochos avait le soutien des cités d'Ionie et d'Étolie ainsi que l'aide des Galates. cf. A. Çoskun, *Galatian Seleucids*, p. 96.

<sup>88</sup> É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 151.

<sup>89</sup> S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men and, Gods in Asia Minor*, p. 19 ; A. Çoskun, *Galatians Seleucids*, p. 19 ; Memnon *FGrH*, 14.

<sup>90</sup> Cf. S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men and, Gods in Asia Minor*, p. 19-20, qui explique que la deuxième partie de l'histoire est un mythe, car Ancyre n'est devenue une capitale que sous la domination romaine avec ses provinces.

Une division entre les Séleucides Séleucos II et Antiochos Hiérx mêla encore une fois les Galates aux conflits hellénistiques. Après avoir conclu une paix avec Ptolémée à la suite de la troisième guerre syrienne, Séleucos II se défendit contre son frère Antiochos Hiérx qui voulait reprendre, en 246 / 45 a.C., le territoire que les deux s'étaient partagé. Séleucos fut cependant défait par une alliance d'Antiochos avec Mithridate et les mercenaires galates près d'Ancyre. La guerre terminée, en 239 / 37 a.C., les Galates se tournèrent contre Antiochos, mais celui-ci réussit à acheter leur amitié en leur donnant de l'or (Justin, XXVII, 2). Le rôle joué par les Galates dans cette guerre représente bien l'influence des Galates sur le monde hellénistique. Ils changeaient toujours de camp selon ce qu'ils entrevoyaient comme plus avantageux pour eux.

Les Galates furent également impliqués dans deux batailles contre Pergame et Attale I<sup>er</sup> ; la première engagea les Tectosages, les Tolistoboges et Antiochos Hiérx qui vainquit les Galates à proximité du temple d'Athéna à Pergame et la deuxième impliqua Attale I<sup>er</sup> qui infligea une défaite aux Tolistoboges près du fleuve Caïque. L'ordre des batailles et les dates exactes demeurent incertains, mais on sait qu'Attale fut proclamé roi après la défaite des Galates. Le tout est connu grâce aux monuments victorieux qu'Attale a érigés pour commémorer son éclatante victoire sur les Galates, qu'il a comparée à celles des Grecs contre les Perses, des dieux contre les géants et finalement des Athéniens contre les Amazones (Pausanias, I, 25, 2).

Après avoir été proclamé roi en 220 a.C., Attale demanda à des Galates, les Aiosages, de traverser l'Hellespont et de devenir ses mercenaires. L'objectif était d'arrêter les révoltes de petites cités afin qu'elles se joignent à lui ; cela a fonctionné pour la plupart des cités qui se sont jointes sans résistance (Polybe, V, 77, 2-3). Mais les Galates se sont mutinés en 218 a.C. durant une éclipse lunaire. Ils étaient las de marcher accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Par crainte de révolte ou d'un changement de camp des Galates, Attale plaça ses mercenaires celtes dans une colonie militaire située en Troade près de l'Hellespont (Polybe, V, 78, 6). Illium, petite cité tout près de la colonie, devait surveiller les mercenaires galates, mais en 217 / 16, les citoyens mirent le siège devant le camp et chassèrent les Galates.

À la suite de ces événements, Prusias I<sup>er</sup> élimina les Galates en tuant femmes, enfants, et vieillards (Polybe, V, 111, 6). Après le massacre de Prusias, on entendit peu parler des Galates en Asie Mineure jusqu'en 189 a.C., année où Cn. Manlius Vulso s'engagea dans une expédition en Anatolie pour tenter de les défaire (Tite-Live, XXXVIII).

#### D) Conclusion sommaire

Au terme de ce récit événementiel, il est possible d'éclaircir les faits qui permirent aux Celtes d'entrer en Grèce et ultérieurement d'être établis en Asie Mineure. L'instabilité politique dans le royaume de Macédoine affaiblit grandement les défenses aux frontières, une situation additionnée aux raids incessants, qui ouvrit la porte aux Celtes. Toutefois, l'échec des Celtes à Delphes les obligea à rebrousser chemin et à pousser plus à l'est. En s'alliant avec Nicomède, ils traversèrent en Asie puis pillèrent les cités de la côte égéenne jusqu'au moment où Antiochos les installa sur le plateau phrygien après la bataille des éléphants. Les Celtes marquèrent d'une empreinte forte l'imaginaire grec, ce qui est aujourd'hui visible dans les récits des auteurs anciens, dans de nombreux documents épigraphiques et dans les représentations artistiques. Les Celtes, s'imposant comme des acteurs certes marginaux, transformèrent la vie des cités grecques, mais aussi celle des royaumes gréco-macédoniens. Tantôt alliés d'un souverain, tantôt d'un autre, ils offrirent leurs services aux dirigeants grecs, mais tout en s'imposant comme de féroces guerriers autant dans les guerres que dans les raids dont les communautés civiques faisaient les frais.

## Chapitre II : Le choc entre le Grec et l'étranger

### A) Définir les Celtes, les Galates et les Gaulois

#### 1. À chaque appellation son contexte

Avant d'analyser en profondeur l'image des Celtes dans la société grecque, les noms « Celte », « Galate » et « Gaulois » nécessitent une explication approfondie puisqu'ils sont souvent employés sans distinction dans certains articles et ouvrages généraux, ce qui ne permet pas, à priori, d'en distinguer les sens possibles<sup>91</sup>. Ce flou, il est vrai, apparaît d'abord chez les auteurs anciens et dans les documents épigraphiques qui usaient des termes de façon interchangeable, ce qui indique que, pour les Anciens eux-mêmes, l'identité de ces ethnies n'était peut-être pas absolument claire. L'historiographie moderne et les choix effectués par les traducteurs achevèrent d'embrouiller le tableau.

Le nom « celte » préserve un aspect de neutralité, puisqu'en effet, il regroupe une catégorie linguistique et non une identité ethnique ou sociopolitique<sup>92</sup>, en revanche un problème subsiste. Le terme qualifie aujourd'hui une civilisation imposante s'étalant sur plusieurs siècles. Ainsi, la dénomination de « Celtes » fait référence tant à la peuplade migratrice de la période de l'Hallstatt (800 et 500 a.C.), qu'aux Celtes nommés par les auteurs anciens, aux figures de héros légendaires du Moyen-Âge et même aux expériences culturelles

---

<sup>91</sup> Toutefois, la tendance change et les historiens attribuent pour la plupart le bon terme en raison des nouvelles méthodes de recherche. Voir D. Boteva, *In Search of Celtic Tylis in Thrace*, p. 33-50 ; J. Bousek, *Proceedings of the International Colloquium from Bistrita*, p. 77-83 ; A. Çoskun, *Belonging and Isolation in Hellenistic World*, p. 73-95 ; A. Çoskun, *Personal Names in Ancient Anatolia*, p. 79-106 ; K. Dimitriov, *In Search of Celtic Tylis in Thrace*, p. 51-66 ; B. Kremer, *Das Bild der Kelten bis in augusteische Zeit*, 362 p. ; S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, 266 p. ; David Rankin, « Celts and the Classical », p. 21-36 ; M. Szabó, *L'Europe celtique du Ve au IIIe siècle avant J.-C.*, p. 49-68 ; M. Szabó, *ÉC*, p. 11 à 33 ; F. A. Winter, *Symposium on the Dark Ages in Greece*, p. 60-71.

<sup>92</sup> A. Çoskun, *Personal Names in Ancient Anatolia*, p. 83. Voir aussi J. Harmand, *Les Celtes*, p. 7-9, qui pose d'entrée de jeu la question de l'identité des Celtes. Sa démarche se divise en trois parties. Dans sa première réflexion, il explique qu'ils ne sont pas une race, mot à éviter, en raison de sépultures découvertes dégageant un immense mélange physique de population. Ensuite dans sa seconde observation, il informe que les Celtes ne représentent pas une ethnie, c'est-à-dire un milieu possédant une civilisation et une culture uniforme. Il arrive à la conclusion qu'ils sont définis par un critère linguistique en les qualifiant de celtophone. Les observations de J. Harmand dégagent bien la complexité qui englobe la définition du mot Celte.

des coutumes de l'Irlande ou de l'Écosse moderne<sup>93</sup>. Dans ce travail, les Celtes représentent la population en migration durant les deux phases de déplacement et cherchant un lieu où s'établir<sup>94</sup>.

Le deuxième, celui de « Galate », désigne l'ethnie celte d'Asie Mineure<sup>95</sup>. A. Çoskun va toutefois plus loin dans l'analyse du terme « Galate » en limitant son utilisation seulement à partir de 270 a.C., année de l'établissement forcé des Galates en Galatie<sup>96</sup>. Ces nouveaux venus parlaient certes une langue différente du grec, mais d'autres populations migrantes, voire indigènes se s'étaient mélangées dans la province de Galatie. Elles regroupaient

---

<sup>93</sup> Cf. E. Maier, *The Celts : A History from Earliest Times to the Present*, p. 1-3, qui regroupe le terme Celte sous trois emplois : ceux reliés à l'Antiquité, à l'ethnie linguistique et finalement à l'archéologie moderne. Le premier usage du mot Celte remonte aux auteurs anciens Hérodote et Hécateé de Milet qui le citèrent pour la première fois au VI<sup>e</sup> siècle a.C. afin de déterminer la provenance des Celtes. Hérodote, II, 33 : « Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος ῥέει μέσην σχίζων τὴν Εὐρώπην οἱ δὲ Κελτοὶ εἰσὶ ἕξω Ἡρακλέων στηλέων », Hérodote, IV, 49 : « ῥέει γὰρ δὴ διὰ πάσης τῆς Εὐρώπης ὁ Ἴστρος, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν » Stéphane de Byzance, *Ethnica*, N82 : « πόλις κελτική Ἐκαταῖος Εὐρώπῃ [FGrHist 1F56]. τὸ ἔθνικὸν Νυράκιος ὡς παρὰ τὴν Νάρυκα Ναρύκος » et Stéphane de Byzance, *Ethnica*, M 89 : « πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτικὴν, ἄποικος Φωκαέων. Ἐκαταῖος Εὐρώπῃ ». Les écrits d'Hécateé sont partiellement conservés dans l'œuvre de Stéphane de Byzance en 300 fragments. Les fragments cités sont les 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup>. En réalité, ces auteurs ont employé pour la première fois par écrit le mot Κελτοί, mais ils n'en sont pas les créateurs. On connaît l'existence des Celtes en raison des preuves, trouvées lors des fouilles archéologiques, datées à la fin de la période Hallstatt, c'est-à-dire vers le VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle a.C.

<sup>94</sup> Lors de leur installation dans une région déjà habitée, les Celtes se mélangèrent aux populations locales ce qui entraîna un changement de nom. Par exemple, les Celtes, qui se déplacèrent au sud de l'Europe en Espagne moderne, sont devenus des Celtibères, nom donné au peuple établi à l'intérieur de la péninsule ibérique. Les Celtes de la péninsule furent fortement influencés par la culture ibérique. On les désigne aussi Celtes hispaniques, puisque de nombreux peuples du littoral atlantique se mélangèrent à eux, voir V. Kruta, *Les Celtes*, p. 15.

<sup>95</sup> Plusieurs chercheurs ont donné différentes origines pour le mot « Galate », Γαλαταί. Selon A. Grenier, *Les Gaulois*, p. 12, Polybe est le premier à souligner le nom de « Galate » sans toutefois donner la précision des dires de Polybe. É. Cahen, *Les hymnes de Callimaque. Commentaire explicatif et critique*, p. 187, pense que Callimaque nomme le terme pour la première fois dans son hymne à Délos et va jusqu'à dire que les Galates eux-mêmes semblent se donner le nom Γαλαταί, sans toutefois expliquer comment. W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 141, affirme que le terme provient de la dédicace du bouclier celte pour Athéna Itonia par Pyrrhus faisant référence à Bolgios. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, p. 319, pense toutefois que c'est dans une épigramme funéraire de l'*Anthologie*. En fait, G. Nachtergaele, *Les Galates et les Sôtéria de Delphes*, p. 14, affirme justement que le mot « Galate » se retrouve dans l'offrande du bouclier dédié à Zeus Éleuthérios par les parents de Cydias, qui périt sous les coups des Celtes aux Thermopyles en 279 a.C. (Pausanias, X, 21, 5). En ce qui concerne la définition du Galate, voir J. Harmand, *Les Celtes*, p. 7-9, qui définit bien les différents groupes celtiques et surtout les Galates : « les Celtes implantés en Asie Mineure ». G. Nachtergaele le signale en plus dans une note de bas de page, *Les Galates et les Sôtéria de Delphes*, p. 13, note 17, mais continue à appeler les Celtes qui entrèrent en Grèce des Galates. Voir également T. G. E. Powell, *The Celts*, p. 20-21, et A. Grenier, *Les Gaulois*, p. 11-15 et 17-21.

<sup>96</sup> Cf. A. Çoskun, « *Histoire par les noms in Ancient Galatia* », p. 83-84. En effet, certains définissent comme des Galates ceux qui traversèrent en Asie Mineure, mais ils sont toujours en mouvement.

principalement des Phrygiens, mais aussi des Grecs qui s'installèrent dans les cités de Gordion et d'Ancyre après les conquêtes d'Alexandre le Grand en territoire perse<sup>97</sup>. Doit-on considérer toute la population de Galatie comme étant des Galates? K. Strobel évoque une « galatisation » de la population locale, c'est-à-dire des Phrygiens et des Grecs, sous le contrôle des Galates aux alentours de 200 a.C.<sup>98</sup>. En revanche, l'analyse de nouvelles preuves permet de penser que cette « galatisation » s'est produite sur certaines parties de la région sans influencer l'entièreté de la province. On peut reconnaître une distinction entre les ethnies dans la documentation épigraphique qui provient certes de la période romaine, époque plus tardive, mais qui n'empêche toutefois pas de déduire le portrait mélangé des populations à l'époque hellénistique.

Une première inscription, datée de la fin du premier siècle de notre ère, commémore Diastolé, fille d'Olorix et femme d'Épatorix, aux noms d'origine celtique, qui mettent en évidence le caractère celte dans la province de Galatie (*RECAM* II 85). En revanche, deux autres inscriptions illustrent le mélange de population en évoquant les Celtes, les Phrygiens et les Grecs (*RECAM* II 28 et *RECAM* II 240). Sur la première inscription, qui date de l'époque impériale romaine et qui commémore un père, Pisikratès, on trouve deux noms celtes, Omon et Rossomara, trois noms anatoliens, Mamas, Ammia et Lala, et deux noms grecs, Pisikratès et Archélaos. Le deuxième texte est daté de 212 a.C. et célèbre Aurélia Clodia, nom latin, qui avait pour père Kyrille Séleucos, nom d'origine grecque. Ce mélange culturel au sein de la Galatie, permet-il de présumer que l'entièreté de la population était considérée comme galate? En effet on voit que le mélange en Galatie était réel. Tenter donc de distinguer les différentes populations à l'intérieur de la Galatie apporterait son lot de difficultés. C'est pourquoi, afin de rester le plus neutre possible, on se restreint à dire

---

<sup>97</sup> A. Çoskun, *Gephyra*, p. 52, voir aussi l'ouvrage de H. W. Ramsay, *Historical Commentary on Galatians*, Grand Rapids, Kregel, 1997, p. 208, qui traite de « Pre Galatic history of North Galatia » en précisant quelle population vivait sur le territoire de la future Galatie.

<sup>98</sup> Cf. K. Strobel, *Die Galater. Geschichte und Eigenart der keltischen Staatenbildung auf dem Boden des hellenistischen Kleinasien*, p. 250-253.

« population de la Galatie » et non Galates. En revanche, on appellera Galates ceux des Celtes qui agirent à titre de mercenaires pour les rois hellénistiques en temps de guerre<sup>99</sup>.

Enfin, le troisième terme met en évidence une erreur souvent répétée, c'est-à-dire de nommer les Celtes qui entrèrent en Grèce ou en Asie Mineure des Gaulois<sup>100</sup>. En effet, les Gaulois représentaient le groupe ethnique qui demeurait en Gaule transalpine et cisalpine et non les bandes migratrices comme celle dirigée par Brennos à Delphes. Dès 1945, A. Grenier le définit bien dans son ouvrage : « Les Gaulois, pour nous, seront donc uniquement les habitants de la Gaule. Nous désignerons du nom de *Celtes* ceux de leurs congénères qui continuèrent à vivre hors des frontières de la Gaule ... Dans l'espace, les Gaulois ne représentent donc qu'une petite partie des Celtes. Dans le temps, l'histoire des Gaulois ne répond qu'à une seule phase et à une phase tardive de l'histoire des Celtes ». (A. Grenier, *Les Gaulois*, p. 13-14).

À partir de cet exercice, qui a comme objectif de démêler les différents noms, comment expliquer la persistance d'une confusion aujourd'hui? Deux explications peuvent répondre à

---

<sup>99</sup> Cf. A. Çoskun, *Personal Names in Ancient Anatolia*, p. 83-84. Toutefois, cette pensée va à l'encontre des propos de G. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, p. 13 : « L'usage réserve le nom de « Galates » aux Celtes implantés en Grèce et en Asie Mineure ». Il explique qu'on ne les nomme plus Celtes en raison d'une convention admise par les modernes, mais au contraire les Galates représentent la peuplade installée en Asie Mineure et non celle de Grèce.

<sup>100</sup> Cf. W. H. Mineur, *Hymn to Delos*, p. 168-177 ; J. J. Gabbert, *Antigonos II Gonatas. A Political Biography*, p. 26-30 ; W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 145 ; J. Markale, *Celtic Civilisation*, p. 64-80 ; F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, p. 48-49 ; E. Pottier et A. J. Reinach, *BCH*, p. 493 ; I. Nielson, *Hellenistic Palaces. Tradition and Renewal*, p. 67 ; A. Thierry, *Histoire de la Gaule*, p. 215-279 ; E. Bevan, *Histoire des Lagides*, p. 75 ; A. Bouche-Leclerc, *Histoire des Séleucides*, p. 59-65 ; M. I. Rostovtseff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, p. 407-411 ; W. H. Ramsay, *Historical Commentary on Galatians*, p. 225-229 ; W. H. Mineur, *Hymn to Delos*, p. 169-178 ; J. J. Gabbert, *Antigonos II Gonatas*, p. 26-30 ; A. J. Reinach, *JIA*, p. 177-240 ; É. Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 369 ; C. Préaux, *Le monde hellénistique*, p. 100-101 ; P. Ducrey, *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique. Des origines à la conquête romaine*, p. 282 ; R. Flacelière, *Les Aitoliens à Delphes. Contribution à l'histoire de la Grèce centrale au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, p. 105 ; H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, p. 46-54 ; H. D'arbois de Jubainville, *Les Celtes : depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère : étude historique*, p. 195-204 ; A. J. Reinach, *RÉA*, p. 33-74 ; M. Launey, *RÉA* p. 224 ; L. Robert, *RÉA*, p. 5 ; P. F. Garofalo, *RÉG*, p. 452 ; D. Boteva, *In Search of Celtic Tylis in Thrace*, p. 33. De plus, des chercheurs nomment « Galates » les Celtes qui entrèrent en Grèce, voir G. Nachtergaele, *Les Galates et les Sôtéria de Delphes* ; J. Emilov, *In Search of Celtic Tylis in Thrace*, p. 67-87 ; P. Amandry, *Consécration d'armes galates* p. 571 ; J. J. Tierney, *Proceedings of the Royal Irish Academy*, p. 262.

cette question. D'une part, les auteurs modernes cachent derrière le mot « Gaulois » toute population celtique ; d'autre part, ils suivent à la lettre les écrits des auteurs anciens pour les nommer. Parfois même, les traducteurs confondent les termes ce qui perturbe la fluidité et trompe le lecteur.

## 2. L'analyse des noms dans les œuvres anciennes

Après avoir éclairci les noms celtes durant l'époque hellénistique, on doit comprendre par la suite les erreurs d'appellation qui rendent la lecture de certains passages embrouillés et aussi la justesse des auteurs anciens à l'endroit des Celtes. En revanche, il s'avère délicat de critiquer les appellations des auteurs grecs et romains, puisqu'ils n'avaient pas la même pensée sociale des autres ethnies et des cultures que nous. Les Grecs employaient Γαλαταί et Κελτοί<sup>101</sup> tandis que les Romains se servaient uniquement de *Galli* pour nommer tous les Celtes<sup>102</sup>. Le terme Γαλαταί qualifie à la fois les Gaulois et les Galates, ce qui occasionne certaines complications pour la traduction en français. Le mot « Gaulois » ne devrait jamais être inséré dans la traduction des récits historiques grecs, sauf lorsque les auteurs traitent des lieux celtiques d'origine, comme la Gaule et ses divisions. Dans son ensemble, l'analyse suivante a pour but de clarifier les noms dans leur contexte selon un ordre chronologique.

Dans son *Hymne IV*, 170-184, Callimaque évoque l'arrivée des Celtes en territoire grec tout en relatant leur impudence au combat. Il mêle deux termes différents pour identifier les Celtes. D'abord, on retrouve Κελτὸν Ἄρηα (ligne 173) au début du texte faisant référence aux Celtes. Toutefois, ceux-ci se changent en Galates vers la fin du texte Γαλάτησι (ligne

---

<sup>101</sup> Toutefois, Appien se sert du mot Γάλλοι pour traiter des Gaulois dans *La guerre en Espagne*, XI, 1. Appien, qui vécut après Jésus-Christ, fut influencé par le latin *Galli* pour faire référence aux Gaulois, ce qui explique l'absence du terme Γάλλοι aux époques classiques et hellénistiques.

<sup>102</sup> Alors qu'Appien est l'exception parmi les Grecs, Ammien Marcellin emploie dans son livre sur l'histoire de Rome les noms suivants : *Galatas* et *Celtis* (Ammien Marcellin, *Histoire de Rome*, 15, 9, 3). La raison qui explique pourquoi Ammien se sert de différents noms pour les Celtes est l'époque à laquelle il vécut. Vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, le latin voit sa langue fortement transformée et inspirée par le grec, qui possédait déjà ces termes.

184), mais Callimaque commente encore l'entrée en Grèce des Celtes<sup>103</sup>. Curieusement, aucun chercheur ne s'est questionné sur le changement de nom dans l'écrit de Callimaque. La réponse se trouve peut-être dans le style d'écriture en hexamètre dactylique. Callimaque s'est servi du terme « Galate » peut-être pour favoriser son vers, puisque si l'on scande les deux vers en dactyles et spondées, on comprend la logique de l'emplacement de Γαλάτησι:

— υ υ | — — | — υ υ | — — | — υ υ | — —

173 βαρβαρικὴν καὶ Κελτὸν ἀναστήσαντες Ἄρηα

— υ υ | — υ υ | — υ υ | — υ υ | — υ υ | — —

184 ἀσπίδας, αἶ Γαλάτησι κακὴν ὁδὸν ἄφροσι φύλω

Callimaque a utilisé ici Γαλάτησι pour respecter la règle de l'hexamètre. Le mot comporte trois brèves et une longue et ne peut pas être remplacé par Κελτοῖς. L'hypothèse de la scansion des vers peut répondre en partie au changement d'ethnonyme pour identifier les Celtes, mais cela reste insatisfaisant. Callimaque aurait pu en effet changer complètement son vers pour ainsi respecter les normes poétiques en se servant de Κελτοί.

Ensuite, Polybe traite des Γαλαταί pour décrire l'expédition celtique en Italie (Polybe, I, 5-6), mais il enchaîne avec Κελτοί quelques lignes plus loin. L'erreur se glisse dans l'une des traductions du texte en français, car au premier abord, P. Pédech désigne correctement Γαλαταί par Gaulois, mais continue de rendre Κελτοί par Gaulois<sup>104</sup>. Tout au long des livres de Polybe, traduits par P. Pédech, la maladresse se répète (livres V, XVIII et XXII)<sup>105</sup>.

<sup>103</sup> Les traducteurs de la collection des Belles Lettres et de Loeb ont bien traduit chaque terme en demeurant le plus proche du texte, c'est-à-dire Κελτὸν pour Celte / Celt et Γαλάτησι pour Galate / Galatian, voir Callimaque, *Hymnes à Délos*. Texte établi et traduit par Émile Cahen, Paris, Les Belles Lettres, 1922, 194 p. et Callimaque, *Hymns to Delos*. Texte traduit par d'A. W. Mair et G. R. Mair, Cambridge, Harvard University Press, 2015.

<sup>104</sup> Polybe, Livre I. *Histoires*. Texte établi et traduit par Paul Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

<sup>105</sup> Polybe, Livre I, *The Histories*. Texte traduit par W. R. Paton, Cambridge, Harvard University Press, 2015.

Cependant, son homologue anglophone W. R. Paton ajuste bien sa traduction des différents termes et ne commet pas les mêmes fautes que P. Pédech. En revanche, il se trompe en exprimant Γαλαταί par Gauls lorsque Polybe traite des Galates d'Asie Mineure.

Diodore emploie Γαλαταί au sujet des Galates vainqueurs dans le combat contre l'armée de Ptolémée Kéraunos en Grèce (XXII, 4-5-6), ce qui est erroné, car les Celtes n'avaient pas encore traversé en Asie Mineure pour s'y établir et, en outre, les traducteurs les rendent par Gaulois<sup>106</sup>. Pausanias reprend la même inexactitude que Diodore, c'est-à-dire le mélange entre Galate et Celte, lorsqu'il explique l'entrée en Macédoine jusqu'à leur traversée en Asie<sup>107</sup>.

En ce qui concerne les auteurs latins, ceux-ci utilisaient le terme *Galli* qui recoupe les trois réalités à savoir « Celtes », « Galates » et « Gaulois ». Si on ne se préoccupe pas des différentes ethnies, la traduction entraîne forcément des appellations maladroites, puisqu'ils étaient tous des *Galli* pour les Romains, donc les traducteurs rendent le mot par Gaulois ou Gauls<sup>108</sup>.

Mais les auteurs anciens n'ont pas toujours commis des erreurs dans leurs textes. Tout d'abord, Arrien mentionne l'ambassade celte envoyée pour rencontrer Alexandre avant son

---

<sup>106</sup> Diodore et ses traducteurs refont la même erreur dans le livre XII fragment 14 et 15, c'est-à-dire de remplacer Γαλαταί par Gaulois ou Gauls, voir Diodore, Livre XXII, *Bibliothèque historique*. Texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 2006. et Diodore, Livre XXII, *Library of History*. Texte traduit par F. R. Walton, Cambridge, Harvard University Press, 1957.

<sup>107</sup> Pausanias, Livre I. *Description de la Grèce*. Texte établi par M. Casevitz et traduit par J. Pouilloux, Paris, Les Belles Lettres, 1992. et Pausanias, Livre I et X. *Description of Greece*. Texte traduit par W. H. S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 2015. ; 1955.

<sup>108</sup> Justin, *Apologie en faveur des chrétiens*, (XXIV, XV, XXVII et XXXII) et Tite-Live qui utilise le terme *Galli* quand il parle des Celtes en Grèce (XXXIII et XXXVIII-XXXIX) des *Gallo Graeci* au lieu de mercenaires galates (XXXVII) et des *Galli* plutôt que des Galates en Asie Mineure (XLV). Les traductions en anglais et en français remplacent maladroitement tous les mots par Gauls et Gaulois, voir Tite-Live, Livre XXXIII, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 2001, ; Livre XXXIII, *History of Rome*. Texte traduit par E. T. Sage, Cambridge, Harvard University Press, 1968 ; Livre XXXVIII, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par R. Adam, Paris, Les Belles Lettres, 2003 ; Livre XXXVIII et XXXIX, *History of Rome*. Texte traduit par E. T. Sage, Cambridge, Harvard University Press, 1967 et Livre XXXIX, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par A.-M. Adam, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

départ vers l'Asie. Dans ses deux livres, il emploie le mot Κελτοί pour identifier des Celtes (Arrien, I, 4, 1-2 ; VII, 14, 1-2)<sup>109</sup>. Non seulement Appien retrace dans ses récits l'histoire romaine en Asie Mineure, mais il raconte également les événements avant le contrôle de Rome sur l'Orient grec. Hormis la mention du mot barbare dans l'un de ses livres (Appien, XI, 7, 42), il explique le rôle des tribus galates durant les guerres entre les royaumes hellénistiques en choisissant les bons termes pour chaque clan (Appien, XI)<sup>110</sup>.

Malgré l'irrégularité des auteurs anciens dans leurs ouvrages, ils ont parfois employé correctement les termes. Par exemple, Polybe se sert bien du mot « Galate » dans les livres III, XXIX, XXX et XXXI. Diodore applique quant à lui les noms appropriés dans les livres V, XV et XX, lorsqu'il se sert de Γαλαταί pour désigner les résidents de la Gaule. L'exemple de Diodore expose la complexité du terme Γαλαταί pour un traducteur, puisqu'il signifie à la fois les Galates d'Asie Mineure et les Gaulois de la Gaule, tout comme le mot Γαλατία qui évoque la Galatie et la Gaule.

Strabon discerne les différents noms pour distinguer les Celtes dans son livre IV en spécifiant le nom de chaque tribu et leur origine géographique (IV, 12-13-14 ; XII, 3-5)<sup>111</sup>. Pausanias se dissocie des autres auteurs dans le livre X, car il se sert bien du mot Κελτοί et plus précisément 10 fois pour traiter des Celtes qui entrèrent en Grèce, mais il alterne toutefois avec le mot Γαλαταί, répété 12 fois au total<sup>112</sup>. Lucien recourt tout au long de son

---

<sup>109</sup> Le traducteur suit bien le grec, Arrien, Livre I, *Anabasis of Alexander*. Texte traduit par P. A Brunt, Cambridge, Harvard University Press, 1976.

<sup>110</sup> Dès le début du livre sur l'Ibérique, Appien mentionne que le peuple vivant au Levant des Pyrénées se nomme Celte, mais qu'il les nomme désormais « Galate » ou « Gaulois ». Une distinction existait dès lors entre les différents noms, voir Appien, Livre VI, *Histoire Romaine*. Texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 2003. En revanche, le traducteur anglais traduit maladroitement tout par Gauls, Appien, Livre I, *Roman History*. Texte traduit par H. White, Cambridge, Harvard University Press, 1972.

<sup>111</sup> Strabon, Livre IV, *Géographie*. Texte établi et traduit par F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 2003 ; Livre XII, 2003 et Strabon, Livre IV, *Géography*. Texte traduit par H. L. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1940 ; Livre XII, 1989.

<sup>112</sup> Dans sa traduction, W. H. S. Jones mélange les termes en les traduisant par Gauls, Celts et Gallic, Pausanias, Livre X, *Description of Greece*. Texte traduit par W. H. S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1955.

œuvre, *Zeuxis*, 8-11, au terme Γαλαταί, en décrivant le récit de la bataille des éléphants<sup>113</sup>. Finalement, Memnon d'Héraclée, *FGrH* 434 F 9, 3, quant à lui, raconte les événements galates en Asie Mineure et ne confond jamais les noms.

Les Celtes représentaient la population linguistique en migration, les Galates étaient installés en Asie Mineure après leur défaite à Delphes et les Gaulois vivaient en Gaule. Avec cette analyse des noms, on peut conclure que dans certains cas la ligne de distinction reste mince entre les appellations. Tout d'abord, on doit utiliser le terme « Celte » lorsque l'on traite de leur migration vers le sud, de leur expédition au sein du territoire grec et également de la période de transition entre l'attaque de Delphes et leur installation en Asie Mineure. En ce qui concerne les textes des auteurs anciens, il conviendrait d'utiliser en grec le mot Κελτοί et en latin le mot *Celtae*. Le terme « Galate » devrait ensuite s'appliquer lorsque les Celtes s'installèrent en Galatie, mais il est erroné de penser que toute la population de Galatie contient seulement des Galates. Plusieurs autres ethnies y demeuraient, entre autres des Grecs et des Phrygiens, et par la suite des Romains. Le mot « Galate » s'utiliserait plus particulièrement lorsque l'on parle des mercenaires qui combattaient pour les rois hellénistiques et aussi lors des raids sur les cités grecques. On utiliserait donc en grec Γαλαταί et en latin *Galatae*. Finalement, le mot « Gaulois » représente le résident de la Gaule, mais si on traite des Gaulois, qui attaquaient les Romains en Italie et revenaient en Gaule, doit-on les nommer Celtes, puisqu'ils étaient à l'extérieur de la Gaule, ou doit-on les appeler Gaulois en raison de leur retour dans leur pays? Les deux sont possibles dans la mesure où le nom « Celte » définit bien la population tout en gardant un aspect de neutralité tandis que le mot « Gaulois » précise l'origine du peuple opérant une attaque dans une autre région. Pour parler des résidents de la Gaule, on utiliserait en grec le mot Γαλλοί et en latin de terme *Galli*.

---

<sup>113</sup> La traduction anglaise de K. Kilburn est une des rares qui traduise Γαλαταί par Galatians lorsqu'un auteur traite des Galates d'Asie Mineure et la traduction française le fait également, voir Lucien, *Zeuxis or Antiochus*. Texte traduit par K. Kilburn, Cambridge, Harvard University Press, 1959.

## B) Les perceptions grecques et romaines des Celtes, des Galates et des Gaulois

Les auteurs anciens influencèrent par leurs écrits non seulement la manière de nommer les Celtes, mais aussi leur description physique et morale<sup>114</sup>. Tous les non-Grecs étaient considérés comme des barbares par les Grecs comme l'ont été les Romains<sup>115</sup>. L'appellation barbare pose un problème au niveau historique en raison d'une connotation péjorative qui influence la perception des Celtes dans les recherches des auteurs modernes. Plusieurs chercheurs les décrivent comme une menace ou une terreur compte tenu de l'idée négative dérivée des auteurs anciens<sup>116</sup>. Pour les Grecs, les Celtes répandirent un sentiment de peur lors des affrontements, puisqu'ils prenaient coutume des combats archaïques à cheval et de certaines pratiques de guerres comme le meurtre et le sacrifice de prisonniers<sup>117</sup>. Lors de leur installation en Asie Mineure, les Galates pillèrent et déportèrent des citoyens afin d'extorquer de l'argent aux cités. Pour les Grecs, ces transgressions violaient les usages de la guerre et les règles non écrites, parce que les Galates commirent de la violence sur les biens sacrés et offensèrent la loi divine. C'est pourquoi ils devinrent, en raison de tous ces actes, l'ennemi de premier plan des Grecs<sup>118</sup>.

En réalité, il est impossible de contredire le sentiment des Grecs contre les Galates, puisqu'en effet ces derniers pillèrent et ravagèrent les cités grecques. En lisant, à titre d'exemple, le décret honorifique de Priène pour Sôtas (*I. Priene*, 17), on peut s'imaginer les flammes jaillir des temples et des fermes ainsi que le désordre répandu dans la cité compte

---

<sup>114</sup> Les Celtes, les Gaulois et les Galates ne représentent pas la seule ethnie qui a été perçue péjorativement par les Grecs et les Romains. Ce travail traite uniquement d'eux en raison de la sphère de recherche, mais il faut aussi inclure dans cette critique de l'utilisation linguistique toutes les autres ethnies qui furent traitées comme une menace.

<sup>115</sup> D. Sinor, *Diogène*, p. 53. En revanche, D. Sinor définit correctement le mot barbare, c'est-à-dire ce qui est étranger, mais cela va plus loin. Le barbare est celui qui ne parle pas le grec et n'appartient pas à la civilisation grecque. Au lieu de mettre de l'avant les différences entre les organisations politiques, culturelles, sociales ou économiques du monde grec et celles de ses voisins, les Grecs émettent des critères secondaires superficiels sans chercher à comprendre les raisons de leurs différences. Voir Y. Thébert, *Diogène*, p. 98.

<sup>116</sup> Comme le dit C. Préaux, *Le monde hellénistique*, p. 90 : « les historiens anciens ont des préjugés ». Dans cette partie, elle fournit les bases principales de la critique envers les mentions des auteurs anciens afin d'éviter des erreurs de la part des chercheurs modernes influencés par le courant péjoratif des Grecs et des Romains dans leurs écrits.

<sup>117</sup> Des auteurs rapportent le sacrifice humain par les Celtes, voir Diodore, V, 32, 6 ; XXXI, 14 et Tite-Live XXXVIII, 47, 12. Ce témoignage n'avantageait pas la conception des Grecs pour les Celtes.

<sup>118</sup> Cf. K. Strobel, *Hellenistische Studien*, p. 103-104.

tenu du ravage et des enlèvements. Les Grecs avaient des raisons de percevoir les Galates comme une menace, mais cette idée ne doit pas être reprise par les chercheurs modernes, puisque l'historien doit traiter de façon neutre l'information transmise par les sources. En outre, le comportement des Galates se rapprochait des gestes commis par les autres peuples contemporains. Les Romains mêmes conduisaient de telles razzias comme lors de l'expédition de Cn. Manlius Vulso qui mena, en 188 a.C., un corps armé à travers l'ouest et le sud de l'Asie Mineure pour accomplir un raid contre les tribus galates<sup>119</sup>. En somme, bien que condamnées et mises au compte des seuls Galates, certaines pratiques de guerre étaient le fait de tous.

Les Galates agissaient sensiblement de la même manière que les Grecs, mais quelles sont aujourd'hui les raisons qui incitent les chercheurs modernes à envisager les Galates aussi péjorativement<sup>120</sup>? K. Strobel explique bien une des sources primaires qui propagea la peur galate dans le monde hellénistique ainsi que les traits typiques dans l'image transmise des Galates<sup>121</sup>. En effet, les Grecs n'avaient plus vécu d'invasion depuis celle des Perses durant les Guerres médiques en 490 et 479 a.C.<sup>122</sup>. Or, en 279 a.C., l'entrée des Celtes dans l'espace grec offrait de nombreux points de comparaisons avec les ennemis d'autrefois. La défense des Grecs se lia rapidement avec l'intervention divine et prit bientôt des airs de légendes que Pausanias raconte plus tard, alors que l'histoire est entrée dans la légende, en parsemant son récit de parallèles évidents avec les Guerres médiques<sup>123</sup>. Les guerres avaient légitimé le

---

<sup>119</sup> Tite-Live, XXXVIII.

<sup>120</sup> Les termes négatifs tels « barbare » tendent à disparaître en raison des chercheurs comme K. Strobel et A. Çoskun qui remettent en question la manière d'appeler les autres ethnies par leur nom, comme tous le font avec les Grecs et les Romains. Dans son ouvrage, M. Sartre, *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase*, p. 72, écrit : « notre connaissance des Galates repose encore pour l'essentiel sur les sources classiques qui leur sont très défavorables ; les découvertes archéologiques commencent à peine à modifier ce tableau ». En effet, les auteurs anciens représentent les principales sources traitant des Galates, mais le travail de l'historien est de rester neutre devant les propos négatifs des auteurs grecs ou romains. Les fouilles archéologiques complètent les sources épigraphiques et littéraires, mais l'historien filtre les termes employés par les auteurs anciens, qui d'ailleurs ne traitent pas toujours péjorativement les Celtes.

<sup>121</sup> Cf. K. Strobel, *Hellenistische Studien*, p. 104-105.

<sup>122</sup> Est-ce que l'on peut considérer l'entrée des Celtes en Grèce comme une invasion? Au temps des Guerres médiques, les Perses avaient comme objectif de détruire la Grèce en l'envahissant. Par contre, les Celtes n'avaient pas les mêmes ambitions, ils n'avaient qu'en tête l'idée de piller les cités grecques et non d'envahir le territoire.

<sup>123</sup> Pausanias, X, 19-23 ; *Syll.*<sup>3</sup> 398 ; Justin XXIV, 7-8 et Diodore XXII, 9. Voir aussi G. Nachtergaele, *Les Galates et les Sôtéria de Delphes*, p. 140-150 ; P. Amandry, *BCH*, p. 571-586, et H.-J. Schalles, *Untersuchungen zur*

pouvoir d'Alexandre durant ses conquêtes et désormais le triomphe contre les Celtes jouait le même rôle de prétention. La résistance grecque devint une base de légitimation du souverain monarchique et une preuve charismatique de la victoire, car le vainqueur était accueilli en sauveur devant les puissances du chaos incarnées par les Celtes<sup>124</sup>. Les auteurs anciens les dénigraient pour rehausser la gloire des héros d'antan et la leur.

K. Strobel perçoit une deuxième source fondamentale pour cette image négative des Galates dans le monde grec, le « Keltensieger »<sup>125</sup>. Après sa victoire en 220 a.C., Attale de Pergame érigea un monument de victoire commémorant son triomphe sur les Galates. Cette construction dégagea pour les Grecs l'image d'un sauveur devant l'insécurité extérieure (Polybe, XVIII, 41, 5-10 ; Justin, XXVII, 2-3 et Tite-Live, XXXIII, 21). D'autres prirent également les honneurs d'avoir pacifié les Galates d'Asie Mineure comme Antiochos qui, à la suite de sa victoire avec les seize éléphants, fut élevé au rang divin avec l'épiclèse de Σωτήρ<sup>126</sup>. En plus des termes négatifs chez les auteurs anciens, le parallèle avec les Guerres médiques ainsi que le concept de victoire contre les Celtes conditionnent le lecteur à les percevoir comme une menace.

### 1. Les termes péjoratifs des auteurs anciens sur les Celtes

Dans cette partie, l'analyse se concentre sur les auteurs anciens et leurs écrits, sources décrivant la grande majorité des événements celtes dans l'histoire grecque, mais aussi sur l'étude des sources épigraphiques et de l'art grec. Les Grecs traitaient les Celtes pour la

---

*Kulturpolitik der pergamenischen Herrscher im dritten Jahrhundert vor Christus* p. 106, 115 avec la note 645 et la figure 6. Après le passage des Celtes en Grèce et plus précisément à Delphes, cette cité célébra avec des grandes fêtes la victoire sur les Celtes, devenant un lieu culte de l'expulsion d'envahisseurs. Les institutions des Sôtéria de Delphes, fête de victoire panhellénique, furent aménagées pour la première fois depuis les Guerres Médiques et les fêtes étaient célébrées de génération en génération, voir G. Nachtergaele, *Les Galates et les Sôtéria de Delphes*, p. 209-330. De même qu'après leurs victoires sur les Celtes de 225 et 222 a.C., les Romains envoyèrent une offrande votive de grande valeur à la cité de Delphes ainsi qu'aux cités alliées afin de témoigner leur reconnaissance à Apollon Pythien (Plutarque, *Marcellus*, 8, 11).

<sup>124</sup> Pour l'image du roi sauveur, voir l'article de H.-J. Gehrke, *Archiv für Kulturgeschichte*, p. 247-279.

<sup>125</sup> Cf. K. Strobel, *Hellenistische Studien*, p. 104-105.

<sup>126</sup> A. Bouché-Leclerc, *Histoire des Séleucides*, p. 64. Voir aussi sur la victoire d'Antiochos I<sup>er</sup> contre les Galates Appien, *Histoire romaine*, 11, 6 ; Lucien, *Zeuxis*, 8-11 ; D. Maggie, *Roman Rule in Asia Minor*, p. 731, n. 13.

plupart du temps de manière négative, rarement en toute neutralité, mais parfois distinguaient du positif dans leur personnalité. Au premier abord, dégager les usages négatifs en lien avec les Celtes dans tous les textes grecs et romains peut paraître redondant, car il est délicat de traiter en un seul bloc ce qu'ont dit les auteurs anciens séparés par des siècles de distance et dans des contextes totalement différents<sup>127</sup>. Pourtant, le fait que les Celtes attaquèrent les villes et les fermes força un ralliement entre les Grecs et implanta l'idée d'un ennemi commun, perception dont les rois hellénistiques reprirent les fondements pour asseoir leur propagande et se garantir le soutien des cités grecques. L'analyse se divise en deux grandes parties ; la première met en lumière les perceptions positives et négatives des auteurs anciens et la deuxième partie regroupe les sources épigraphiques ainsi que l'image des Celtes dans l'art. L'analyse présentera les auteurs anciens en ordre chronologique ascendant.

Pour débiter, Platon analyse l'usage du vin et fait référence aux Celtes, mais aussi aux autres populations : (trad. L. Gernet) « Je ne parle pas d'un usage quelconque du vin ou de l'abstinence totale, mais de l'ébriété, pour savoir s'il faut traiter comme les Scythes et les Perses, ou encore, comme les Carthaginois, les Celtes, les Ibères, et les Thraces, qui sont tous des peuples belliqueux »<sup>128</sup> (*Les Lois*, I, 637). Platon utilise l'adjectif πολεμικός, qui signifie « qui concerne la guerre, qui convient à la guerre ou belliqueux » pour décrire les Celtes et les autres peuples<sup>129</sup>. Le mot peut signifier un peuple qui aime faire la guerre, mais le mot μέθη qui exprime l'idée de l'excès de boisson et d'ivresse confirme l'usage négatif de πολεμικός<sup>130</sup>. Il est parfois emprunté comme antonyme de φιλικός pour qualifier le caractère hospitalier d'un individu<sup>131</sup>.

---

<sup>127</sup> Cette réflexion a été inspirée de l'article de D. Lenfant, *Vin et santé en Grèce ancienne*, p. 71.

<sup>128</sup> Λέγω δ'οὐκ οἴνου περὶ πόσεως τὸ παράπαν ἢ μή, μέθης δὲ αὐτῆς πέρι, πότερον ὡσπερ Σκύθαι χρωῖνται καὶ Πέρσαι χρηστέον, καὶ ἔτι Καρχηδόνιοι καὶ Κελτοὶ καὶ Ἰβηρες καὶ Θρᾶκες, πολεμικὰ σύμπαντα ὄντα ταῦτα γένη.

<sup>129</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon s. v.*

<sup>130</sup> Je tiens à rappeler qu'en effet ce travail se concentre sur les Celtes, mais derrière eux se cachent également toutes autres populations anciennes ou modernes qui sont traitées de manières négatives.

<sup>131</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon, s. v.*

Dans l'*Hymne à Délos*, Callimaque prédit la venue des Celtes en Grèce ainsi que les répercussions violentes sur les cités grecques : (trad. É. Cahen) « Et un jour viendra pour nous d'une lutte commune, un jour que de l'extrême Occident les derniers des Titans, levant contre l'Hellade l'épée barbare et l'Arès celte, ... et les boucliers odieux qui pour les Galates, race en délire, marqueront la route d'un destin cruel »<sup>132</sup> (*Épigrammes Hymnes IV à Délos*, 170-184). Callimaque les compare aux derniers Titans, ὀψίγονοι Τιτῆνες pour référer à la victoire divine des dieux contre les Titans et ainsi rallier tous les Grecs en opposition aux Celtes, ennemis de tous qui apportaient le chaos au monde tout comme l'avaient provoqué les Titans. Vers la fin de ce passage, on retrouve l'adjectif ἄφρων qui signifie « être privé de sentiment, insensé, déraisonnable, démence ou folie, caractérise un état psychologique »<sup>133</sup>. On retrouve ce terme dans plusieurs textes dont les deux pièces de Sophocle, *Antigone*, 383 et *Électre*, 941. Dans la tragédie d'Antigone, le Coryphée dénonce qu'elle est en pleine crise de folie, tandis que dans la deuxième, Électre se défend en disant qu'elle n'est pas folle à ce point. Dans chacun des contextes, le terme s'adresse aux personnes prises de folie qui ne se soucient pas des dieux et manquent de bon jugement en raison de confrontations avec l'autorité<sup>134</sup>. Le mot ἄφρων était connu depuis l'époque classique et référait aux personnages mythologiques pris de folie. Callimaque compare ces personnages aux Celtes pour accentuer leur caractère de démence.

Polybe fait ensuite mention des Celtes qui combattent nus : (trad. P. Pédech) « effrayants aussi étaient l'aspect et le mouvement de ces hommes nus du premier rang » (II, 29, 7)<sup>135</sup>. Au premier regard, cet extrait évoque simplement une description physique, mais cette représentation s'approche du concept du barbare qui se promène quasi nu, à l'opposé des personnes civilisées habillées. Cela pose un problème, puisque dans l'art, les Grecs

<sup>132</sup> 174 Ὀψίγονοι Τιτῆνες ἀφ' ἐσπέρου ἐσχατόωντος  
183 φάσγανα καὶ ζωστήρας ἀναιδέας ἐχθομένας τε  
184 ἀσπίδας, αἱ Γαλάτησι κακὴν ὁδὸν ἄφρωνι φύλῳ

<sup>133</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>134</sup> R. Lauriola, *Hermes*, p. 219 à 221, compare la folie des textes d'*Ajax* et d'*Antigone* à l'aide du vocabulaire. Dans la tragédie d'*Ajax*, les mots qui expriment sa folie sont ἄνους (763), μωρία (745) et μανία (59, 81, 216, 661 et 726). Par contre, le mot ἄφρων manque dans le texte, mais on y trouve des dérivés comme κάφρόνως au vers 766 et φρονεῖν aux vers 761 et 777.

<sup>135</sup> Τοῖς δὲ σκέπασμα μικρὸν ἀπίσχειν, οἷον Κελτοῖς.

représentaient leurs personnages nus. De plus, lorsque les citoyens allaient s'entraîner à la palestre ou qu'ils compétitionnaient dans des concours, ils se déshabillaient pour pratiquer leur sport, mais ils ne l'étaient pas toujours, puisque sur la scène politique ou ailleurs, leurs vêtements signalaient leur statut par rapport aux autres<sup>136</sup>. Alors, pourquoi Polybe caractérise péjorativement les Celtes selon leur nudité? S'habiller et se déshabiller sont des pratiques politiques et culturelles chez les Grecs, que les Celtes ne maîtrisaient pas. Selon F. Gherchanoc et V. Huet, le vêtement et la nudité opposeraient la catégorie des citoyens aux autres, c'est-à-dire les femmes, les métèques, les esclaves, les étrangers, etc. Par exemple, la nudité athlétique symbolise l'idéal héroïque pour les jeunes, comme leur modèle, Héraclès qui se déshabille pour accomplir ses travaux. Durant sa lutte contre le lion de Némée, il laisse de côté son armure et ses armes pour agir seulement avec son corps nu tel un lutteur dans la palestre. En plus, les représentations signalent toujours près d'Héraclès ses vêtements, ce qui justifie une nudité situationnelle<sup>137</sup>. Les distinctions sociales disparaissent au gymnase, puisque la nudité athlétique exprime le rêve grec de la valeur et l'excellence individuelles. Toutefois, l'entrée au gymnase est réglementée et contrôlée par les gymnasiarques<sup>138</sup>. Eschine explique la loi qui fixe l'heure à laquelle les athlètes peuvent entrer dans les gymnases, mais aussi quels jeunes sont admissibles à les fréquenter (*Contre Timarque*, 9-10). Bien que l'on retrouve des personnages nus dans l'art grec, la nudité est liée à la honte, au déshonneur et à la vulnérabilité pour les non-citoyens, qui sont les seuls à se distinguer par des signes vestimentaires précis. Seuls les citoyens, pour se singulariser et asseoir leur prestige et leur pouvoir, joueraient sur leur costume et leur parure strictement contrôlée.

Polybe rapporte au livre III les attaques constantes des Galates, qui furent arrêtées par les Romains : (trad. J.de Foucault) « En troisième lieu, de quelle manière les Romains, brisant l'insolence des Galates, se ménagèrent une domination sans conteste en Asie, et, d'autre part, délivrèrent les peuples qui habitaient en deçà du Taurus des craintes provoquées par les

---

<sup>136</sup> F. Gherchanoc et V. Huet, *RH*, p. 3-30. Elles reprennent et analysent plus en profondeur ce qu'avait dit R. Barthes dans son article « Histoire et sociologie du vêtement », *Annales*, 1957, 12, p. 430-441. Elles expliquent que le vêtement révèle un signe et une garantie des corps sexués, du statut politique, économique, social et religieux des personnes. En effet, on voit au V<sup>e</sup> siècle a.C. des citoyens athéniens incorporer des éléments vestimentaires perses afin de se distinguer du peuple.

<sup>137</sup> Cf. A. Stähli, *Vêtements antiques*, p. 226-227.

<sup>138</sup> O. van Nijf, *Vêtements antiques*, p. 255.

Barbares et les violences illégales des Galates »<sup>139</sup> (III, 3, 5). Deux termes nuisent à la perception des Galates. Le premier est φόβος, qui signifie « action de faire fuir en effarouchant, action de chasser, d’effrayer, objet d’épouvante, objet incitant la crainte et également de crainte soudaine ou de crainte réfléchie »<sup>140</sup>. Au temps homérique, φόβος se rattachait à la déroute liée à la panique d’une armée, tout comme le verbe φοβέομαι qui désigne le fait de fuir dans le désordre. Par la suite, le nom φόβος qualifie non plus la fuite, mais un état d’esprit, la crainte<sup>141</sup>. Le deuxième est παρανομία, qui indique une « violation de la loi, à la justice ; criminel, méchant et illégal »<sup>142</sup>. Lors des accusations d’Alcibiade pour la mutilation des Hermès, Thucydide qualifie Alcibiade de criminel en employant παρανομία (VI, 28, 2). Ce terme annonce une violation des lois grecques, ce que Polybe dénonce avec la venue des Galates, qui provoquèrent en plus la crainte parmi les citoyens.

Il poursuit ces propos négatifs lorsqu’il éclaircit la relation entre Attale I<sup>er</sup> et les mercenaires celtes : (trad. P. Pédech) « ils dévastaient avec beaucoup de sauvagerie et de violence les villes de l’Hellespont »<sup>143</sup> (Polybe, V, 111, 2-8). Il utilise ἀσελγεία qui marque « l’impudence, l’insolence et la grossièreté »<sup>144</sup>. Parfois, définissant des concepts politiques comme dans l’œuvre de Platon, (*La République*, 424e), ἀσελγεία reproche la fougue criminelle de quelqu’un, tel Prusias au livre XXXVII, 6 de Polybe. Il se sert aussi du mot βία qui signale « la force »<sup>145</sup>. Dans le contexte, le nom indique l’usage de la force ou de la violence des Galates dans la région.

<sup>139</sup> Τὸ δὲ τρίτον τίνα τρόπον Ῥωμαῖοι καταλύσαντες τὴν Γαλατῶν ὕβριν ἀδήριτον μὲν σφίσι παρεσκεύασαν τὴν τῆς Ἀσίας ἀρχήν, ἀπέλυσαν δὲ τοὺς ἐπὶ τὰδε τοῦ Ταύρου κατοικοῦντας βαρβαρικῶν φόβων καὶ τῆς Γαλατῶν παρανομίας.

<sup>140</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>141</sup> A. Serghidou, *Fear of Slaves, Fear of Enslavement in the Ancient Mediterranean*, p. 219, et voir aussi, D. LévyStone, *Phoenix*, p. 346 à 363, qui fait une synthèse des différents emplois de φόβος dans la littérature grecque. Il fait une différence entre φόβος, la peur, et δέος, la crainte, mais il relève que le sens des mots varie continuellement au travers des siècles.

<sup>142</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>143</sup> Πορθούντων μετὰ πολλῆς ἀσελγείας καὶ βίας τὰς ἐφ’ Ἑλλησπόντῳ πόλεις.

<sup>144</sup> *Ibid.*, s. v.

<sup>145</sup> *Ibid.*, s. v.

Toujours selon Polybe, après la bataille entre Persée et les Romains, Eumène, roi de Pergame, pensait que son royaume vivrait en paix : « Comme Persée et le pouvoir macédonien en général furent totalement détruits, il se heurta à l'immense danger des Galates d'Asie qui sans soupçon se soulevèrent dans les circonstances [contre lui] »<sup>146</sup> (XXIX, 22). Polybe emploie le superlatif μέγιστος, adjectif qui désigne la grandeur, avec le nom κίνδυνος. On traduit souvent κίνδυνος par « danger », mais en réalité, le sens premier serait « risque », puisqu'il est un terme de jeu, plus précisément du jeu de dés<sup>147</sup>. Dans la traduction de la collection Loeb, on ne peut pas déceler l'argument négatif contre les Galates, puisque le traducteur ne rend pas la forme absolue, que le grec exprime pourtant clairement : (trad. W. R. Paton) « there lit on him this peril from the Gauls of Asia » (XXIX, 22). Par la lecture du grec, on perçoit que Polybe considère les Galates comme un danger absolu en Asie Mineure.

Polybe poursuit l'épisode avec l'arrivée d'Attale à Rome compte tenu des répercussions galates : « Alors, il était contraint de se rendre à Rome en raison des circonstances galates »<sup>148</sup> (XXX, 1, 2). Lorsque l'on s'arrête au grec, aucun terme négatif ne sort de la plume de Polybe pour qualifier les Galates. Polybe emploie plutôt l'adjectif Γαλατικός qui signifie simplement « de Galatie ou de Gaule » pour traiter de son sujet<sup>149</sup>. En revanche, certains traducteurs inventent une connotation péjorative à des mots, comme l'a fait W. R. Paton en attribuant dans sa version un sens négatif au groupe de mots Γαλατική περίστασις en le rendant par « the Galatian danger »<sup>150</sup>. La définition ne justifie pas l'usage de ce terme pour traiter des Galates, puisqu'il signifie « circonstances dans lesquelles on se trouve, état, situation »<sup>151</sup>, mais il peut aussi démontrer qu'une situation devient

<sup>146</sup> Ἄτε τοῦ Περσέως καὶ καθόλου τῆς ἐν Μακεδονία βασιλείας ἄρδην ἀνηρημένης, τότε μεγίστοις ἐνεκύρησε κινδύνοις τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν Γαλατῶν ἀνυπονοήτως συνεξαστάντων τοῖς καιροῖς.

<sup>147</sup> Dans son article, *RÉA*, p. 189 à 194, J. Taillardat affirme que le mot κίνδυνος apparaît à Lesbos, lieu où est attesté le jeu des *cinq lignes*. Ce jeu n'est pas bien connu, mais on sait que deux joueurs poussaient des pierres, comme des pions, sur les lignes à l'aide des indications de dés jetés. Lors du jeu, l'expression employée était λίθον κινεῖν, « pousser le pion ». Le pion avançait selon le lancer des dés, ce qui donna la signification de risque. Voir aussi pour la traduction du mot A. Bernabé, *ARCHAI*, p. 119.

<sup>148</sup> Τότε δὲ καὶ διὰ τὴν Γαλατικὴν περίστασιν ἠναγκασμένος ἦκεν εἰς τὴν Ῥώμην.

<sup>149</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>150</sup> Polybe, Livre XXX, *The Histories*. Texte établi et traduit par W. R. Paton. Londres, Harvard University Press, 2012, p. 104-105.

<sup>151</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

particulièrement difficile<sup>152</sup>. On comprend donc le sens donné par W. R. Paton pour associer les circonstances difficiles avec les Galates, mais *περίστασις* ne signifie pas un danger ou une menace. Dans son œuvre, Diogène Laërce joint la philosophie stoïcienne aux actions politiques de l'homme intelligent (VII, 121). Il explique que l'homme politique peut devenir cannibale lors de circonstances (*περίστασις*) stressantes malgré son éducation et il attribue le mot aux circonstances extrêmement difficiles. Bien que les Galates aient en effet rendu la vie compliquée à certaines cités grecques, la vision de l'historien, dans ce cas W. R. Paton, doit rester neutre.

Polybe continue d'énumérer des événements concernant les Galates dans ce livre en remerciant les dieux de leur aide : « Ils consulteraient les dieux si par jugement et par union des forces ils étaient capables de contrer la crainte des Galates et le danger qui se tenait auprès d'eux »<sup>153</sup> (XXX, 2, 8). Dans ce cas, Polybe se sert de deux termes négatifs déjà analysés φόβος et κίνδυνος<sup>154</sup>, mais emploie le verbe ἐπίστημι qui signifie « placer ou poser » ; accompagné de κίνδυνος, le verbe prend cependant le sens de « menacer quelqu'un d'un danger » ou de « frapper quelqu'un d'épouvante ou de frayeur »<sup>155</sup>. Le verbe amplifie donc la peur naturellement générée par les Galates.

À travers ses livres, Diodore cite plusieurs fois les Celtes et commence par les coutumes gauloises en se référant au peuple de Gaule. Il reproche sa dépendance au vin, mais dénonce plus particulièrement sa manière de le boire, c'est-à-dire sans le mélanger à de l'eau : « Ils (les Celtes) étaient ivres dans l'excès et se versaient du vin pur qui était transporté par les marchands et en raison de leur désir, ils se servaient de la boisson de manière

---

<sup>152</sup> N. P. White, *AJP*, p. 112.

<sup>153</sup> Εἰ συμπνεύσαντες καὶ μιᾷ γνώμῃ χρώμενοι δύναιντο τὸν ἀπὸ Γαλατῶν φόβον ἀπόσασθαι καὶ τὸν ἀπὸ τούτων ἐφεστῶτα κίνδυνον.

<sup>154</sup> Polybe emploie de nouveau κίνδυνον au livre 30, 19 pour parler des Galates.

<sup>155</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

intempérante et enivrée, ils tombaient dans un sommeil ou dans un état de folie. » (, V. 26. 1-27. 1)<sup>156</sup>.

L'extrait finit par la folie des Celtes, lorsqu'ils boivent, avec le terme *μανιώδης*, dérivé de *μανία*, qui signifie « semblable à un fou, déraisonnable, insensé, folie, qui rend fou ou furieux »<sup>157</sup>. Comme pour le mot *ἄφρων*, les dérivés de *μανία* se trouvent dès l'époque classique dans les pièces tragiques d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Ce mot se précise par une folie normalement inspirée par la présence d'un délire divin ou induit par les dieux mêmes. Le mot semble signifier un concept qui se détache du simple état de folie en le rendant plus intense<sup>158</sup>. Selon les auteurs anciens, les Celtes, ou tout autre peuple étranger, buvaient le vin pur ce qui entraînait une ivresse, mais celle-ci, ajoutée à leur absence de *παιδεία*, déclenchait auprès de ces étrangers une ivresse violente, qui explique cette *μανία* plus intense et qui s'éloigne des autres concepts de folie. Diodore poursuit dans le même livre les propos négatifs en commentant l'aspect physique et le comportement linguistique des Celtes, considérés comme l'archétype de l'homme non civilisé : « Ils sont d'aspect effrayant et se montrent entièrement rudes et forts par la voix ; en groupe, ils parlent avec peu de mots et en énigmes ils exagèrent avec l'ajout ou avec l'abrègement des certains mots, ils sont menaçants et fanfarons et commencent à être pompeux dans leur langage, ils sont tranchants dans leur manière de penser et en lien avec l'apprentissage, ils ne sont pas favorisés par la nature »<sup>159</sup> (Diodore, V. 30, 31).

---

<sup>156</sup> Κάτοιοι δ' ὄντες καθ' ὑπερβολὴν τὸν εἰσαγόμενον ὑπὸ τῶν ἐμπόρων οἶνον ἄκρατον ἐμφοροῦνται, καὶ διὰ τὴν ἐπιθυμίαν λάβρω χρώμενοι τῷ ποτῷ καὶ μεθυσθέντες εἰς ὕπνον ἢ μανιώδεις διαθέσεις τρέπονται.

<sup>157</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v. Voir D. Lenfant, *Vin et santé en Grèce ancienne*, p. 67-83. Les Grecs percevaient comme déviants ceux qui n'avaient pas le même usage du vin qu'eux. Dans son article, D. Lenfant dégage bien la contradiction avec les Grecs, car l'excès de boisson était courant parmi les Grecs et même favorisé par certaine pratique. De plus, une autre boisson alcoolisée, la bière, était mal reçue par les Grecs et elle était dédiée aux étrangers, les Thraces, les Celtes, les Perses ou les Égyptiens. Dans la mythologie grecque, Dionysos avait octroyé la bière aux peuples qui ne pouvaient contempler la pousse de la vigne, même si cette boisson était bien connue, mais peu appréciée, voir l'article de P. Villard, *Histoire, économie et société*, p. 443-459.

<sup>158</sup> R. Lauriola, *Emerita*, p. 401.

<sup>159</sup> Αὐτοὶ δ' εἰσὶ τὴν πρόσοψιν καταπληκτικοὶ καὶ ταῖς φωναῖς βαρυηγεῖς καὶ παντελῶς τραχύφωνοι, κατὰ δὲ τὰς ὀμιλίαις βραχυλόγοι καὶ αἰνιγματῖαι {καὶ τὰ πολλὰ αἰνιττόμενοι συνεκδοχικῶς}· πολλὰ δὲ λέγοντες ἐν ὑπερβολαῖς ἐπ' αὐξήσει μὲν ἑαυτῶν, μειώσει δὲ τῶν ἄλλων, ἀπειληταὶ τε καὶ ἀνατακτικοὶ καὶ τετραγωδημένοι ὑπάρχουσι, ταῖς δὲ διανοίαις ὀξεῖς καὶ πρὸς μάθησιν οὐκ ἀφρευεῖς.

D'entrée de jeu, Diodore les considère comme terrifiants en raison de leur apparence physique et de leur difficulté à s'exprimer. Il utilise l'adjectif *καταπληκτικός* signifiant « qui frappe d'étonnement, qui frappe de crainte ou effrayant »<sup>160</sup>. Il est plus souvent appliqué dans des situations terrifiantes plutôt qu'étonnantes, comme chez Polybe, III, 13, 6, qui raconte les assauts à la fois vigoureux et terrifiants d'Hannibal au début des Guerres puniques. Dans un livre précédent, Diodore emploie à nouveau le verbe dans le même sens, mais en traitant de l'étonnement et de la crainte que créent les éléphants au sein d'une armée adverse lors de batailles rangées (II, 16, 8). Le verbe transmet cette peur de l'inconnu qui se dégage par un sentiment de surprise terrifiante.

Toujours dans le livre V, Diodore enchaîne avec un autre adjectif, *ἀνατατικός*, qui signifie « menaçant »<sup>161</sup>. Rarement emprunté par les auteurs anciens, le mot est seulement évoqué à son tour par Polybe lorsqu'il traite de Molon, satrape de Médie, qui effraya des officiers avec des lettres comminatoires provenant du roi Antiochos (V, 43, 5). Polybe emploie également la forme adverbiale d'*ἀνατατικός* (IV, 4, 7 et XXI, 34, 6). Sa signification désigne une mesure destinée à faire pression sur quelqu'un et qualifie aussi le caractère d'une menace, comme les Galates. Diodore poursuit dans le même livre sur le caractère cruel des Celtes : « À la suite de leur nature sauvage, ils sont impies d'une manière étrange au sujet de leur sacrifice ». (V. 32. 4-7)<sup>162</sup>. Avec l'adjectif *ἀγριότης*, Diodore expose leur côté bestial, car le mot signifie « nature sauvage ou non cultivée », en parlant d'animaux ou de plante ; « caractère farouche, sauvagerie et cruauté »<sup>163</sup>. La définition d'*ἀγριότης*, dérivé d'*ἄγριος*, est assez large, puisqu'il qualifie à la fois des animaux, comme les serpents, les panthères, les lions ou les crocodiles, désigne également des oiseaux, surtout les rapaces, certains animaux domestiqués tels les sangliers et les éléphants et signale en dernier des plantes qui n'offrent rien aux hommes et qui nuisent à l'environnement de l'homme. Toutefois, *ἀγριότης* est présenté ici par la sauvagerie naturelle de l'homme qui se détache de cet état à l'aide de l'éducation de trois concepts : l'agriculture, les lois et la religion. La sauvagerie révèle un

<sup>160</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon, s. v.*

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>162</sup> Ἀκολούθως δὲ τῆ κατ' αὐτοὺς ἀγριότητι καὶ περὶ τὰς θυσίας ἐκτόπως ἀσεβοῦσι.

<sup>163</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon, s. v.*

degré dans la vie de l'homme et ne doit pas être assimilée au terme Barbare, puisque tout homme, y compris le Grec, est bestial par nature. Entre le Grec et le l'étranger, ce n'est qu'une question de degré entre deux mondes différents. L'homme sauvage est l'image opposée illustrant ce à quoi ressembleraient les Grecs dans un monde qui cherche à maîtriser cette brutalité<sup>164</sup>.

Dans un autre livre, Diodore utilise un synonyme d'ἀγριότης : « Le même Apollodore recruta des Galates, leur donna des armes, les honora de lances comme cadeaux et du fait de leur cruauté, il se servit d'eux pour bien exécuter ses châtiments »<sup>165</sup> (XXII, Fr. 22). Le terme ὀμότης qui signifie « crudité d'un aliment, non mûr, verdeur d'un fruit », mais aussi « dureté, cruauté et inhumanité » fait référence au manque de culture des Celtes<sup>166</sup>. La plupart du temps, ὀμότης signifie la cruauté d'un geste, comme dans l'*Ion* d'Euripide lorsqu'une prophétesse songeait à porter hors de l'enceinte l'enfant de Phoibos (*Ion*, 43) ou d'une personne, tel Cyrus roi des Perses reconnu pour être cruel dans l'œuvre de Xénophon (*Cyropédie*, IV, 5, 19). Encore une fois, Diodore rapproche les Celtes de la nature sauvage de l'homme. Somme toute, les deux derniers passages de Diodore semblent désigner une violente pulsion des Celtes prêts à tout pour se satisfaire<sup>167</sup>.

Arrien raconte que des ambassadeurs celtes se présentèrent à Alexandre pour conclure une alliance avant son départ pour l'Asie. Arrien cite ce qu'Alexandre a dit concernant les Celtes : « Que les Celtes sont fanfarons » (*L'Anabase d'Alexandre*, I, 4, 8)<sup>168</sup>. L'adjectif

---

<sup>164</sup> C. Bréchet, *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions*, p. 119-125.

<sup>165</sup> Αὐτὸς Ἀπολλόδωρος Γαλατὰς εὐρὼν καὶ τούτοις ὄπλα διδοῦς καὶ δωρεαῖς τιμήσας δορυφόροις ἐχρήτο πιστοῖς καὶ πρὸς τὰς κολάσεις εὐθέτοις διὰ τὴν ὀμότητα.

<sup>166</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>167</sup> C. Bréchet, *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions*, p. 127.

<sup>168</sup> Ὅτι ἀλαζόνες Κελτοὶ εἰσιν. Est-ce que ce sont les mêmes mots exprimés par Alexandre après le passage des Celtes? En réalité, aucune personne n'est en mesure de reprendre les mots exacts, même si ce n'est qu'une simple phrase. Les discours repris par les auteurs anciens se caractérisent par leur difficulté à distinguer la vérité de la fiction. Souvent, les auteurs anciens employaient les discours pour embellir leur texte. Arrien ne connaissait rien à l'histoire d'Alexandre, excepté ce qu'il avait lu de ses sources, desquelles il s'était inspiré pour écrire les discours d'Alexandre. Les principales sources utilisées par l'auteur furent les écrits de Ptolémée et d'Aristobule, qui accompagnèrent Alexandre durant sa campagne en Asie. Certains auteurs comme Onésicrite glorifient et parsèment le récit d'Alexandre par des fables comme la visite de la reine des Amazones. Toutefois, Arrien rend son texte cohérent, clair et détaillé et ne tombe pas dans la fable. Voir Arrien, livre I,

ἀλαζών-όνοσ signifie à la fois « vagabond, charlatan, imposteur et vantard, mais aussi glorieux »<sup>169</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, on pensait que son étymologie venait de la tribu des Ἀλαζόνες, peuples mentionnés par Hérodote IV, 17, qui vivaient en Thrace. Le nom des Ἀλαζόνες est devenu un nom commun pour désigner quelqu'un de fanfaron ou de vagabond<sup>170</sup>. En revanche, S. West suggère dans son article « Some Oriental Motifs in Archilochus », qu'ἀλαζών vient de l'akkadien *aluzinnu*, deux termes formellement similaires qui notent l'aspect fanfaron d'un individu<sup>171</sup>. Quelques années plus tard, R. D. Griffith et R. B. Marks analysent en profondeur les deux mots en expliquant chacun leur définition, les liens évidents entre les deux noms et les connexions entre les Babyloniens / Assyriens et les Grecs<sup>172</sup>. Alexandre doit être surpris par le comportement des Celtes ainsi que par l'unique crainte que le ciel leur tombe sur la tête. Pour mettre en évidence leur côté ridicule, Alexandre les qualifie de fanfarons.

Pausanias traite de l'entrée des Celtes en Grèce dans son livre X et illustre leur ardeur et leur furie au combat : « Ils bouillonnaient de combattre l'ennemi avec un esprit sans raison comme s'ils étaient des bêtes sauvages. L'absence de raison ne les abandonnait pas lorsqu'ils respiraient, ni quand ils étaient transpercés par les armes de jets et des javelots »<sup>173</sup> (X, 21, 3). Deux termes négatifs sont employés par Pausanias pour abaisser les Celtes ; le premier est un groupe de mots θύμος μετὰ οὐδενὸς λογισμοῦ. Le mot θύμος signifie « le souffle, l'âme, la volonté et le désir, mais aussi le cœur, l'être animé, le bon courage et la colère violente »<sup>174</sup>. Sans analyser en profondeur le concept de l'âme, puisqu'il est un terme assez complexe, θύμος exprime chez Homère le cœur, le courage du guerrier héroïque et le pouvoir combatif du guerrier, mais aussi le cœur troublé ou la colère même, comme la confrontation

---

*Anabasis of Alexander*, texte traduit et établi par P. A. Brunt, Cambridge (Mass.) Londres, Harvard University Press, 1989, p. XVIII à XXXIV.

<sup>169</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s.v.

<sup>170</sup> Cf. G. Bonfante, *Bulletin de la société de linguistique*, p. 77-78.

<sup>171</sup> Cf. S. West, *ZPE*, p. 1 à 5.

<sup>172</sup> Cf. R. D. Griffith et R. B. Marks, *Phoenix*, p. 23 à 38.

<sup>173</sup> Οἱ δὲ ἐν ὀργῇ τε ἐπὶ τοὺς ἐναντίους καὶ θυμῷ μετὰ οὐδενὸς λογισμοῦ καθάπερ τὰ θηρία ἐχώρουν· καὶ οὔτε πελέκεσι διαιρουμένους ἢ ὑπὸ μαχαιρῶν ἢ ἀπόνοια τοὺς ἐτι ἐμπνέοντας ἀπέλειπεν, οὔτε ὅσοι βέλεσι καὶ ἀκοντίοις διεπείροντο.

<sup>174</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

entre Achille et Agamemnon (*Iliade*, I, 173)<sup>175</sup>. Plus tard, Platon et Aristote expliquent le concept de θύμος (*Lois*, IX, 868 d-869 c et *La Politique*, VII, 6, 1327b). Avec Platon, on perçoit une nouvelle conception du θύμος en deux temps. Dans une première période, l'imperfection des sens s'oppose à la quête de la vérité et de la justice. Plus tard, l'affectivité rationalisée vient seconder les enquêtes que la raison s'efforce de mener<sup>176</sup>. Quant à Aristote, il définit globalement θύμος par la rage de tuer, l'amour, la capacité à commander et le sentiment de liberté<sup>177</sup>. Il analyse plus en profondeur le θύμος, puisque la colère se divise en deux : ὀργή, la colère proprement dite, caractérisant l'homme et θύμος, l'ardeur emportée, caractérisant l'animal aussi bien que l'homme<sup>178</sup>. On peut donc dire que, dans le contexte de Pausanias, θύμος μετὰ οὐδενὸς λογισμοῦ se résume par l'ardeur emportée ou le désir spontané et animal des Celtes qu'ils ont d'affronter tous les défis devant eux. À titre de parallèle, Memnon emploie également θύμος pour désigner le côté animal des Galates : (trad. V. Davaze) « Elle était donc assiégée et le temps qui passait réduisait les Galates à manquer du nécessaire ; en effet, c'est par sa fougue et non par une préparation adéquate que le Galate sait se distinguer à la guerre »<sup>179</sup>. Le mot θύμος accentue la férocité des Galates, ce qui marque une fois de plus une image péjorative, puisque Memnon les perçoit comme un peuple violent, qui dicte sa conduite à la guerre seulement avec leur rage. Toutefois, V. Davaze note également que les Galates ne sont pas les seuls à être qualifiés comme des βάρβαροι, mais bien tous les peuples pontiques qui vainquent les armées du roi<sup>180</sup>.

Le deuxième terme appliqué par Pausanias compare les Celtes à des animaux acharnés par l'emploi du nom θηρίον signifiant « bête féroce, sauvage, bête malfaisante, serpent et

<sup>175</sup> Cf. J. Frère, *Ardeur et colère. Le thumos platonicien*, p. 15-16.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 109-110. Dans son ouvrage, l'auteur analyse la définition du θύμος avant Platon. Il traite des poètes (Homère, Hésiode et Pindare), des tragédiens (Eschyle, Sophocle et Euripide) et des préplatoniciens (Héraclite, Parménide et Démocrite). J. Frère enchaîne avec une analyse approfondie des différentes sphères du θύμος platonicien.

<sup>177</sup> J. Shay, *War and Violence in Ancient Greece*, p. 34.

<sup>178</sup> J. Frère, *Ontologie et dialogue*, p. 174.

<sup>179</sup> V. Davaze, *Memnon, historien d'Héraclée du Pont : commentaire historique. Archéologie et Préhistoire*, Thèse, Université du Maine, 2013, p. 55. Ἐπολιορκεῖτο μὲν οὖν αὕτη, καὶ χρόνος ἐτρίβετο, ὃς τοὺς Γαλάτας εἰς ἔνδειαν τῶν ἀναγκαίων συνήλαυνε· θυμῷ γὰρ καὶ οὐ παρασκευῇ τῇ δεούσῃ Γαλάτης ἀνὴρ τὸν πόλεμον διαφέρειν οἶδε.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 56.

reptile »<sup>181</sup>. Bien que son usage se réfère pour la plupart du temps aux animaux ou aux insectes, on connaît son usage pour désigner péjorativement quelqu'un par un passage du discours d'Eschine, qui traite Démosthène de monstre, dans le livre II de Pline le Jeune : (trad. A.-M. Guillemin) « si vous eussiez entendu le monstre en personne »<sup>182</sup> (II, 3, 10). La coloration négative du terme θηρίον est déjà connue au temps d'Aristophane, chez qui ce mot qualifie les personnes d'animaux dépourvus d'esprit et de courage (*Les Cavaliers*, 273). La majorité du temps, θηρίον porte une forte charge de dégoût et de répulsion pour l'homme qualifié, mais sans dégager un sentiment de frayeur inspirée par l'animal féroce<sup>183</sup>.

Plus loin dans la même section, Pausanias raconte l'après-bataille, ce moment durant lequel les Grecs ramassaient leurs morts pour les enterrer afin qu'ils puissent recevoir une sépulture conforme aux traditions et ainsi atteindre les Enfers. En revanche, cette coutume n'était pas pratiquée par les Celtes et Pausanias exploite ce prétexte pour leur attribuer encore une image négative : « Il me semble que deux raisons existent du fait qu'ils ne s'occupent pas de l'enterrement de leur mort : ils voulaient frapper de stupeur les soldats ennemis et parce que leur compassion n'existe pas pour ceux qui sont morts au travers de leur habitude »<sup>184</sup> (X, 21, 7). Pausanias explique que les Celtes n'ont aucune émotion pour les leurs lorsqu'un d'eux tombe au combat en raison de leur désir d'effrayer l'ennemi. Il utilise le verbe ἐκπλήσσω qui signifie « abattre en frappant, frapper de stupeur, d'admiration, de crainte ou être frappé de terreur »<sup>185</sup>. Parmi les mots de peur dans la langue grecque, ἐκπλήσσω est le plus véhément et implique une situation prise avec soi-même qui efface toute pensée pour laisser la place à la peur, tandis que φόβος et δέος représentent une terreur immédiate qui s'oppose à une anticipation de méchanceté<sup>186</sup>.

<sup>181</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, p. 336.

<sup>182</sup> Τὶ δέ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου ἠκούσατε.

<sup>183</sup> Cf. J.-L. Perpillou, *Essais de lexicographie en grec ancien*, p. 201-207.

<sup>184</sup> Ὀλιγώρως δὲ αὐτοὺς ἐς τῶν ἀπογινόμενων ἔχειν τὰς ταφὰς δύο ἐμοὶ δοκεῖν τὰ ἀναπειθόντα ἦν, πολεμίους τε ἄνδρας ἐκπλήξαι καὶ ὅτι ἔστι τεθνεώτων οὐ δι' ἔθους οἶκτος αὐτοῖς.

<sup>185</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>186</sup> W. Desmond, *Classical Philology*, p. 361.

Finally, Pausanias describes the atrocities during the sack of Kallion by the Celts just before their march towards Delphi. However, he wrote well after the events and the same report exaggerated the facts by amplifying the stereotypes: « Orestorios and Combutis sacked the city in the most profane way that I have ever heard of: the men; all the men were annihilated just as the old men and the newborn were killed in the arms of their mothers and the Galatians killed the women, who had a rich milk, to drink their blood and to satisfy themselves with their flesh »<sup>187</sup>(X, 22).

Pausanias depicts these events in such a way that he exposes the brutality of the Celts by describing them on the one hand as impious, but also as the most violent aggressors ever seen with the superlative adjective *ἀνόσιος*. Herodotus used this word as well, when he cited the speech of Themistocles who tried to convince the Athenians to pursue Xerxes up to Hellespont; the Athenian strategist described the invader as: « an impious and cruel man »<sup>188</sup> (VIII, 109). The definition of Galatians by Pausanias is close to the perception of the Persian king, impious according to the Greeks. To amplify the force of the word *ἀνόσιος*, Sophocles applied it as well in the tragedy *Oedipus Rex*, during the dialogue between Tiresias and Oedipus. Tiresias proclaims the criminality (*ἄνισος*) of Oedipus, who is surprised by the impudence of Tiresias to use such a word against him (Sophocles, *Oedipus Rex*, 353). Not only *ἀνόσιος* reveals the character of impiety of a person, but it also conveys a strong character in Greek culture.

Two Latin authors mention the Celts in their work, Titus Livy and Justin<sup>189</sup>. Titus Livy reports their deeds in Greece: (trad. G. Achard) « Puis les Gaulois, des peuples sauvages et invincibles se répandaient en Macédoine et en Grèce; ils ne devaient pas

---

<sup>187</sup> Καὶ τὰ ἐς Καλλιέας Κόμβουτις οἱ ἐργασάμενοι καὶ Ὀρεστόριος ἦσαν, ἀνοσιώτατά τε ὧν ἀκοῇ ἐπιστάμεθα καὶ οὐδὲν τοῖς ἀνθρώπων τολμήμασιν ὅμοια. γένος μὲν γε πᾶν ἐξέκοψαν τὸ ἄρσεν, καὶ ὁμοίως γέροντές τε καὶ τὰ νήπια ἐπὶ τῶν μητέρων τοῖς μαστοῖς ἐφονεύετο· τούτων δὲ καὶ τὰ ὑπὸ τοῦ γάλακτος πιότερα ἀποκτείνοντες ἐπινόων τε οἱ Γαλάται τοῦ αἵματος καὶ ἤπτοντο τῶν σαρκῶν.

<sup>188</sup> Ἔοντα ἀνοσιόν τε καὶ ἀτάσθαλον.

<sup>189</sup> En fait, d'autres auteurs latins, comme Ammien Marcellin, César ou Tacite, traitent des Celtes, puisqu'ils ont joué un rôle important dans l'histoire romaine. Toutefois, Justin et Tite-Live signalent l'influence des Celtes en Grèce, notre terrain de recherche. Le travail pourrait intégrer les altercations entre les Celtes et les Romains, mais cela dépasserait largement le cadre spatio-temporel de la recherche.

en écartant les dangers immédiats, laisser place à des périls plus grands et plus importants »<sup>190</sup> (XXXIII, 12, 10). Dans l'extrait, *ferus*, mot déjà cité par Cicéron dans l'expression *gens fera* (*Des lois*, I, 24) pour désigner un groupe féroce, qualifie les Celtes de « sauvages, de non apprivoisés ou non cultivés, mais aussi de grossiers, de farouches et de cruels »<sup>191</sup>. Chez Cicéron, *ferus* qualifie deux catégories d'hommes ; la première catégorie regroupe les peuples soumis et vaincus par Pompée, les non-civilisés de la garde de Denys de Syracuse et les Romains du temps de Romulus, tandis que la seconde rassemble les adversaires de Cicéron. Il conçoit *ferus* comme l'antithèse de l'*humanitas*, qui représente à la fois la civilisation, mais également le sentiment d'appartenance à l'espèce humaine<sup>192</sup>. Le sens de *ferus*, employé par Tite-Live pour traiter des Celtes, prend tout son sens dans la définition de Cicéron. Finalement, le terme *indomitus* marque une caractéristique celte selon Tite-Live qui les qualifie d'indomptés, d'insoumis (en parlant d'animaux) ou d'invaincus<sup>193</sup>.

Enfin, Justin explique les raisons du départ des Celtes de leur pays d'origine pour enchaîner avec leur arrivée en Italie et en Grèce : « Ce peuple farouche, audacieux et belliqueux ... Le nom Gaulois inspirait une telle terreur que même des rois qu'ils n'attaquaient pas achetèrent d'eux-mêmes la paix à grand prix » (Justin, XXIV, 4)<sup>194</sup>. Justin dépeint les Celtes avec trois caractéristiques, dont deux péjoratives ; *aper* signifiant « rugueux, âpre raboteux », mais aussi « sévère, farouche et violent (en parlant d'animaux) »<sup>195</sup> et *audax*, qui signifie « hardi et audacieux » au sens péjoratif<sup>196</sup>. Puis, il complète cet extrait avec *terror*, « la terreur, l'effroi ou l'épouvante »<sup>197</sup>, pour représenter l'effet des Celtes sur les populations. On retrouve cette même construction *terror Gallicis nominis* plus loin dans le livre XXV, 2. Le mot *terror* est souvent exploité en raison d'une

<sup>190</sup> *Gallos deinde, gentes feras et indomitas, in Macedoniam se et in Graeciam effusuras ; ne proxima quaeque amoliendo maioribus grauioribusque aditum ad se facerent.*

<sup>191</sup> *Le Grand Gaffiot, s. v.*

<sup>192</sup> G. Salamon, *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions*, p. 11 à 20.

<sup>193</sup> Voici les usages répétés par Tite-Live lorsqu'il traite des Celtes : *belua* 38, 17, 15 *feritas* 38, 17, 15 ; 38, 48, 12. 38, 47, 9 *ferox* 38, 17, 3 *fervidus* 38, 17, 7 *indomitus* 38, 12, 4 *ira* 38, 17, 7 *rabies* 38, 17, 8 *terribilis* 38, 17, 1 ; 38, 17, 1 *terror* 38, 16, 10 ; 38, 16, 13 ; 38, 17, 4.

<sup>194</sup> *Gens aspera, audax, bellicosa ... tantusque terror Gallici nominis erat, ut etiam reges non lacessiti ultro pacem ingenti pecunia mercarentur.*

<sup>195</sup> *Le Grand Gaffiot, s. v.*

<sup>196</sup> *Ibid., s. v.*

<sup>197</sup> *Ibid., s. v.*

certaine variété de sens. *Terror* signifie à la fois ce qui provoque la peur, mais aussi dans certains contextes, le processus dans lequel le sujet est gagné par le sentiment de peur. Il s'applique également lors de revirements de situation qui s'accompagnent d'un véritable état de choc. La plupart du temps, *terror* désigne ce qui fait naître une forte peur et une crainte intense provoquant un choc<sup>198</sup>. Enfin, Justin rappelle l'attaque des Celtes à Delphes : « Ils se brisèrent à la violence des Celtes, terreurs d'Asie et d'Italie, durant la guerre à Delphes »<sup>199</sup> (XXXII, 1). *Terribilis*, signifiant effrayant, épouvantable et terrible, qualifie leur réputation en Italie et en Grèce.

L'analyse des mots chez les auteurs anciens a permis de comprendre que l'on retrouve plusieurs propos négatifs concernant les Celtes, les Galates ou les Gaulois et surtout des mots se rattachant au monde animal. Pour traiter des Celtes, les auteurs employèrent des termes comme ἀγριότης, θηρίον, *aper*, *feritas*, *belua* et *indomitus* pour les rapprocher d'animaux afin de les dénigrer. Tite-Live rend cet aspect de leur côté farouche dans un passage : (trad. R. Adam) « Ne croyez pas que les bêtes sauvages [les Gaulois] soient seules à garder, quelque temps après leur capture, cette férocité des animaux des forêts avant de s'adoucir quand la main de l'homme les a longtemps nourries, et que la férocité humaine ne s'affaiblisse pas de la même façon » (XXXVIII, 17)<sup>200</sup>. Dans cet extrait, Tite-Live emprunte le langage de la chasse comme les termes *beluas*, *captas*, *feritatem illam siluestrem*, *mitescere* et *alantur* pour faire référence à la défaite des Celtes. À la lecture de l'extrait, on s'imagine davantage des Romains à la chasse pour capturer un lion pour le ramener à Rome pour les jeux. L'usage constant de termes péjoratifs force inconsciemment les chercheurs à dénigrer les Celtes et conduit même des traducteurs à ajouter des mots qui ne figurent pas dans le texte grec ou latin, ce qui a pour conséquence d'assombrir l'image des Celtes. Une lecture rapide des auteurs anciens favorise une vision négative des Celtes, mais une perception positive peut être également perçue dans les textes, et ce, malgré les actions dommageables des Celtes en

---

<sup>198</sup> Cf. J.-F. Thomas, *RÉL*, p. 216 à 233, qui compare et définit les différentes manières de nommer la crainte en latin (*metus*, *timor*, *formido*, *pauor* et *terror*).

<sup>199</sup> *Quibus Gallorum uiolentiam Asiae Italiaeque terribilem Delphico bello fregerint quae gloriosa recordatio maius desiderium libertatis augebat.*

<sup>200</sup> *Nolite existimare beluas tantum, recens captas, feritatem illam siluestrem primo seruare, dein, cum diu manibus humanis alantur, mitescere, in hominum feritate mulcenda non eadem naturam esse.*

territoire grec. Le prochain point abordera donc les qualités des Celtes selon la vision des Grecs et des Romains.

## 2. Perceptions positives des auteurs anciens

Le but premier de l'analyse est de dégager les préjugés que l'on trouve dans les écrits des auteurs anciens afin de prendre conscience de ces erreurs, mais les historiens anciens n'ont pas toujours traité les Celtes de manière adéquate ; ils ont en effet trouvé des caractéristiques positives qui se divisent en deux catégories, le courage et la valeur guerrière celtique et des références aux récits mythologiques grecs.

Malgré leurs commentaires souvent sévères, les auteurs anciens s'accordaient sur le fait que les Celtes étaient courageux. Aristote souligne dans *La Politique*, VII, 2, 9, la puissance militaire et même la domination de certains peuples, dont les Celtes<sup>201</sup>. Aristote enchaîne avec les soins et l'éducation des nouveau-nés et donne des exemples inspirés des autres peuples, dont les Celtes. En effet, il dit que : (Trad. J. Aubonnet) « chez d'autres, de ne leur mettre peu de vêtements comme chez les Celtes » (Aristote, *La politique*, VII, 17, 3). Aristote remarque qu'il est profitable d'habituer les jeunes enfants au froid, puisque cela est fort utile lors de leur formation guerrière.

Polybe utilise quant à lui un synonyme d'ἄλκιμος, ἀνδρεία, pour représenter la bravoure celte (Polybe, I, 6, 2-4 et V, 111, 2-8). Il rend hommage au prince Ortiagon qui maîtrisait, selon l'auteur, les qualités que tous les Celtes possédaient, c'est-à-dire le courage ainsi que les compétences dans l'art de la guerre<sup>202</sup> (Polybe, XXII, 21). Aristote explique que le courage est ruiné par l'excès ou par une pratique insuffisante, tandis que la modération les conserve. L'homme courageux est celui « qui marche à travers tout » et « fait preuve de

---

<sup>201</sup> Ἔτι δ' ἐν τοῖς ἔθνεσι πᾶσι τοῖς δυναμένοις πλεονεκτεῖν ἢ τοιαύτη τετίμηται δύναμις, οἷον ἐν Σκύθαις καὶ Πέρσαις καὶ Θραξί καὶ Κελτοῖς.

<sup>202</sup> Τὸ δὲ συνέχον παρὰ Γαλάταις, ἀνδράδης ἦν καὶ δυναμικὸς πρὸς τὰς πολεμικὰς χρεῖς.

témérité » en opposition à l’homme craintif qui fuit à tout coup (*Éthique à Nicomaque*, II, 2, 7). Selon les Grecs, l’homme courageux affronte la peur, mais pas n’importe laquelle. L’homme brave doit affronter la mort de manière spécifique, puisque par exemple mourir de maladie n’est pas honorable, même si l’on ressent la peur. Pour Aristote, le courage est une vertu rare qui se résume en effet sur le champ de bataille, mais ce ne sont pas toutes les morts qui sont honorables<sup>203</sup>.

Diodore mentionne plus explicitement le courage celte lorsqu’il décrit les prouesses militaires du tyran Denys, lequel envoya un contingent de Celtes afin de venir au secours des Lacédémoniens : « ils montrèrent leur bravoure »<sup>204</sup> (XV, 70). Il utilise le mot ἀνδραγαθέω qui signifie « agir en homme de bien ou de cœur »<sup>205</sup>. Composé d’ἀνὴρ et d’ἀγαθός, le verbe signifie la bonne conduite de l’homme sur le champ de bataille pour la gloire de sa cité. Polybe raconte que Himilcon, commandant d’une garnison romaine, encouragea ses troupes en leur expliquant que celui qui se signifierait par sa conduite obtiendrait une récompense magnifique (I, 45). C’est une manière de stimuler les soldats à faire preuve d’une bonne conduite. Diodore glorifie les Celtes, puisqu’ils ont démontré leur bravoure sur le champ de bataille. Il enchaîne avec un deuxième point positif auquel nul autre ne fait référence : « des gardes du corps fidèles »<sup>206</sup> (XXII, fr. 8). Mais l’idée de cette fidélité va à l’encontre du principe des mercenaires qui choisissent le camp le plus gratifiant<sup>207</sup>. Strabon loue leur puissance d’autrefois en utilisant εὐανδρέω qui se traduit par « abonder en hommes beaux, forts courageux »<sup>208</sup> (IV, 1, 13).

<sup>203</sup> Cf. J. J. Sanford, *International Philosophical Quarterly*, p. 431-434, qui explique bien la définition de courage dans les œuvres d’Aristote qui le sépare en quatre concepts : le courage ne semble pas se glisser dans le modèle de l’eudémonisme, le courage est réservé à un très petit nombre d’actions, cette restriction exclut les femmes et les hommes non-combattants et le courage est compté comme une vertu parce qu’il est noble et beau.

<sup>204</sup> Καὶ μάχας ἀνδραγαθούντων αὐτῶν.

<sup>205</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>206</sup> Δορυφόροις πιστοῖς.

<sup>207</sup> Cf. G. T. Griffith, *The Mercenaries of the Hellenistic World*, p. 67-70-71-143-166 et 181 à 185, répertorie tous les rôles de mercenaires galates en Asie Mineure.

<sup>208</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v. ; Ἐοίκασι δὲ καὶ δυναστεῦσαί ποτε καὶ εὐανδρήσαι τοσοῦτον, ὥστε στάσεως ἐμπεσοῦσης ἐξέλασαι πολὺ πλῆθος ἐξ ἑαυτῶν ἐκ τῆς οἰκείας.

Le dernier auteur grec à fournir les points positifs concernant les Celtes est Pausanias lorsqu'il dépeint leur entrée à Delphes. Il mentionne les gardes du corps de Brennos en les décrivant comme ἄλκιμος qui les désigne comme « forts, robustes, vaillants et courageux »<sup>209</sup> (Pausanias, X, 23, 6). Ce même terme est employé par Lucien pour décrire les Galates lors de la victoire d'Antiochos I<sup>er</sup> (Lucien, *Zeuxis*, VIII). Le mot est souligné par Homère pour décrire la vaillance des Troyens devant Ulysse (*Iliade*, XI, 483) ou le courage d'Ulysse contre les prétendants (*Odyssée*, XXII, 125). Hérodote l'applique quant à lui pour dire que les autres ethnies ne sont pas belliqueuses (V, 49), tandis que Xénophon lui donne la même signification de vaillance qu'Homère (*Cyropédie*, I, 4, 22).

Les auteurs latins énoncèrent également des propos positifs envers les Celtes comme Tite-Live qui explique que les Galates représentaient les guerriers les plus réputés parmi tous les peuples de l'Asie<sup>210</sup> (XXXVIII, 17, 2). Justin présente ensuite la victoire d'Antiochos par la *uirtute Gallorum*, cette valeur morale et physique de l'homme (XXVII, 2, 11). Sans analyser en profondeur *uirtus*, puisque de nombreux articles ont été écrits à son sujet, un parallèle peut être fait avec le concept grec d'ἀνδρεία<sup>211</sup>. Cependant, *virtus* semble s'être développé plus librement que les autres mots avec l'ajout du suffixe « *tut* », au mot *vir*. Au lieu de référer au statut de l'homme, il est plus appliqué comme une qualité de l'homme ; en clair, ce qui est propre à un *vir* est *virtus*. Dans une société grecque ou romaine militarisée, les valeurs centrales de la masculinité chez les citoyens se résument tant par les capacités physiques que par le courage<sup>212</sup>.

---

<sup>209</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon, s. v.*

<sup>210</sup> *Non me praeterit, milites, omnium quae Asiam colunt gentium Gallos farma belli praestare.*

<sup>211</sup> Depuis 2000, plusieurs articles traitent des différentes analyses de *uirtus* entre autres, C. Balmaceda, *Histories*, p. 340-363 ; H.-J. Glücklich, *Der Altsrachliche Unterricht*, p. 12-25 ; J. J. Palao Vicente, *Gerion*, p. 191-206 ; K. F. L. Pollmann, *Vergil und das antike Epos*, p. 355-366 ; P. Emberger, *Von wirtschaftlicher Macht und militärischer Stärke*, p. 187-198.

<sup>212</sup> Cf. C. Balmaceda, *Gerion*, p. 286-287. Dans son article, l'auteur traite principalement du courage selon les Romains, mais confirme que cette valeur se trouvait dans les récits des auteurs anciens comme Thucydide qui rapporte que Périclès déclare que les Athéniens ne craignaient pas de donner leur vie pour sauver Athènes (II, 39, 4) et Platon qui crée un dialogue complet, *Lachès*, afin de donner une définition du courage et d'établir quelles étaient les implications pour le service de l'état.

Dans la même idée du courage, les Celtes ont parfois été introduits dans la mythologie grecque. Un long passage de Diodore vante leur courage, mais avec un héros vénéré par plusieurs cités grecques. Diodore affirme qu'Héraclès était le fondateur des Celtes, car selon ses propos, Héraclès se serait arrêté en Gaule pour y fonder la ville d'Alésia durant son dixième travail, lequel consistait à capturer les bœufs de Géryon<sup>213</sup>. Lors de son passage, Héraclès s'unit à une vierge et donna naissance à un enfant dont le nom aurait été Galate. À la suite de grands exploits, le fils d'Héraclès nomma tous ses sujets Galates ou Gaulois, événement qui expliquerait leur bravoure au combat (Diodore, V, 24, 2-25).

Le courage d'Héraclès reflétait bien l'ardeur au combat des Celtes, mais il semble ironique que le défenseur de l'homme face au parjure soit de fait le héros fondateur des Celtes, lesquels semèrent le désordre parmi les cités grecques. En revanche, les Grecs voyaient en ces contrées lointaines et fabuleuses des régions étrangères dont Héraclès fut le premier explorateur. Pour les Grecs, les agissements d'Héraclès ont une valeur historique, qui, bien qu'elle se base sur des légendes mythologiques, dévoile une filiation hellénique avec les populations de l'Occident, mais aussi confirme la découverte par un Grec de ces terres lointaines souvent considérées comme des lieux d'épouvante<sup>214</sup>.

Diodore opère encore un rapprochement avec la mythologie en présentant le partage du repas après un combat : les plus braves prenaient les meilleures portions, comme le passage de l'Iliade où Ajax revient du combat singulier contre Hector (V. 28. 2-6)<sup>215</sup>. Diodore complimente ici les Celtes en comparant leurs mœurs avec des faits et personnages connus de la mythologie grecque.

---

<sup>213</sup> Pour le passage d'Héraclès en Gaule, voir aussi Ammien Marcellin, *Histoire romaine*, XV, 9, 6 ; Aristote, *Mirabilium auscultationes*, 837 a ; Diodore, *Bibliothèque historique*, IV, 19 ; Parthénius de Nicée, *Passions amoureuses*, 30, 1 ; Pétrone, *Satiricon*, 122 et Tacite, *Annales*, II, 12, 60.

<sup>214</sup> Cf. F. Benoit, *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, p. 105-106.

<sup>215</sup> Τοὺς δ' ἀγαθοὺς ἄνδρας ταῖς καλλίσταις τῶν κρεῶν μοίραις γεραίρουσι, καθάπερ καὶ ὁ ποιητὴς τὸν Αἴαντα παρεισάγει τιμώμενον ὑπὸ τῶν ἀριστέων, ὅτε πρὸς Ἑκτορα μονομαχίᾳς ἐνίκησε.

En dépit des termes péjoratifs émis par les auteurs anciens à l'endroit des Celtes, des Gaulois ou des Galates, force est d'admettre que les Grecs et les Romains leur ont reconnu certaines caractéristiques positives comme la bravoure, le courage et la fidélité. Ils ont fait remonter leur origine au plus célèbre héros grec Héraclès, qui représentait la raison de l'ἀνδρεία. Là réside sans doute le motif principal qui encouragea les rois hellénistiques à recruter les Celtes comme mercenaires dans leur armée, parce qu'ils savaient qu'ils possédaient la valeur du courage au combat.

### 3. L'appellation des Celtes dans les documents épigraphiques

Les auteurs anciens ne sont pas les seuls témoins décrivant les Celtes, car les sources épigraphiques complètent les attestations et permettent également de découvrir les propos de citoyens grecs, par ailleurs anonymes, qui avaient vécu aux premières loges les conflits entre les cités et les Celtes. À priori, on serait tenté de penser que les textes épigraphiques revendiqueraient davantage l'idée d'une menace celte, puisque les citoyens se retrouvaient au cœur de l'action. En regard des auteurs anciens qui écrivaient selon les déclarations de témoins souvent postérieurs, les citoyens rédigeaient les documents épigraphiques peu de temps après les conflits avec les Galates, ce qui logiquement aurait encouragé l'emploi de propos négatifs durant l'écriture de ces textes qui sont principalement des décrets votés en assemblée.

Dans la plupart des documents épigraphiques conservés, le rédacteur mentionne explicitement le terme « Galate » ainsi que tout autre dérivé ou apparenté comme les noms des trois tribus installées en Asie Mineure<sup>216</sup>. Dans d'autres cas, certaines pierres négligent la mention des Celtes, mais laissent penser qu'ils ont joué un rôle dans les affaires des cités

---

<sup>216</sup> Voir *Syll.*<sup>3</sup> 166, ligne 28 « Γαλατικά » ; *OGIS* 748, lignes 16-17 « Γαλάτας » ; M. Wörle « Antiochos I., Achaios der Ältere und die Galater », ligne 12 « Γαλατικόν » et 14 « Γαλατῶν » ; *OGIS* 269, ligne 1 « Τολιστο[αγίους Γαλάτ]ας » ; *OGIS* 275, « Τολιστοαγίους καὶ Τεκτοσάγας Γαλάτας » *OGIS* 276, « Τολιστοαγίους Γαλάτας » ; *OGIS* 280, ligne 3 « Γα[λ]άτας » ; *OGIS* 751, ligne 5 « Γαλατῶι » ; *OGIS* 223, ligne 29 « Γαλατικά » ; *IG* XI 4 1105, ligne 5 « Γαλάταις ».

grecques. Dans le décret analysé par G. Manganaro dans *Chiron* 30, on déduit que les Grecs étaient alarmés par la présence des Galates, mais rien n'indique de qui émanait l'insécurité. Le décret, découvert en 1998 sur le site de Kymè en Éolide, confirme les efforts de la cité pour se procurer des armes auprès de Philétairos. La cité de Kymè avait déjà reconnu des actions de Philétairos en établissant un sanctuaire à son nom et en nommant un festival en son honneur, puisqu'il lui avait rendu de grands services<sup>217</sup>. Philétairos est reconnu auprès des cités pour avoir remporté contre les Galates une victoire, attestée par une dédicace inscrite sur un monument à Délos (*IG*, XI. 4. 1105)<sup>218</sup>. Dans les premières lignes, les citoyens dépêchent rapidement deux ambassadeurs auprès de Philétairos dans le but d'armer les citoyens pour défendre tant la *χώρα* que la *πόλις* contre un agresseur toutefois inconnu. Ce décret en l'honneur de Philétairos coïncide par ailleurs avec un autre décret, *OGIS* 748, qui fournit une liste de cadeaux offerts au peuple par Philétairos, dont des troupes lorsque les Galates avaient pénétré sur le territoire de Cyzique (lignes 14-15) et du blé et de l'orge lors de la guerre contre les Galates (lignes 19-20-21). Cela reste toutefois une hypothèse de suggérer que l'opresseur du décret ait été d'origine celte, mais les attaques des Galates sur la côte d'Asie Mineure, la victoire de Philétairos contre les Galates et le soutien de Philétairos pour la cité de Cyzique, datant tous des événements de la même période, permettent d'aller dans ce sens.

Une deuxième inscription fait référence aux Galates sans toutefois les nommer. C'est le décret de Delphes, daté de l'année 166 a.C., qui reconnaît les Παναθήναια εὐμενεία de la cité de Sardes (*OGIS* 305). On trouve aux lignes 11-12 une référence aux Galates « τὸν μέγιστον κίνδυνον », traduit par A. Jacquemin par « au plus extrême péril »<sup>219</sup>. Depuis la défaite d'Antiochos III par les Romains en 189 a.C., Sardes, ancienne capitale séleucide, se trouvait sous la tutelle du roi de Pergame Eumène II, allié de Rome. Au fil des années, Rome délaissa la cité de Sardes, jusqu'au soulèvement des Galates en Asie Mineure en 168 a.C.<sup>220</sup>. Lors de la troisième guerre de Macédoine, les forces d'Eumène étaient envoyées en

---

<sup>217</sup> M. M. Austin, *The Hellenistic World from Alexander to the Roman Conquest*, p. 398.

<sup>218</sup> Selon R. E. Allen, *The Attalid Kingdom*, p. 31 n. 8, le monument aurait été érigé par Attale I<sup>er</sup> durant sa résistance contre les Galates.

<sup>219</sup> A. Jacquemin, *Choix d'inscriptions de Delphes*, p. 294.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 295.

Macédoine, diminuant ainsi les défenses du royaume. Les Galates tirèrent avantage de la campagne d'Eumène pour se révolter et envahir le territoire de Pergame<sup>221</sup>. Délaissé par Rome, Eumène se trouva seul contre cette insurrection, qu'il maîtrisa néanmoins en 166 a.C. en Phrygie, près de Synnada. Cette victoire enjola les cités grecques qui érigèrent des statues et instituèrent des fêtes en l'honneur d'Eumène, le libérateur du joug galate<sup>222</sup>. Finalement, une lettre d'Eumène II et d'Attale II au prêtre galate Attis, traite des Galates, mais sans les nommer. Cette lettre, (*OGIS* 315 VI), faisant partie d'un ensemble de documents inscrits sur trois blocs de marbre découverts en 1836, mentionne une surveillance des agissements galates avec la collaboration du prêtre Attis. Dans la lettre, Eumène écrit aux lignes 5-6 : « περὶ ὧν ἐν Ἀπαμείαι ἐβουλευόμεθα », qui réfère à Apamée du Méandre, lieu dans lequel des décisions militaires furent prises entre le roi et le prêtre contre un opposant inconnu, mais probablement les Galates<sup>223</sup>.

Comme les auteurs anciens, les décrets comportent des propos péjoratifs à l'endroit des Celtes. Au préalable, l'emploi du mot βαρβάρος, plusieurs fois répété dans les décrets, entache leur image, car ce terme peut paraître usuel et ordinaire, mais sa signification est assez rude : grossier, cruel, non civilisé ou brut. Par ailleurs, dans certains décrets, les Grecs laissèrent des traces plus précises de leur perception envers les Celtes.

Le texte bien connu de Priène, *I. Priene* 17, un décret honorifique en l'honneur de Sôtas, décrit en détail le raid des Galates contre la cité, mais glorifie aussi la réaction des Grecs, surtout celle du citoyen Sôtas qui réussit à conduire une expédition pour récupérer des citoyens enlevés lors du raid. Le rédacteur emploie au préalable l'adverbe παρανόμως à la ligne 7 pour qualifier la conduite galate en territoire grec pour ensuite le répéter aux lignes 9 et 17-18. L'adverbe παρανόμως signifie « contre la loi, en violation de la loi ou contrairement aux usages » et exprime la perception des Grecs vis-à-vis les agissements galates, c'est-à-dire

---

<sup>221</sup> C. B. Welles, *Royal Correspondance*, p. 213.

<sup>222</sup> S. Mitchell, *Anatolian, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 26. Voir aussi la lettre d'Eumène II à la ligue ionienne lors de l'hiver 167 / 166 a.C. (*OGIS* 763 et *RC* 52) qui complète au début du texte les événements de sa victoire contre les Galates.

<sup>223</sup> C. B. Welles, *Royal Correspondance in the Hellenistic Period*, p. 250.

que tous leurs faits et gestes s’opposaient aux usages grecs<sup>224</sup>. En plus d’agir contre les coutumes grecques, les Celtes accomplirent ces affronts de manière féroce, ὀμότητος (lignes 8 et 29), terme utilisé par Diodore (XXII frg. 8) et dans le décret honorifique en l’honneur de Protogénès d’Olbia (*Syll.*<sup>3</sup> 495). À la ligne 108 de la partie B, on retrouve sur deux faces opposées, Γαλατῶν ὀμότητα pour décrire la cruauté galate. La colonie d’Olbia, située aux confins du monde grec sur la rive nord de la mer Noire, devait se défendre constamment contre les peuples des frontières grecques, dont les Galates qui y conduisirent une expédition pour piller la cité<sup>225</sup>.

Une lettre plus tardive (*Syll.*<sup>3</sup> 643) traite des Romains accusant Persée en 171 / 170 a.C. et témoigne de la peur que les Celtes avaient répandue depuis leur entrée en Grèce en 280 a.C. Le rédacteur emploie (ligne 27) le comparatif φοβερωτέρους de φοβερός, « qui cause de l’effroi, effrayant et terrible », terme de sens similaire à φόβος, analysé auparavant.

Certains textes épigraphiques documentent la perception des Grecs envers les Celtes, mais ils ne sont pas les sources principales qui démontrent une impression négative. On retrouve également cette idéologie des auteurs anciens dans l’art grec. On pense ici en tout premier lieu aux monuments votifs et aux célèbres groupes statuaire commandités par les Attalides de Pergame qui mettent en scène avec leur πάθος leur impression négative des Celtes.

#### 4. L’image des Celtes dans l’art grec

Après la victoire des Grecs contre les Celtes devant Delphes, la figure d’un homme sauvage resta dans l’imaginaire des Grecs et fut longtemps exploitée à des fins de

---

<sup>224</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon, s. v.*

<sup>225</sup> Le problème de l’appellation des « Galates » dans les conflits avec la colonie d’Olbia sera traité dans la troisième partie de ce travail.

propagande. En réalité, les rois hellénistiques virent dans les victoires contre les Galates une occasion d’agir à titre de libérateurs pour les cités grecques. La figure du souverain sauveur contre les Galates est devenue un outil surtout à la cour attalide, notamment sous Attale I<sup>er</sup>, Eumène II et Attale II qui l’utilisèrent à leur avantage<sup>226</sup>. Après sa victoire contre la tribu des Tolistoages près de la rivière Caïque<sup>227</sup>, Attale I<sup>er</sup> commanda la construction d’une série de monuments votifs sur l’acropole d’Athènes et de Pergame dédiée à Athéna, à Zeus et à lui-même puisqu’il s’était octroyé le titre de roi sauveur<sup>228</sup>. Parmi ces sculptures, on trouve des figures représentant pour la première fois des Galates, précisément ceux vaincus par les Attalides. Quel sentiment ces constructions votives exprimaient-ils dans la représentation physique des Galates? Chez les auteurs anciens, le Galate était figuré négativement pour les calomnier, mais les souverains souhaitaient-ils manifester de la pitié ou du dédain pour avantager leur propagande?

À la période hellénistique, on trouve deux séries de sculptures qui représentent la figure du galate ; la première, de forme héroïque, les larges Galates, et la deuxième de dimension plus courte, les petits Galates. Les deux figures des larges Galates sont déterminées par un noble Galate s’enlevant la vie après avoir tué sa femme (le groupe Ludovisi ; figure 1) ainsi qu’un autre Galate se suicidant (le Galate mourant du Capitole ; figure 2). Les deux statues, des copies romaines en marbre d’originaux grecs en bronze,

---

<sup>226</sup> Plusieurs profitèrent des victoires contre les Celtes pour leur propagande, comme la ligue étolienne, Antigonos Gonatas, Pyrrhos, etc., voir R. Strootman, *The Manipulative Mode*, p. 110-121. Les combats contre les Galates ont donné lieu également à plusieurs offrandes notamment à Pergame, mais aussi à Délos, à Delphes, à Athènes, etc. La base à Délos en l’honneur de Philétaïros, vainqueur des Celtes, était longue de 8 mètres et portait plusieurs statues, voir *IG XI (4) 1105*. Philétaïros multiplia les dédicaces, comme dans la cité de Cyzique, ville sur la Propontide, laquelle avait subi les attaques celtes. Philétaïros vint en aide à la cité et en raison de son honneur, les citoyens créèrent des fêtes en 276 a.C. nommée les *Philétaireia*, voir F. Chamoux, *La civilisation hellénistique*, p. 108.

<sup>227</sup> Pour connaître le récit de la bataille d’Attale I<sup>er</sup> contre les Galates, voir R. E. Allen, *The Attalid Kingdom*, Oxford, Clarendon Press, 1983, p. 26-33.

<sup>228</sup> A. Stewart, *Attalos, Athens, and the Akropolis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 180-237. L’auteur essaie de trouver, dans la première partie de ce chapitre, l’endroit où se situait la dédicace avec les preuves archéologiques, mais également littéraires. Dans un second temps, l’auteur veut restaurer les statues sur l’acropole pour ensuite déterminer les auteurs et les sculpteurs de ces dédicaces. Pour finir, il revient sur la datation et sur les événements historiques entourant la dédicace.

furent sculptées par Épigone et illustrent non seulement la mode d'un nouveau style de sculpture hellénistique, mais offrent également le regard d'un artiste grec sur les Celtes<sup>229</sup>.

Le groupe Ludovisi représente le suicide d'un chef galate et l'exécution de sa femme, mais aussi le choix de mourir noblement plutôt que d'être capturé. Les figures possèdent une intensité de l'art baroque hellénistique, mais ne sont pas exagérées. En effet, les formes de la tête, du corps et des draperies restent assez simples, tandis que les postures, les gestes et la taille des personnages caractérisent des traits héroïques que l'on retrouve dans le style des sculptures royales<sup>230</sup>. Le Galate mourant du capitole appartient au même style que le groupe de Ludovisi. Il est représenté assis sur son bouclier et il agonise d'une blessure reçue à ses côtes droites. Les deux statues répondent en effet adéquatement aux images données par Diodore (V, 28-32) et par Pausanias (X, 19-23), c'est-à-dire un homme de grande taille, nu, à la chevelure hirsute et portant la moustache<sup>231</sup>. La moustache ainsi que les joues rasées justifieraient que les Galates sont d'origine nobles suivant les dires de Diodore (V, 28). De plus, d'autres traits différencient les deux Galates ; le Galate mourant est plus mince, possède un corps plus athlétique et jeune, tandis que le Galate de Ludovisi est plus large proportionnellement avec de larges épaules et un visage plus âgé. R. R. R. Smith rapporte que le torque et la nudité indiqueraient le statut d'un jeune contrairement aux traits d'un chef avec de longs cheveux et un manteau royal<sup>232</sup>. Il ajoute habilement que toutes ces distinctions n'ont peut-être pas été employées par les Galates et que cela reste une iconographie imagée par un sculpteur grec. D'autres figures ont été associées avec moins de certitude au groupe des larges Galates en raison de leur style, du sujet et des dimensions. La première figure représente une tête d'un Galate au Vatican qui incarne un homme âgé au visage angoissé et à la barbe longue (figure 3), alors que la deuxième figure, un torse qui possède des similitudes avec le Galate mourant du Capitole, représenterait peut-être même un double<sup>233</sup>.

---

<sup>229</sup> S. Mitchell, *Anatolian, Land, Men and Gods in Asia Minor*, p. 21.

<sup>230</sup> Cf. R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, p. 99-101.

<sup>231</sup> Cf. F. Queyrel, *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, p. 99-104.

<sup>232</sup> R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, p. 101.

<sup>233</sup> F. Queyrel, *L'Autel de Pergeme*, p. 132.

Le groupe des petits galates est identifié par leur grandeur, par leur contexte de découverte différente et par les *ex-voto* d'Attale I<sup>er</sup>, qui intégra à Athènes sa victoire contre les Galates au sein des grands triomphes grecs comptant la bataille des dieux olympiens contre les Géants, celle des Athéniens et des Amazones et, celle des Athéniens contre les Perses. Ces représentations n'ont pas survécu, mais elles sont bien connues en raison des copies romaines de l'époque de Trajan<sup>234</sup>. D'ailleurs dans son livre I, 25, 2, Pausanias explique que l'on trouve sur le mur du sud de l'acropole d'Athènes la dédicace d'Attale commémorant sa victoire sur les Galates. Parmi les vestiges, on trouve des figures illustrant des Géants, des Amazones, des Perses et des Galates. Le corps et la tête des Galates semblent plus grands que les autres représentations et contiennent une grande variété de styles. Le Galate du Louvre possède un torse compact et musclé (figure 4), tandis que le Galate mort de Venise (figure 5) a la minceur du Galate mourant du Capitole (figure 2). Le Galate tombant de Venise a des cheveux et une jeunesse qui rappellent une iconographie satyrique (Figure 6). Finalement, le Galate agenouillé de Venise dégage un visage angoissé (figure 7), à l'opposé du Galate mort de Venise qui reproduit des traits plus détendus (Figure 5).

Les statues retrouvées à Pergame et à Athènes ne représentent toutefois pas les seules reproductions artistiques illustrant des Galates ; d'autres portraits réfèrent à la bataille remportée par Antiochos avec les seize éléphants. Dans un article, P. Bienkowski signale les différentes statues de Galates luttant contre les éléphants. Deux répliques identiques ont été trouvées à Myrina mettant en évidence un éléphant qui saisit de sa trompe un guerrier galate, identifié ainsi en raison de son épée, du bouclier ovale et de la crinière de cheveux touffus<sup>235</sup>. Les autres statues ne présentent pas d'ennemi identifié comme un Galate emprisonné par la trompe de l'éléphant, mais P. Bienkowski les range dans la même catégorie compte tenu des caractéristiques similaires<sup>236</sup>.

---

<sup>234</sup> S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 21

<sup>235</sup> P. Bienkowski, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains avec des recherches iconographiques sur quelques autres peuples barbares*, p. 142 (les figures 212 et 213).

<sup>236</sup> *Idem.*

À partir de ces preuves, quels sont les raisons et les motifs derrière les sculptures de Galates? L'objectif du groupe de Ludovisi a changé de significations en commençant par une ancienne analyse qui l'interprétait comme une image compatissante idéalisée des Galates<sup>237</sup>. Ensuite, le suicide du Galate représentait plutôt un acte de bravoure afin d'éviter l'humiliation de tomber entre les mains de l'ennemi vivant. Toutefois, ce sens de l'honneur galate nécessite des justifications, puisque les Galates ne sont pas crédités par les auteurs anciens pour leur honneur (Polybe, II, 7, 5 ; II, 32, 8 et IX, 34, 11)<sup>238</sup>. À la lecture des propos péjoratifs tant chez les auteurs anciens que dans les sources épigraphiques, le groupe Ludovisi n'aurait-il pas davantage pour objectif d'illustrer la folie, qui s'illustre par le fait que les Galates redoutaient l'humiliation d'être capturés par les Grecs? C'est pourquoi ils préféraient tuer leur femme et ensuite se suicider plutôt que de vivre avec le poids de la défaite. Une dernière interprétation louerait la puissance hellénistique. En effet, le suicide d'un noble chef galate ne révélerait-il pas que même les plus forts guerriers galates ne rivalisaient pas contre la monarchie grecque? Le groupe Ludovisi évoquerait le même message que le Galate mourant, le torse du Galate et la tête du Vatican, c'est-à-dire, l'image du guerrier défait dans la poussière qui représente non la compassion, mais un portrait triomphal pour les Grecs sur les Galates. Dans la plupart des monuments attalides, les vainqueurs ne sont pas présents, puisqu'ils signalaient leur héroïsme dans la défaite de l'ennemi noble. Le spectateur est invité à s'imaginer lui-même le rôle du vainqueur<sup>239</sup>.

Le message derrière les petits Galates place la victoire d'Attale parmi les récits mythiques et historiques grecs. En comparant les batailles légendaires grecques avec sa victoire contre les Galates à Athènes, Attale prouva au monde grec qu'il était devenu le sauveur contre tout ennemi étranger<sup>240</sup>. Cette représentation artistique signalait aux spectateurs que les Galates étaient les ennemis de tous comme l'avaient été les Perses ou les Géants auparavant et elle confirme le rôle de protecteur dans la personnalité d'Attale pour

---

<sup>237</sup> H.-J. Schalles, *Untersuchungen zur Kulturpolitik der pergamenischen Herrscher im dritten Jahrhundert vor Christus*, p. 81. L'auteur traite également du monument, surtout avec une approche archéologique, aux pages 61 à 80.

<sup>238</sup> R. Strootman, *The Manipulative Mode*, p. 125 n. 91.

<sup>239</sup> R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, p. 101.

<sup>240</sup> Cf. R. Strootman, *The Manipulative Mode*, p. 126-127.

les cités. Ces images représentent violemment la domination grecque sur les Galates lors des combats<sup>241</sup>.

### C) Conclusion sommaire

Dans un premier temps, l'analyse des différentes sources, comme les auteurs anciens, les textes épigraphiques et l'art grec, a permis de découvrir un manque d'uniformité dans la manière de nommer les populations celtes, galates ou gauloises. Une analyse détaillée a rendu possible l'éclaircissement des trois peuples, qui en effet ont des affinités communes, mais représentent chacune une ethnie distincte. Les Gaulois vivaient en Gaule, les Galates représentaient la peuplade installée sur le plateau phrygien en Asie Mineure et les Celtes correspondaient à une catégorie linguistique, regroupant sous son nom plusieurs ethnies étalées sur des siècles. Après avoir étudié l'utilisation des noms dans leur contexte, il convenait de comprendre pourquoi les noms différaient autant d'un chercheur à l'autre.

Tout d'abord, l'analyse des auteurs anciens a permis de comprendre que si on se réfère à leurs écrits pour déterminer un nom dans un cadre spatio-temporel, cela conduit forcément à des inexactitudes. Grâce aux travaux de K. Strobel, de S. Mitchell et d'A. Çoskun il est désormais possible de dessiner un portrait juste des noms qui désignent les Celtes, car ils se sont penchés sur le problème et ont approfondi l'analyse. Par la suite, je me suis interrogé sur le fait que les Celtes ont souvent été perçus comme une menace autant à l'époque hellénistique qu'à la période moderne. Les historiens grecs voyaient en eux une menace pesante en raison des raids répertoriés sur le long de la côte d'Asie Mineure.

---

<sup>241</sup> Les Galates ont été représentés dans la peinture grecque, mais toutes les preuves ont disparu. Seules des traces subsistent dans les écrits des auteurs anciens, comme Pausanias, I, 4, 6. Ces images jouèrent sans aucun doute un rôle dans la personnification négative des Galates, voir F. Queyrel, *L'Autel de Pergame*, p. 135.

L'analyse des termes péjoratifs dans les sources n'a pas pour objet de critiquer les auteurs anciens, mais plutôt de comprendre d'où proviennent toutes les attaques des chercheurs modernes à l'endroit des Celtes. Les propos dégradants concernant les Celtes dans les textes grecs et romains conditionnent le lecteur à les imaginer comme des monstres sauvages ou des personnages mythologiques qui ont marqué péjorativement l'esprit grec, tout comme les preuves épigraphiques et l'art encouragent cette vision. Ces propos péjoratifs de la part des sources anciennes ne concernent pas seulement les Celtes, mais englobent tous les peuples non grecs. L'approche présentée se concentre sur les Celtes à l'époque hellénistique, mais cache derrière elle une défense pour toute autre ethnie qui fait l'objet d'une perception négative.

### Chapitre III : Les répercussions des Galates en territoire d'Asie Mineure

#### A) Les cités grecques désarmées

Au III<sup>e</sup> siècle a.C., la source de revenu des Galates se divisait principalement en deux champs : d'une part, piller les cités grecques et d'autre part offrir leurs services comme mercenaires dans les armées hellénistiques. Les rois utilisèrent à leur avantage ces nouveaux arrivants pour combattre et rares sont ceux qui partaient en campagne sans recruter des mercenaires galates<sup>242</sup>. Le mercenariat a inspiré la plupart des études modernes qui se concentrent sur ces rapports entre Galates et rois ou armées hellénistiques tout en combinant sommairement au fil des récits les conflits entre les cités grecques et les Galates<sup>243</sup>. En revanche, l'ouvrage de G. Narchtergael, *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes* s'éloigne de ses prédécesseurs et traite bien des relations entre les Celtes et les cités grecques, mais il analyse uniquement la situation en Grèce centrale. Le même exercice n'a pas été entrepris pour les cités grecques d'Asie Mineure, lieu principal de leurs activités dans l'histoire grecque. Cette troisième section vient éclaircir l'analyse des propos péjoratifs envers les Galates en traitant de leur efficacité en Asie Mineure et aussi de la riposte grecque contre ces oppresseurs. Cela permettra de comprendre la source de la haine envers les Galates dans le monde hellénistique.

#### 1. Les Celtes à Byzance avant leur entrée en Asie Mineure

Avant le traité d'alliance avec Nicomède et la traversée en Orient, vers 278 a.C., les Celtes s'installèrent dans la région de Byzance. Selon les dires de Memnon, ils ravagèrent le territoire de Byzance pendant quelques mois, ce qui força les citoyens de la cité à solliciter l'aide de leurs alliés<sup>244</sup>. On sait que Héraclée du Pont envoya quatre mille pièces d'or à

---

<sup>242</sup> A. Murat, *Olba*, p. 46.

<sup>243</sup> Cf. R. E. Allen, *The Attalid Kingdom*, p. 28-41 ; A. Murat, *Olba*, p. 41-56 ; A. Çoskun, *Belonging and Isolation in the Hellenistic World*, p. 73-95 ; S. Mitchell, *Anatolia Land, Men and Gods in Asia Minor*, p. 1-25 et R. Strootman, *The Manipulative Mode*, p. 101-141.

<sup>244</sup> Il est difficile de dater exactement la traversée des Celtes en Asie Mineure. Selon Justin, les Celtes traversèrent en Asie après la bataille de Lysimacheia (Justin, XXV, 2, 7), voir aussi P. Moraux, *Istanbul Mitteilungen*, p. 66 n. 27 ; G. Nachtergael, *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, p. 167-168 n. 191, et M. Launey, *REA* 46, 1944, p. 217. En revanche, selon la version plus détaillée de Tite-Live, les Celtes ont séjourné quelque temps avant de mettre le pied en Asie Mineure. Lutarios et Lonnorios quittèrent Brennos pour se détourner vers

Byzance pour les épauler durant la défense contre les Celtes (Memnon d'Héraclée *FGrH* 434 F 11). Au premier regard, cet argent aurait servi de tribut pour les Celtes, puisque selon Tite-Live (XXXVIII, 16, 1) et Memnon (*FGrH* 434 F 11), ils en imposèrent dans la région de Byzance. En revanche, Memnon mentionne par la suite que les Celtes tentèrent à plusieurs reprises de traverser en Asie Mineure et que la cité de Byzance les en empêcha chaque fois. Selon l'auteur, Byzance donnait à la fois un tribut et s'opposait à l'avancement des Celtes en Asie Mineure.

L'ambiguïté soulève le problème du versement d'un tribut aux Celtes par la cité de Byzance. P. Moraux a cherché à comprendre pourquoi la cité gardait devant ses portes les Celtes qui demandaient tributs et qui ravageaient la région. Il décrit cette situation par le fait que Byzance avait une responsabilité à l'égard de ses alliés et qu'elle aurait encouru des représailles de la part des cités d'Asie Mineure, de Nicomède et d'Antiochos si elle avait permis aux Celtes de traverser le Bosphore<sup>245</sup>. En revanche, si Byzance leur était soumise et qu'elle devait leur payer un tribut, comment la cité se trouvait-elle en mesure d'obstruer leur chemin vers l'Asie? Dans son étude, P. Moraux confirme les dires de Memnon qui explique que Byzance demanda de l'aide pour payer le tribut aux Celtes, mais au contraire, aucun passage dans les textes de Memnon ni même de Tite-Live ne certifie que les Celtes demandèrent un tribut directement à Byzance. L'argent reçu de la cité d'Héraclée servait probablement à défrayer les coûts de défense de la cité pour empêcher les Celtes de s'en emparer. Les Celtes, échouant dans leur tentative de traverser le Bosphore, se sont heurtés à une résistance armée qui a forcément joué un rôle afin d'empêcher l'exigence des Celtes. Byzance ne leur aurait donc jamais payé de tributs ; seules les cités avoisinantes auraient satisfait cette requête des Celtes.

---

la Thrace et ainsi continuer leur série de raids sur les cités grecques jusqu'à se rendre à Byzance. Toujours selon Tite-Live, ils occupèrent longtemps la côte de la Propontide, imposant un tribut à Byzance, mais également sur les populations de la région. Les Celtes prirent la cité de Lysimacheia et conquièrent toute la Chersonèse pour arriver ensuite au bord de l'Hellespont. Ils envoyèrent des ambassadeurs auprès d'Antipatros, gouverneur de la région, mais une rupture eut lieu en raison de la lenteur des négociations. Lutarios prit les bateaux des ambassadeurs et Lonnorios traversa quant à lui avec l'aide de Nicomède (Tite-Live, XXXVIII, 16). Selon S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 19, il est improbable en effet que les Celtes eussent réussi à traverser après la victoire d'Antigonos Gonatas à Lysimacheia, puisqu'ils ne se trouvaient pas en mesure de posséder le territoire après une telle défaite. C'est pourquoi on place la traversée en hiver 278 / 77 a.C., date à laquelle Pausanias fait référence comme moment de l'entrée celtique en Asie (Pausanias X, 23, 14).

<sup>245</sup> P. Moraux, *Istanbul Mitteilungen*, p. 69.

Malgré la résistance des Byzantins, les Celtes réussirent à traverser en Asie<sup>246</sup>. Leur efficacité dans l'art de la guerre a attiré l'attention de Nicomède qui, comme déjà énoncé, a conclu avec eux un accord, évoqué dans l'œuvre de Memnon d'Héraclée. Un passage de cette clause témoigne de l'enjeu des Celtes en Asie Mineure avec les cités. Memnon cite : « Ils seront les amis de ses amis et les ennemis de ceux qui ne l'aiment pas. Ils seront, en outre, les alliés de Byzance, de Tios, d'Héraclée, de Chalcédoine, de Kiros et de quelques autres chefs de peuples »<sup>247</sup> (Memnon d'Héraclée *FGrH* 434 F 11). Dorénavant, les Celtes étaient des alliés et non des mercenaires, auxquels Nicomède paya un immense prix en les armant, mais aussi en leur accordant le droit de piller les cités de ses ennemis. En effet, Nicomède ne les utilisa pas uniquement contre son frère Zipoitès, mais aussi pour semer la panique dans le royaume adverse des Séleucides<sup>248</sup>.

## 2. L'efficacité galate contre les cités grecques d'Asie Mineure

Une fois la campagne menée contre son frère, en 277 a.C., Nicomède permit aux Celtes de piller le reste de l'Anatolie. Conformément au texte de Tite-Live, les Celtes, dont les trois noms des tribus sont signalés pour la première fois, divisèrent le territoire en trois parties ; les Trocmes prirent l'Hellespont, les Tolistoboges eurent l'Éolide et l'Ionie et finalement les Tectosages s'approprièrent l'intérieur de l'Asie (Tite-Live, XXXVIII, 16, 2)<sup>249</sup>. Ils commencèrent leurs raids sur les cités de la côte, attestés pour la plupart grâce aux

<sup>246</sup> Si l'on s'en tient au témoignage des auteurs anciens, environ 20 000 Celtes traversèrent en Asie Mineure avec l'aide de Nicomède de Bithynie (Tite-Live, 38, 16, 2).

<sup>247</sup> Καὶ τυχάνει τῆς σπουδῆς, ἐν ὁμοίοις καιροῖς καὶ χρείαις τὴν ἀμοιβὴν θηποσχόμενος, ἐν τούτῳ δὲ Ἡρακλεῶται τὴν τε Κίερον καὶ Τιον ἀνεσώσαντο καὶ τὴν Θυνίδα γῆν, πολλὰ τῶν χρημάτων δαπανήσαντες.

<sup>248</sup> M. Würle, *Chiron* 5, p. 63.

<sup>249</sup> Les auteurs anciens se contredisent sur les circonstances qui ont mené à l'établissement des Galates en Phrygie et sur le moment : Strabon et Pausanias expliquent tous les deux qu'après un certain temps à errer sur le territoire, les Galates envahirent les territoires soumis aux rois attalides et aux Bithyniens et en prirent possession (Strabon XII, 5, 1 et Pausanias I, 4, 5) ; Tite-Live raconte que les Galates se sont installés autour de l'Halys pour faire payer un tribut aux populations de l'Asie cistaurique (XXXVIII, 16, 13) ; Appien affirme qu'Antiochos les implanta en Phrygie après sa victoire (Appien, *Histoire romaine*, XI, 65) ; Justin mentionne que les Galates se sont divisés le territoire que Nicomède leur céda (XXV, 2, 11) ; Apollonios d'Aphrodisias raconte même que les Galates s'étaient alliés avec Mithridate et Ariobarzanès et après leur victoire contre Ptolémée, ils fondèrent la cité d'Ancyre (Stéphane de Byzance, Ἄγκυρα). Voir aussi, P. Moraux, « L'établissement des Galates en Asie Mineure », p. 56 à 75, qui traite des différentes hypothèses qu'on retrouve chez les auteurs anciens entourant l'implantation des Galates en Asie Mineure. Il fixe leur installation à partir de quatre ans après leur arrivée en Asie Mineure, c'est-à-dire vers 273 / 2 a.C., tandis que S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 19, détermine leur installation aux alentours de 260 a.C., ce qui concorde mieux avec les attaques galates sur les cités d'Asie Mineure retrouvées dans les sources épigraphiques.

témoignages épigraphiques, mais aussi littéraires. L'objectif ici n'est pas de créer une ligne du temps pour connaître le déroulement exact des raids galates en Asie Mineure, puisque cet exercice a déjà été accompli auparavant<sup>250</sup>. Le but est de comprendre au premier abord l'efficacité des Galates contre les Grecs et ensuite de discerner quelles ont été les actions ou les réactions des cités devant ces agressions contre leur territoire et leur population.

Parmi les exemples de sources épigraphiques, *I. Priene 17* est celle qui établit un portrait relativement complet d'une attaque galate sur les cités grecques. Le décret honore Sôtas citoyen de Priène qui prit en main l'offensive grecque contre les Galates durant les années 270 a.C.<sup>251</sup>. Le décret se divise en deux parties : en premier lieu, le texte explique les agressions galates sur le territoire priénien et en deuxième lieu, le décret relate la réplique des citoyens grecs, principalement en raison des actions de Sôtas, contre cet assaut. Avant d'analyser les opérations grecques contre l'opresseur, la première partie du texte permet de suivre le cours des événements lors d'un raid commis par les Galates : (trad. A. Bielman)

« Lorsque les Galates ont pénétré une première fois sur notre territoire, qu'ils ont capturé plusieurs de nos concitoyens demeurant à la campagne, ... qu'ils désiraient s'en prendre à eux de façon illicite ..., avec cruauté, ne rencontrant aucune résistance et qu'ils traitèrent non seulement les citoyens résidant sur le territoire de façon contraire aux usages, mais qu'ils outragèrent même la divinité en pillant les domaines sacrés et en incendiant les temples, ... n'omettant aucune infâmie à l'égard de la divinité ; en outre, lorsqu'ils se retirèrent, ils incendièrent toutes les fermes, si bien qu'un grand nombre de Grecs établis en Asie se trouvèrent totalement ruinés, puisqu'ils étaient dans l'incapacité de lutter contre les Barbares »<sup>252</sup>.

En étudiant l'histoire des Galates, on se questionne d'emblée afin de comprendre comment ils ont accompli de tels exploits au sein du monde grec. La période hellénistique symbolise un monde dans lequel les États s'affrontaient constamment sur le champ de bataille. Les royaumes en effet combattaient pour défendre leur territoire, pour succéder au

---

<sup>250</sup> Cf. S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 16-19.

<sup>251</sup> F. Hiller von Gaertringer, *Inschriften von Priene*, 17. Il est difficile de dater précisément l'attaque des Galates contre la cité de Priène. Dans son recueil, A. Bielman date le texte de Sôtas après 278 / 277 a.C., ce qui est exact, puisque les Galates se divisèrent le territoire en trois parties après la campagne de Nicomède contre son frère en 277 a.C.

<sup>252</sup> Pour le texte grec, voir en annexe lignes 5 à 15.

roi ou pour réprimer les révoltes des peuples autochtones. Cette période se fonde sur la monarchie des différents royaumes, mais elle ne voit pas la disparition complète des guerres entre les cités. Les sources archéologiques et littéraires signalent que les fortifications autour des cités jouèrent un rôle important dans l'effort de guerre. Elles s'impliquaient autant dans les guerres entre royaumes que dans les conflits traditionnels entre les cités pour préserver leur liberté et leur autonomie<sup>253</sup>. Avec les fortes défenses et les mœurs grecques dans l'art de la guerre, comment les Galates ont-ils fait pour attaquer les cités grecques avec une telle efficacité?

La première partie du texte en l'honneur de Sôtas indique une aptitude en sol étranger qui leur a permis de soumettre plusieurs cités d'Asie Mineure. Le décret mentionne dès les premières lignes que les citoyens ont été enlevés ἔλαβον τῶν ἐν τῇ χώρῃ κατοικοῦτων πολιτῶν (ligne 6), c'est-à-dire que les Galates prirent des citoyens résidant à la campagne. Le succès des Galates se trouvait dans l'effet de surprise en accomplissant des attaques éclairs dans le but d'enlever les citoyens de la campagne pour demander par la suite une rançon<sup>254</sup>. Peu de défenses protégeaient les agglomérations de la χώρα, tandis que la cité même disposait d'un meilleur cadre de protection<sup>255</sup>. En revanche, le territoire était en effet surveillé par les jeunes hommes et il était également défendu par des forts et des tours aménagés stratégiquement près des routes, sur des collines, dans des ports naturels ou prêts de sites d'agriculture<sup>256</sup>. L'emplacement de ces défenses offrait plusieurs avantages aux habitants tels un site d'observation, un refuge pour les paysans de la campagne, un lieu de défense contre des pillers et un site stratégiquement établi qui évitait l'installation de l'ennemi sur un site

---

<sup>253</sup> Cf. P. Baker, *A Companion to the Hellenistic World*, p. 381-383.

<sup>254</sup> Aucun autre décret ne souligne explicitement l'attaque rapide des Galates, mais d'autres décrets peuvent insinuer une offensive expéditive en raison de la capture de prisonniers, comme l'inscription de M. Würle *Chiron 5* et *I. von Erythrae 28* qui mentionne la prise en charge de citoyens pour rapatrier les victimes en payant une rançon aux ravisseurs.

<sup>255</sup> Les sièges sont devenus un élément important de la guerre à l'époque hellénistique et ont forcé les cités à se fortifier, même Sparte a décidé de construire des remparts autour de la cité (Pausanias, VII, 8, 5). Les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques abondent sur la signification des fortifications pour les cités, puisqu'une ville renforcée confirme la connexion entre la liberté des citoyens et l'effort de guerre. Pour contrer ces défenses, les envahisseurs utilisaient donc des armes de sièges, ce qui décourageait les Galates d'attaquer les cités, car ils ne disposaient pas de telles machines de guerre. De plus, les Galates ne faisaient pas de guerre de siège, car cette tactique était pratiquée pour contrôler une cité en raison de son port, de son accès à l'eau, ou de sa situation stratégique. Voir, A. Chaniotis, *War in The Hellenistic World : A Social and Cultural History*, p. 26-28.

<sup>256</sup> A. Chaniotis, *War in the Hellenistic World*, p. 28.

tactique<sup>257</sup>. Malgré ce dispositif de protection, les maisonnées de la campagne demeuraient toujours plus vulnérables que les cités fortifiées.

À titre de parallèle littéraire de ces enlèvements, deux récits concernant les Galates témoignent de leurs attaques contre les cités. Le premier est une épigramme de la poétesse Anyte qui raconte le suicide de trois femmes milésiennes qui préférèrent cette fin à la capture par les Galates (Anyte, fragment 22)<sup>258</sup>. Est-ce que l'épigramme d'Anyte reflète une réalité historique des attaques galates, c'est à dire, est-ce que certaines femmes se sont suicidées afin d'éviter d'être capturées par les oppresseurs? Rien ne confirme ou ne réfute les dires d'Anyte. Cette poétesse, qui écrivit plusieurs styles d'épigrammes, a utilisé le thème de la mort plus d'une fois soit pour parler d'animaux - elle fut une des premières à écrire sur le sujet - soit pour exprimer le chagrin de femmes vierges mortes trop jeunes. En effet, elle traite dans ses épigrammes d'occupations de la vie courante comme pêcheur, femme de maison ou fermier, ce qui donne un effet réel à ses récits. En revanche, cette réalité représente un produit de l'imagination du poète plutôt qu'une réflexion de la vie actuelle de ces personnages. Anyte s'est inspirée des événements galates en Asie Mineure pour écrire un poème reflétant l'imaginaire des Grecs à l'égard des Galates, mais en donnant une identité et une voix féminine au récit<sup>259</sup>.

Le deuxième témoignage est le récit romancé de Parthénios qui raconte la capture par les Galates d'un groupe de femmes résidentes de Milet durant les célébrations des Thesmophories à l'extérieur de la cité<sup>260</sup>. Les citoyens ont donné une rançon aux Galates, afin de récupérer leurs femmes, mais certaines d'entre elles ont été amenées en Gaule. Parmi elles se trouvait Hérippé, la femme d'un homme respecté qui voyagea jusqu'en Gaule pour la retrouver, mais le tout finit de manière tragique. Dans son ouvrage sur Milet,

---

<sup>257</sup> Cf. A. W. McNicoll, *Hellenistic Fortifications from the Aegean to the Euphrates*, p. 173-175.

<sup>258</sup> D. L. Page, *Epigrammata Graeca*, p. 65, et A. S. F. Gow, *The Greek Anthology. Hellenistic Epigrams*, Vol I, p. 41 ; vol II, p.103.

<sup>259</sup> Cf. G. L. Fain, *Ancient Greek Epigrams*, p. 35 à 46 et E. Greene, *Women Poets in Ancient Greece and Rome*, p. 139 à 157.

<sup>260</sup> Parthénios de Nicée, *Ἐρωτικά Παθήματα*, 8 ; voir également B. Haussoullier, *Études sur l'histoire de Milet*, p. 64-65 ; voir aussi les commentaires que J. L. Lightfoot a rédigés sur l'événement des Galates à Milet dans Parthenius of Nicaea, *Ἐρωτικά Παθήματα*, Texte établi et traduit par J. L. Lightfoot, Oxford, Clarendon Press, 1999, 607 p.

B. Haussoullier expliqua que le commencement du récit, c'est-à-dire l'assaut des Galates sur la cité de Milet, « doit être accepté tout entier »<sup>261</sup>. En effet, l'attaque galate comporte de grandes similitudes avec celle contre les citoyens de Priène. De plus, le site de Didymes, à une vingtaine de kilomètres de la cité de Milet, possédait un fameux sanctuaire, proie indiscutable effectivement pillée par les Galates<sup>262</sup>.

Toutefois, ce récit reste une histoire romancée qui comporte des exagérations et des inexactitudes. J. L. Lightfoot affirme dans ses commentaires sur l'œuvre de Parthénios qu'il n'existe rien dans ce récit qui prouve l'authenticité des événements<sup>263</sup>. Le fait que les Galates retournent en Gaule donne un effet d'in vraisemblance qui remet en cause l'historicité des événements. Sans considérer le récit de Parthénios comme étant historique, l'effroi causé par les Galates en Asie Mineure était resté vivant dans la tradition et c'est pourquoi deux siècles plus tard, Parthénios s'est intéressé à un passé qui a bouleversé ses ancêtres<sup>264</sup>. Malgré le sac des cités avoisinantes par les Galates, l'auteur s'est peut-être inspiré des histoires entendues concernant les Galates pour créer un récit romancé sur la cité de Didymes. Outre ce témoignage, aucune source épigraphique ou littéraire ne vient confirmer ni contredire la défense des Milésiens contre les Galates<sup>265</sup>. Sans reprendre les propos de B. Haussoullier, qui pense que le récit est vrai, Parthénios reste toutefois une source pertinente, puisqu'on y retrouve des similitudes avec les attaques galates connues par les sources épigraphiques. Parthénios explique au début de son texte que l'attaque fut soudaine, ἐξαπινάϊως ἐπιδραμόν (Περὶ Ἡρίπτης, 1). L'adverbe signale l'effet de surprise des Galates, mais le verbe ἐπιτρέχω signifiant « courir sur, se jeter sur, courir à la suite de ou courir contre »<sup>266</sup> raffermit l'action rapide des ravisseurs. Selon S. Mitchell, l'authenticité des événements est appuyée par le décret de Priène qui atteste des ressemblances<sup>267</sup>. En effet le texte présente cette même rapidité d'attaque de la part des Galates qui attaquèrent Priène μηθένα ἀντιτάσσεσθαι (ligne 8).

---

<sup>261</sup> B. Haussoullier, *Études sur l'histoire de Milet*, p. 65.

<sup>262</sup> M.-P. Loicq-Berger, *Les études classiques*, p. 44.

<sup>263</sup> Parthenius of Nicaea, *Ἐρωτικά Παθήματα*, Texte établi et traduit par J. L. Lightfoot, Oxford, Clarendon Press, 1999, p. 414.

<sup>264</sup> M.-P. Loicq-Berger, *Les études classiques*, p. 52.

<sup>265</sup> Certains auteurs modernes pensent sans aucun doute que les Galates ont pillé la cité de Milet ; voir P. Berresford Ellis, *The Celtic Empire*, p. 94.

<sup>266</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon*, s. v.

<sup>267</sup> S. Michell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 17.

Les Galates n'enlevèrent pas uniquement des citoyens et des citoyennes pour constituer leur richesse, mais ils pillèrent les temples, καὶ τὸ θεῖον ἡσέβουγ κείροντες τὰ τεμένη καὶ κατακαίοντες τοὺς ναοὺς (lignes 10 et 11). Malgré les changements du déroulement des combats après la guerre du Péloponnèse, les Grecs conservaient un certain code de conduite lors des guerres. Le passage avant l'incendie des terres évoque le non-respect des coutumes grecques de la part des Galates: «οὐ μόνον δὲ ἐν τῇ χώρῃ εἰς τοὺς πολίτας παρανομῶν, ... » (ligne 9). Dans le texte, le verbe παρανομέω-ῶ, qui signifie « agir contre la loi, violer la loi ou traiter contrairement aux usages »<sup>268</sup>, décrit comment les Grecs percevaient les actions galates. Les Grecs résistèrent à un envahisseur utilisant des techniques de combats qui posaient un problème aux citoyens de Priène. Le verbe παρανομέω-ῶ est fort, puisqu'il considère que toutes les actions galates allaient à l'encontre des lois grecques. Les cités en effet s'affrontaient entre elles comme à l'époque archaïque, mais elles n'attaquaient jamais les campagnes ou les temples. L'enjeu ne visait pas la destruction complète ni l'enrichissement par le vol d'objets dans les lieux sacrés. Parfois des cités ennemies s'alliaient pour combattre une autre cité et, lorsque le conflit était terminé, elles redevenaient rivales<sup>269</sup>.

L'objectif des attaques galates était d'acquérir des richesses soit par le sac de temples ou par la demande de rançons. Le cas du décret honorifique de Priène en l'honneur de Sôtas n'indique aucun tribut imposé aux Priéniens, mais d'autres décrets révèlent un don monétaire afin de reprendre les citoyens enlevés. Le premier cas est celui du décret d'Érythrées en l'honneur de Polykritos (*I. Erythrai* 28) qui offre un témoignage de dons aux Galates contre la libération de citoyens. Ce décret date de la même période que le texte en l'honneur de Sôtas, c'est-à-dire après 278 / 77 a.C. Les deux éléments qui permettent la datation sont le signalement des Galates et la mention d'une ambassade envoyée par la cité au roi Antiochos. Ces éléments unis se rapportent au temps des raids galates en Asie Mineure que Nicomède créa pour saccager le royaume d'Antiochos. Érythrées faisait partie des possessions séleucides, mais la cité fut contrainte d'affronter à elle seule les difficultés économiques et les pressions des Galates sur le territoire sans le soutien du roi<sup>270</sup>. Au début du texte, on

<sup>268</sup> *Le Grand Bailly et A Greek-English Lexicon, s. v.*

<sup>269</sup> P. Baker, *A companion to the Hellenistic World*, p. 384.

<sup>270</sup> Cf. A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, p. 83-84.

perçoit que les cités voisines d'Érythrées subissaient le joug des Galates : (trad. A. Bielman) « et porta secours aux habitants de notre territoire qui étaient malmenés ». Sans que le nom des cités soit nommé, les Galates attaquèrent forcément les cités des côtes littorales, puisque par la suite, Polykritos se chargea lui-même de l'ambassade auprès des Galates afin de ramener les prisonniers grecs enlevés lors des raids : (trad. A. Bielman) « et parvint non seulement à récupérer ces otages et à les conduire dans notre cité, mais sauva aussi, en versant une rançon, ceux des citoyens qu'il vit prisonnier ».

L'exemple du décret d'Érythrées marque la réussite des Galates à recevoir de la part des cités une somme d'argent après en avoir ravi des citoyens. Un autre décret, celui des Néoteichites et des Kiddiokomites en l'honneur de Banabélos et de Lacharès, signale le succès des Galates avec leur rançon. Le texte indique une date claire, la 45<sup>e</sup> année de la dynastie séleucide, au mois Pérétios, soit l'année 267 a.C.<sup>271</sup>. Ce décret complète ceux de Priène et d'Érythrées en rapportant encore une fois une attaque galate sur une cité d'Asie Mineure : (trad. A. Bielman) « attendu qu'ils les ont secourus durant la guerre galate et qu'après la capture par les Galates d'un grand nombre (de villageois), (Banabélos et Lacharès) en ont référé à Achaios et qu'ils ont délivré (les prisonniers) contre un paiement d'une rançon »<sup>272</sup>. Encore une fois, les Galates forçaient les Grecs à payer une rançon pour retrouver ceux qui avaient été faits prisonniers. À titre d'exemple signalant l'influence galate en Asie Mineure, Tite-Live fait allusion même à un tribut imposé par les Galates, mais cette fois sur des rois. La crainte provoquée par des Galates força même les rois de Syrie à leur payer un tribut. Le premier à refuser de verser la somme fut Attale qui vainquit les Galates sur le champ de bataille (Tite-Live, XXXVIII, 16, 14).

---

<sup>271</sup> Le quatrième mois du calendrier séleucide (Pérétios) équivaut à janvier. Le texte indique au début que les événements se déroulent sous le règne d'Antiochos et de Séleucos, corégent et fils aîné d'Antiochos, ce qui explique l'année de 267 a.C., voir L. et J. Robert, *BE*, p. 553, et S. M. Burstein, *Hellenistic Age from the Battle of Ipsos to the Death of Kleopatra VII*, p. 25. S. M. Burstein remet en doute le moment des événements en pensant que l'attaque des Galates sur les cités représente une deuxième invasion. Il suggère que « la bataille des éléphants » n'a pas été aussi décisive que l'on pense. En revanche, selon J. et L. Robert, la guerre contre les Galates se place effectivement en 269 ou en 268 a.C. Cette datation a remis en question la chronologie des inscriptions d'Érythrées, de Cyzique, de Thyatire, de Milet et également de la bataille d'Antiochos I<sup>er</sup> contre les Galates. Il est plus logique en effet de déplacer la date du combat entre les premières invasions galates et la victoire d'Antiochos plutôt que de concevoir une deuxième phase galate contre les cités grecques.

<sup>272</sup> Ἰδίαί ἐκάστου ἀντειλημμένοι εἰσὶν κατὰ τὸμ πόλεμον τὸν Γαλατικὸν καὶ πολλῶν αὐτῶν γενομένων αἰχμαλώτων ὕπο τῶν Γαλατῶν ἐμφανίσαντες Ἀχαιοὶ ἐλυτρώσαντο » (lignes 10 à 15).

Jusqu'à maintenant, l'explication du succès des Galates se trouve dans leur manière d'attaquer les campagnes avec rapidité, puisque les cités étaient bien protégées par leur système fortifié. Un deuxième élément favorisait les Galates dans leur processus d'acquisition de biens : leur établissement dans des places fortifiées stratégiquement positionnées. Strabon mentionne que les Galates s'implantèrent dans les places fortes afin de faciliter leurs razzias, ce que confirment les recherches archéologiques<sup>273</sup>. Toutefois, les Galates occupèrent d'importantes cités en Asie Mineure comme Pessinonte (carte 2), Gordion, Ancyre et Tavion (carte 2)<sup>274</sup>. Ils n'appréciaient guère la vie civique et en raison des guerres incessantes, ils préférèrent s'installer sur des collines facilement défendables. Par exemple, les Trocmes, qui possédaient le Pont et la Cappadoce, disposaient de Mithridation et de Posdala, les Tectosages, habitant la Phrygie, disposaient des montagnes aux alentours d'Ancyre et les Tolistoboges, voisins de la Bithynie et de la Phrygie, avaient Bloucion et Péïon (Strabon, XII, 5, 2)<sup>275</sup>. Il est à noter que les trois tribus possédaient en effet le territoire de Galatie tout en ne formant pas un groupe uni, mais bien trois tribus indépendantes<sup>276</sup>. Grâce à de nouvelles découvertes archéologiques, vingt-cinq places fortes, qui servaient aux Tectosages et aux Tolistoboges, ont été localisées, dont la plupart se trouvaient dans la région d'Ancyre, comme celle au sommet de la montagne Gorbéos<sup>277</sup>. Ces forteresses se présentaient au sommet de collines stratégiques afin de contrôler le système local des

<sup>273</sup> S. Mitchell, *Regional Epigraphic Catalogues of Asia Minor II. The Ankara District. The Inscriptions of North Galatia*, p. 13.

<sup>274</sup> A. Murat, *Olba*, p. 43. Ancyre, Pessinonte et Tavion représentent trois endroits qui se situent aisément sur une carte, puisqu'ils sont devenus à l'époque romaine les capitales des trois tribus galates. Sans les fouilles archéologiques, les autres forteresses galates, qui disparurent en raison de l'organisation des provinces romaines, étaient difficiles à identifier. S. Mitchell, *Anatolian Studies*, p. 61.

<sup>275</sup> Bloucion et Péïon représentaient deux forteresses élaborées et sophistiquées parmi celles retrouvées en Asie Mineure. Bloucion fut la colline fortifiée de l'un des derniers chefs galates, Déiotaros. Ce site fut découvert en 1933, à 35 kilomètres d'Ancyre, avec trois tumuli, dont un qui avait une inscription évoquant la tombe du roi Déiotaros. Le site fut reconnu immédiatement comme forteresse galate et associé au passage de Strabon, XII, 5, 2 : « Φρούρια δ'ἔστιν αὐτῶν τό τε Βλοῦκιον καὶ τὸ Πήϊον, ὧν τὸ μὲν ἦν Βασιλείιον Δηιοτάρου, τὸ δὲ γαζοφυλάκιον ». Les forteresses galates ne possédaient aucun point commun avec l'architecture militaire de la période hellénistique. Les Galates n'appliquaient pas un plan similaire d'un site à l'autre et le seul facteur qui reliait toutes les forteresses était leur construction sur une colline stratégiquement positionnée, voir S. Mitchell, *The History and Archeology of Galatia*, D. Phil. Thesis, Oxford University, 1974, p. 474-475. Au 2<sup>e</sup> siècle a.C., les places fortes se reconstruisaient selon le modèle architectural hellénistique, voir K. Strobel, *Ethnic Constructs in Antiquity*, p. 127, et S. Mitchell, *Anatolian Studies*, p. 61 à 75, qui explique la découverte du site de Bloucion ainsi que les vestiges restants et propose un nouveau site pour la forteresse de Péïon.

<sup>276</sup> K. Strobel, *Ethnic Constructs in Antiquity*, p. 124.

<sup>277</sup> A. Murat, *Olba*, p. 43. La montagne de Gorbéos était située à une trentaine de kilomètres au sud d'Ancyre, voir R. J. A. Talbert, *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, p. 63 (case B1).

communications et aussi de dominer le territoire agricole. Les Galates ont construit un mur de pierres avec des portes protégées et des tours pour améliorer la défense des forteresses<sup>278</sup>. Selon S. Mitchell, les constructions n'avaient pas l'unique fonction de places fortes ou de refuges, mais elles servaient de centres importants d'activités agricoles. Les fouilles permettent de penser qu'une population organisée et autonome vivait aux alentours de ces forteresses. Ces données indiquent la disposition des établissements galates en Asie Mineure et expliquent leur succès à la période hellénistique, mais aussi durant l'époque romaine. Lors de l'expédition de Cn. Manlius Vulso, les Galates, qui s'étaient installés non seulement sur des collines, mais aussi dans des villes fortifiées comme Ancyre et Gordion, ont fui les cités pour se cantonner sur les monts Olympe et Magava afin de mieux se défendre contre les Romains<sup>279</sup>.

#### B) La réponse des cités grecques aux attaques galates

Dans la partie précédente, les preuves épigraphiques, archéologiques et littéraires permettent d'esquisser un portrait général des attaques galates sur les cités grecques, et ce, malgré le manque de sources venant des Galates eux-mêmes. Ces preuves laissent surtout des traces concernant les cités grecques, qui n'ont pas toujours connu l'échec contre les Galates. La vie d'une cité grecque était remplie de défis, puisque la période hellénistique représentait un monde de conquêtes et de guerres à petite et à grande échelle. L'ordre et la paix ne duraient qu'un temps, car, en plus des guerres entre les royaumes et les conflits entre les cités, certaines cités voyaient leurs paysans établis dans la *χώρα* prendre les armes pour se révolter contre la taxe imposée par la cité<sup>280</sup>. Les cités étaient toujours prises entre des

---

<sup>278</sup> S. Mitchell, *A companion to the Hellenistic World*, p. 291. Positionnées stratégiquement avec de telles places fortes, les Galates n'avaient pas besoin de se déplacer ailleurs ou d'accaparer des cités et de s'y installer. A. Bielman, p. 90, signale à propos du décret en l'honneur de Priène que les Galates ne devaient pas être très nombreux, puisqu'ils ne parvenaient pas à s'emparer du territoire de Priène, ils se contentaient d'y pratiquer des incursions répétées. A. Bielman traite d'un désir des Galates de posséder le territoire, mais est-ce qu'ils le convoitaient réellement? L'établissement des places fortes et leur désir d'acquérir des biens témoignent du contraire, puisqu'ils réussissaient à obtenir ce qu'ils désiraient.

<sup>279</sup> Tite-Live, 38, 19, 1, et A. Murat, *Olba*, p. 43.

<sup>280</sup> Au début du III<sup>e</sup> siècle a.C., Priène avait connu les violences d'une révolte des *Pédieis*. Quelques années plus tard, lorsque Priène devint une possession de Lysimaque en 295 a.C., les *Pédieis* reprirent les armes contre la cité. Voir F. Hiller von Gaertringen, *Inschriften von Priene*, 17, p. 26, et A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, p. 88. F. Hiller von Gaertringen pensait trouver une troisième révolte de la part des *Pédieis*, qui aurait profité de la déstabilisation sociale et militaire durant les attaques galates, mais il n'y en a pas. Dans son recueil, M. M. Austin, *The Hellenistic World from Alexander to*

conflits royaux, provinciaux ou locaux, comment faisaient-elles pour subvenir à leurs besoins quand elles devaient payer en plus un tribut aux Galates? Elles s'efforçaient de rassembler des provisions nécessaires pour leur survie durant l'année, mais elles étaient contraintes d'en donner une partie aux Galates pour éviter les représailles et aussi afin de retrouver leurs proches enlevés. Trois facteurs importants ont aidé les cités à traverser ces problèmes : les citoyens bienfaiteurs, la cité même et les rois hellénistiques<sup>281</sup>.

### 1. Les citoyens bienfaiteurs à la défense de leur cité

Lorsque la cité grecque était désorganisée devant la pression des Galates, les citoyens comptaient parfois sur un homme riche pour assurer la défense de la cité. L'analyse du décret de Priène en l'honneur de Sôtas permet de comprendre les agissements des Galates lors de leurs raids dès le début, mais le texte se poursuit avec la réplique de la cité contre ses

---

*the Roman Conquest*, p. 23, traduit : « when first the Galatians arrived in the countryside and many of those in the countryside who were politically hostile to the citizens ». L'auteur réfère aux personnes qui s'opposent à l'autorité politique sont les *Pédieis*, qui se sont effectivement révoltés contre la cité auparavant, mais rien dans le texte grec ne confirme ce passage : « ὅτε πρῶτον οἱ Γαλάται παρεγένοντο εἰς τὴν χώραν καὶ πολλοὺς ἔλαβον τῶν ἐν τῇ χώρᾳ κατοικοῦτων πολιτῶν ἀντὶ παρανόμως προσπεσέσθαι βουλόμενοι.

<sup>281</sup> Il est à noter que ce présent travail se concentre sur les relations entre les cités grecques et les Galates. Les rois hellénistiques ont souvent été traités dans les articles et les ouvrages généraux et c'est pourquoi la question des rapports entre monarchies hellénistiques et Galates ne sera pas analysée. Par ailleurs, les sources épigraphiques abondent sur les liens entre les rois hellénistiques et les Galates ; entre autres, le décret *Epigraphia Anatolica* 29 mentionne un ambassadeur celte du nom de Brennos ; l'inscription *IG XI (4) 1105* traite de Philétairos qui dirigea la défense de Pergame durant les attaques galates, de même que le décret *OGIS 748* ; les décrets *OGIS 229* et *OGIS 280* glorifient la victoire d'Attale I<sup>er</sup> contre les Galates ; les différents textes d'*OGIS 273-279* honorent Antiochos Hiérax qui remporta une victoire sur les Galates ; Attale II mentionne une prise de décision concernant les Galates dans le décret *OGIS 315* et finalement dans sa lettre, *Syll.*<sup>3</sup> 166, Antiochos fait référence à sa guerre contre les Galates. En ce qui concerne les auteurs anciens, Appien XI, 6, parle des mercenaires galates au sein de l'armée d'Antiochos ; Diodore XXII, fragments 5-6, explique la meurtre du roi Ptolémée Kéraunos par les Celtes ; Justin, XXIV, 3, raconte aussi la mort de Ptolémée Kéraunos par le glaive des Celtes ; Justin, XXVII, 2, mentionne la victoire d'Antiochos Hiérax avec l'aide des Galates contre Ptolémée Évergète ; Justin XXXII, 3, relate l'engagement des Celtes dans le parti de Persée de Macédoine ; Justin XXXVIII, 6, fait mention des mercenaires galates d'Antiochos le Grand ; Lucien, *Zeuxis*, 8-11, traite de la victoire d'Antiochos I<sup>er</sup> sur les Galates ; Memnon d'Héraclée, *FGrH* 434 F 11, résume les rapports galates en Asie Mineure entre les règnes de Séleucos I<sup>er</sup> et Antiochos I<sup>er</sup> ; Pausanias I, 7, 2, narre le recrutement des Galates en Égypte par Ptolémée III ainsi que la victoire d'Attale contre eux (I, 25, 1) ; Pausanias X, 19, 7, mentionne la mort de Ptolémée Kéraunos ; Plin l'Ancien, XXXI, 30, parle de Cassandre et des Celtes ; Polybe III, 3, 6, souligne les guerres d'Eumène et de Prusias contre les Galates ; Polybe, V, 77-78, explique la victoire d'Attale et de Prusias V ; XVIII, 40, il répète la victoire Attale ; XXIX, 6, il raconte le combat entre Eumène et les Galates ; XXX, 1-2-3, il explique le voyage d'Attale vers Rome pour parler des Galates ; XXXI, 3, il mentionne les jeux d'Antiochos avec un cortège de cinq milles Galates pour le général romain Paul Émile ; Strabon XIII, 4, 2, narre la victoire d'Attale sur les Galates ; Tite-Live XXXVIII, parle de l'alliance avec Nicomède contre son frère ainsi que d'Attale contre les Galates ; LXII, il fait la mention de la campagne de Persée et sa cavalerie combattante des Celtes commandés par Cassinatus et enfin LXV, 19, il rapporte l'ambassade d'Attale à Rome pour parler des Galates et LXV, 44, le roi Prusias à Rome.

agresseurs et la prise en charge par Sôtas qui, grâce à son implication, contribua au salut de la cité : (trad. A. Bielman)

« Sôtas, pour sa part, rassembla les citoyens volontaires et les habitants du territoire qui désiraient se joindre à lui pour combattre les Barbares, décida d'assurer le salut des citoyens vivant à la campagne ainsi que celui de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs biens en les ramenant en ville, occupa (?) les points stratégiques du territoire ... avec ses compagnons de combat, délivra un grand nombre de citoyens tombés aux mains des Galates, ... sauva ..., beaucoup de citoyens avec lui, mais en général ..., contre les Barbares, et porta secours (aux habitants) du territoire ; il ne cessa de (veiller) à ce que la cité ne subisse aucun tort »<sup>282</sup>.

La question s'est posée de savoir si Sôtas était bien un citoyen de Priène, car aucun passage ne le confirme dans le texte. Selon A. Bielman, aucune lacune non plus ne nous prive d'un ethnique lorsque le nom de Sôtas est évoqué. On doit le considérer comme un citoyen de Priène, qui défendit la cité en quatre étapes. En premier lieu, Sôtas rassembla avec lui des volontaires qui désiraient combattre à ses côtés et, selon le texte, il ne sembla forcer aucune personne à prendre les armes. Le fait que les Galates aient attaqué la cité mobilisa les citoyens à défendre leur territoire. Dans le décret on peut percevoir les différentes tranches de la population qui prirent les armes, c'est-à-dire des citoyens de la cité (ligne 20 οἱ πολῖτες), des paysans de la campagne désignés par le terme ἡ χώρα (ligne 20), qui regroupaient autant les hommes libres que les citoyens, les métèques ou les affranchis, mais également les non libres comme les esclaves, qui épaulèrent leur maître contre les Galates<sup>283</sup>.

En deuxième lieu, Sôtas, aidé par les citoyens volontaires, escorta jusque dans la cité les paysans de la campagne menacés par les raids galates dans la région (lignes 22-23). Le déplacement de la population à l'intérieur de la cité incite à penser que les actions de Sôtas se compliquèrent en raison de l'acharnement des Galates sur leur territoire. Selon A. Bielman, les Galates se seraient cachés dans les zones montagneuses et boisées au nord ou au nord-est de la cité pour accomplir leurs attaques expéditives.

---

<sup>282</sup> Pour le grec voir en annexe, lignes 19 à 35.

<sup>283</sup> Sur la composition des troupes de Sôtas lors des combats contre les Galates voir, Dittenberger, *OGIS*, 765, p. 520 n. 17.

En troisième lieu, Sôtas occupa les points stratégiques de la région pour mieux défendre le territoire et contrôler ainsi les attaques galates (lignes 24-25). En maîtrisant ainsi le territoire, Sôtas et son commando surveillaient et ratissaient tout le territoire afin d'accroître leur chance de trouver les Galates ainsi que les prisonniers.

Finalement, Sôtas et ses combattants réussirent à secourir les citoyens, loin qu'un doute demeure sur le sort de certains d'entre eux. En effet dans le texte on lit : (trad. A. Bielman) « délivra un grand nombre de citoyens tombés aux mains des Galates ... beaucoup de citoyens avec lui, mais en général (lignes 26 à 28) », ce qui présume en effet que tous les citoyens ne sont pas revenus auprès des leurs. Qu'advint-il des autres? Furent-ils tués, fut-il impossible de les libérer de leur état de captivité? Le texte ne permet pas de trancher.

Un deuxième décret, celui en l'honneur de Protogénès d'Olbia, vante les exploits militaires grecs contre l'oppression des Galates, vers 215 a.C.<sup>284</sup>. La cité d'Olbia affronta des épreuves de toute sorte au début de l'époque hellénistique, puisque les relations entre les autres peuples devinrent de plus en plus tendues. Les agriculteurs voyaient leurs terres ravagées en raison des guerres constantes, ce qui produisait un effet néfaste pour l'économie<sup>285</sup>. Des événements dramatiques se succédaient, puisque les récoltes n'étaient pas bonnes, aucun impôt n'entrait donc dans les coffres de la cité pour assurer la protection des citoyens<sup>286</sup>. De plus, la cité d'Olbia avait été informée de la venue des Galates, qui étaient sans doute les Celtes établis en Thrace, et des Skires, deux tribus qui ont conclu une alliance et réuni leurs forces afin de se mettre en campagne contre la cité d'Olbia, qui ne disposait pas à ce moment d'une muraille complète<sup>287</sup>.

---

<sup>284</sup> Plusieurs chercheurs ont débattu la datation du décret honorifique en l'honneur de Protogénès. Parmi ceux-ci, J. G. Vinogradov, *Hyperboreus* 5, 1999, p. 70-75, argumente que le texte doit être daté vers la fin du III<sup>e</sup> siècle a.C., soit plus précisément en 215, en raison des Sarmates et des Galates qui tentèrent de pénétrer dans la région nord d'Olbia. D'autre comme M. Rostovtzeff, *Gnomon* X, 1934, p. 2, affirme que le texte date de l'an 260 a.C. E. Belin de Ballu, *Olbia. Cité antique du littoral nord de la mer noire*, p. 128, accepte la date de 213 a.C. non en raison des Galates, mais bien de la monnaie d'Olbia qui recommença à être frappée vers 220 a.C.

<sup>285</sup> E. Belin de Ballu, *Olbia. Cité antique du littoral nord de la mer noire*, p. 120.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>287</sup> J. Gravel-Richard, *Un cas d'évergétisme civique : Protogénès d'Olbia, fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, p. 55.

Le texte grec répète Γαλατῶν à deux reprises, mais sont-ils réellement des Galates? La question fut soulevée par E. Belin de Ballu, qui s'appuie sur les erreurs d'interprétation retrouvées dans les restitutions, entre autres de Dittenberger : « *Neque enim credi potest, Galatas ab Olbiopolitis cum Scordiscis, Bastarnis aliisque gentibus esse confusos* » (Syll.<sup>3</sup> 795) ; M. Rostovtseff explique lui aussi la confusion entre les Galates et les Bastarnes : « Unter dem Namen Galater rückten die Kelten ein, und unter diesem Namen sind die Bastarner den Olbiern bekannt »<sup>288</sup>. Puisqu'il affirme que les Galates du décret sont des Bastarnes, M. Rostovtseff remonte la date en 260 a.C., tandis que les chercheurs qui pensent que ce sont des Celtes le datent de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Est-ce que l'on doit parler de Galates, de Celtes ou de Bastarnes? Les Grecs d'Olbia n'employaient pas le terme Γαλατῶν aussi précisément que les savants modernes. Les Grecs auraient identifié comme des Galates toutes les tribus venant d'au-delà du fleuve Dniestr, tout comme les auteurs grecs qui nommèrent Scythes tous les peuples venant du nord de la mer Noire. Cette manière de nommer les peuples exprimerait une substitution d'un peuple vaincu à un vainqueur et admettrait l'extermination d'une population par une autre, comme la disparition des Celtes en Thrace, mais cela est erroné<sup>289</sup>. Plusieurs années ont passé entre leur établissement en Thrace et leur arrivée dans la région d'Olbia. Une forme de coexistence entre les ethnies distinctes a permis la formation de nouveaux phénomènes culturels. On connaît les Celto-Scythes, (Ptolémée, X, 7) ou les Celtibères (Strabon, I, 2, 27) et peut-être même des Celto-Thraces<sup>290</sup>. Dans son ouvrage, E. Belin de Ballu conclut en disant qu'il est bien possible que le nom de « Galates » leur soit appliqué et qu'il aurait conservé une large signification ethnographique pour les Grecs. En effet, les Grecs l'ont écrit dans le décret, mais il semble que le terme « Galate » doive être évité dans ce contexte, puisque, tel qu'expliqué au chapitre 2, les Galates représentaient l'ethnie celte d'Asie. Sans preuve additionnelle, le nom précis de la peuplade celte qui se trouvait aux frontières d'Olbia est difficile à déterminer.

<sup>288</sup> M. Rostovtseff, *Gnomon* 10, 1934, p. 2

<sup>289</sup> E. Belin de Ballu, *Olbia. Cité antique du littoral nord de la mer noire*, p. 127.

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 128.

Le texte d’Olbia mentionne également la fuite des Thysamates, des Scythes et des Saudarates en raison de l’union entre les Celtes et les Skires<sup>291</sup>. Les trois tribus convoitaient la forteresse d’Olbia dont les habitants craignaient l’ὠμότητα τῶν Γαλατῶν. Tous les riches de la cité furent invités à aider la cité, mais seulement Protogénès répondit à l’appel et prit en main la défense de la cité : (trad. E. Belin de Ballu) « Protogénès seul se chargea de rétablir les deux murailles et d’en assumer tous les frais ... en outre, les entrepreneurs ayant en partie abandonné les travaux, Protogénès les acheva lui-même pour la ville »<sup>292</sup>. Protogénès paya pour solidifier les murs et même lorsque les travailleurs quittèrent le chantier, compte tenu peut-être de la situation qui s’était aggravée et que l’ennemi était proche, il se chargea de terminer les travaux. Ensuite il s’occupa des tours : (trad. E. Belin de Ballu) « Il répara aussi les tours qui étaient en mauvais état ; les deux près de la grande porte, ainsi que celle de Kathégétor, celle de la route des charrettes et celle de l’Épidaurien »<sup>293</sup>. Les efforts et les investissements de Protogénès ont donc permis de rétablir les défenses de la cité contre les oppresseurs. Les défenses dorénavant solides ont pu décourager les Celtes ou les autres tribus d’attaquer la cité fortifiée, puisque le décret explique un moment d’accalmie après les semaines de panique à attendre une attaque<sup>294</sup>.

M. M. Austin voit dans le premier décret analysé par G. Manganaro une autre source qui informe la défense des cités grecques contre les Galates. Au tout début du texte, on remarque que la cité de Kymè avait besoin d’armes pour protéger autant la ville que le territoire. L’auteur affirme que l’insécurité sur la cité et son territoire n’est pas claire, mais elle peut avoir impliqué les Galates<sup>295</sup>. En revanche, comme Ph. Gauthier le rapporte, rien ne suggère que les citoyens de Kymè se préparaient à recevoir une attaque galate<sup>296</sup>. La datation ne concorde pas avec les incursions galates sur les côtes d’Asie Mineure, lorsqu’elle est

<sup>291</sup> Le texte donne une liste de nouveaux noms qui n’ont jamais été cités auparavant comme les Thysamates, les Saudarates et les Saioi, tandis que les Galates, les Scythes et les Skires sont déjà connus, voir J. Harmatta, *Studies in the History and Language of the Sarmatians*, p. 10-12.

<sup>292</sup> Ἐπηγγείλατο αὐτὸς κατασκευᾶν ἀμφοτέρω τὰ τεῖχη καὶ προθήσειμ πᾶσαν τὴν εἰς αὐτὰ δαπάνην (lignes 126 à 128).

<sup>293</sup> Κατεσκεύασε δὲ καὶ τοὺς πύργους κακῶς διακειμένους τοὺς πρὸς ταῖς μεγάλαις πύλαις ἀμφοτέρους καὶ τὸν Καθηγήτορος καὶ τὸν κατὰ τὴν ἀμαζιτὸν καὶ τὸν Ἐπιδαυρίου (lignes 141 à 144).

<sup>294</sup> J. Gravel-Richard, *Un cas d’évergétisme civique : Protogénès d’Olbia, fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, p. 55 à 59, qui détaille tous les efforts de Protogénès afin de renforcer la défense de la cité.

<sup>295</sup> M. M. Austin, *The Hellenistic World from Alexander to the Roman conquest*, p. 399.

<sup>296</sup> Ph. Gauthier, *BE*, 2001 p. 559.

analysée en profondeur dans le texte. M. M. Austin date le texte entre 280 et 278 a.C., mais les Galates commencèrent leurs razzias en 277 a.C., lorsque Nicomède le leur permit après sa campagne contre son frère. Certes, Kymè s'arma pour défendre ses terres, mais les Galates ne se trouvaient pas au cœur de ce conflit.

Les exemples étudiés présentent une réponse grecque contre les Galates fondée sur les effectifs militaires, soit avec l'aide des fortifications ou en prenant les armes. Sôtas s'occupa lui-même de la défense du territoire et prit les armes pour combattre les agresseurs, tandis que Protogénès s'occupa d'améliorer les fortifications de la cité, mais n'engagea jamais le combat contre les Galates. Toutefois, d'autres cités grecques réussirent à délivrer leurs prisonniers auprès des Galates en payant un tribut. Un premier texte, celui du décret des Néoteichites et des Kiddiokomites en l'honneur de Banabélos et de Lacharès, relate le secours apporté aux citoyens par le paiement d'un tribut aux Galates par Achaios, maître des deux cités<sup>297</sup> : (trad. A. Bielman) « et qu'ils ont délivré (les prisonniers) contre le paiement d'une rançon »<sup>298</sup>.

Sous l'occupation des rois séleucides, la grande majorité des impôts provenait de la terre. Les citoyens établis sur les terres agricoles payaient un tribut au concessionnaire ou à l'administration royale qui possédait le territoire par l'accord du roi. Selon P. Briant, il existait une responsabilité collective des villageois, puisque le montant payé restait le même peu importe le changement de population<sup>299</sup>. Voyant ainsi plusieurs de leurs citoyens enlevés par les Galates, les cités de Néoteichos et de Kiddioukomè ne pouvaient satisfaire les exigences monétaires à la fois des ravisseurs et du tribut royal<sup>300</sup>. Les deux cités ont fait appel à Banabélos et Lacharès pour les aider financièrement, puisque les citoyens restant dans les cités se devaient de payer des sommes plus élevées que le seul tribut royal, en raison de l'enlèvement de leurs parents, amis et voisins.

---

<sup>297</sup> L'épithète κύριος représente une marque de politesse envers Achaios, comme s'il était un des φίλοι du roi, voir J. et L. Robert, *BE*, 1938, 386 et 1963 126.

<sup>298</sup> A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, p. 91, lignes 12-14.

<sup>299</sup> P. Briant, *Roi, tributs et paysans*, p. 107-108 et 150-151.

<sup>300</sup> A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, p. 94.

L'époque hellénistique voit les cités s'équiper de mécanisme de défense solide avec les fortifications, les tours et les patrouilles, mais la population paysanne d'Asie vivait toujours dans des villages et non derrière des cités fortifiées. L'expédition macédonienne n'a pas changé la situation, car certaines régions, situées plus à l'écart des routes, étaient encore peuplées par des villages. C'est pourquoi les Galates étaient si efficaces en Asie, puisque ces villages étaient des proies faciles à attaquer. L'urbanisation des villages d'Asie Mineure débuta seulement à partir de l'époque romaine<sup>301</sup>.

Le décret en l'honneur de Polykritos (*I. Erythrai* 28) mentionne le paiement d'un tribut : (trad. A. Bielman) « il se chargea notamment de l'ambassade auprès des Barbares, laquelle avait pour but de ramener dans la cité tous les citoyens ... en versant une rançon ».

La cité d'Érythrées est contrainte d'affronter toute seule les attaques des Galates ainsi que les problèmes économiques sans soutien royal. Cependant, au début du texte on peut lire : (trad. A. Bielman) « il envoya en expédition le navarque Alkippos et les triérarques et porta secours aux habitants de notre territoire qui étaient malmenés ». Selon E. Bikerman, l'histoire de la marine séleucide durant le règne des premiers rois est presque méconnue<sup>302</sup>. Aucune source ne confirme qu'Alkippos et les triérarques furent dépêchés par le roi pour sauver les cités littorales. L'expédition d'Alkippos avait comme objectif de défendre les cités côtières des attaques galates. Selon A. Bielman, l'opération remporta le succès grâce aux efforts de Polykritos, qui a peut-être payé les marins pour repousser les Galates<sup>303</sup>. La deuxième phase concernant les Galates est claire : Polykritos prit le rôle de surveiller le territoire et d'assurer la sécurité de tous. Le texte renferme les problèmes après le passage des Galates, puisque la cité se voit en manque de nourriture pour tous les citoyens. Un problème similaire se trouve dans le décret des Néoteichites et des Kiddiokomites en l'honneur de Banabélos et de Lacharès, puisqu'ils n'ont aucun soutien direct du roi. Les deux

---

<sup>301</sup> P. Briant, « Villages et communautés villageoises d'Asie achéménide et hellénistique », p. 173-174.

<sup>302</sup> E. Bikerman, *Institution des Séleucides*, p. 98.

<sup>303</sup> A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, p. 84. Les marins étaient à la solde des magistrats érythréens lors de leur ambassade auprès du roi Antiochos I<sup>er</sup>. Ils pouvaient être à la solde de Polykritos.

cités se voient toutefois aidées par l'un des φίλοι du roi qui paya la rançon pour libérer les citoyens.

Finalement, dans une dédicace en l'honneur d'Apollon trouvée à Thyatire, cité à la frontière de la Mysie et de la Lydie, un texte témoigne des influences galates sur les cités d'Asie Mineure durant les raids, entre autres, pendant les attaques des Tectosages (*TAM V*, 2, 881)<sup>304</sup>. Ce texte, daté de l'année 275 a.C. (en été), manifeste la délivrance d'un père qui remercie les dieux d'avoir secouru son fils, lequel avait été enlevé par les Galates. On ne connaît pas le déroulement exact de sa capture ni de sa libération.

## 2. Les systèmes défensifs des cités contre les attaques galates

Tandis que les citoyens bienfaiteurs s'engagèrent auprès de leur patrie, on trouve peu d'exemples du rôle défensif ou offensif des cités contre les Galates en Asie Mineure. En effet, le premier cas répertorié est la défense des Thermopyles puis de Delphes par les cités grecques. Les Celtes rencontrèrent leur première opposition, une alliance entre Grecs, aux Thermopyles et, sans entrer une seconde fois dans les détails, ils réussirent à vaincre les forces locales<sup>305</sup>. Par la suite, ils se dirigèrent à Delphes, lieu où ils rencontrèrent une résistance formée encore une fois par différentes cités réunies. Cette alliance donna la victoire aux Grecs, puisque Delphes ne disposait d'aucun rempart et possédait dans ses rangs peu de soldats prêts à défendre la cité<sup>306</sup>.

L'alliance entre les cités ne s'est pas vue uniquement en Grèce centrale, tandis que les cités d'Asie Mineure se sont retrouvées seules contre les Galates, recevant parfois une aide extérieure, mais rien ne se compare avec le regroupement des cités en Grèce. Avant les actions de Sôtas contre les Galates, la cité de Priène, c'est-à-dire l'Assemblée et les

---

<sup>304</sup> Pour la localisation précise de la cité, deux auteurs anciens donnent chacun une position différente. Strabon, XIII, 4, 4, affirme qu'elle se situait en Mysie à la limite de la Lydie, tandis que Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, V, 31, 3, explique que Thyatire se trouvait près du fleuve Lycos, en donnant deux anciens noms de la ville soit Pélopos et Evippa.

<sup>305</sup> Au premier chapitre, les pages 11 à 13 expliquent les événements des Thermopyles.

<sup>306</sup> Cf. R. Flacelière, *Les Aitoliens à Delphes*, p. 98 à 100.

magistrats, recruta et expédia une troupe de fantassins et de cavaliers pour tenir tête aux Galates (lignes 18-19). Ce corps expéditionnaire se composait exclusivement de citoyens pourvus d'une solde. Le mot *μισθοφόρος* (ligne 18), qui désigne habituellement le soldat étranger ou le mercenaire, s'applique dans ce contexte plus généralement à tout homme percevant une somme pour son travail. Dans son ouvrage sur les armées hellénistiques, M. Launey retenait cette interprétation de Diodore qui offre un parallèle avec le contexte athénien (XVIII, 10, 1)<sup>307</sup>. Dans une note sur la cité de Priène, L. et J. Robert se servent d'un exemple de *μισθοφόρους* qui traite dans un contexte différent des esclaves versant un salaire à leur maître<sup>308</sup>. Ces preuves signifient peut-être l'engagement volontaire de citoyens sans recourir à des mercenaires, mais témoignent surtout d'une participation active des citoyens à cette mission.

Le décret en l'honneur de Sôtas manifeste une nécessité qu'avaient les Priéniens de combattre les Galates avec tous les moyens en leur possession. On trouve dans le texte *ἵπποτρόφος*, qui désigne les citoyens soldats à cheval engagés dans la cause contre les Galates. En temps normal, le cavalier est indiqué par *ἵππεῖς*, mais ici le terme *ἵπποτρόφοι* indique plutôt ceux qui nourrissent les chevaux ou les propriétaires-éleveurs qui s'occupent de la remonte<sup>309</sup>. La cité a donc recruté des citoyens qui leur coûtent plus cher que des cavaliers puisque les *ἵπποτρόφοι* entretiennent eux-mêmes les chevaux. L'objectif de cette troupe envoyée par la cité est précisé à la ligne 18. Elle est expédiée au-dehors pour se rendre dans la *χώρα* afin de repousser les Galates hors de territoire de la cité. Cependant, aucune mention n'est faite de la réussite ou l'échec de la mission<sup>310</sup>.

D'autres cités grecques ont réussi à repousser les attaques galates comme le cas de Cyzique, cité d'Asie Mineure située en Mysie sur la Propontide. On connaît le passage des Galates par un texte épigraphique *OGIS 748*, qui énumère les cadeaux donnés au peuple de

---

<sup>307</sup> M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, p. 28.

<sup>308</sup> L. et J. Robert, *BE*, 1944, 24.

<sup>309</sup> C. Chandezon, *Institutions, sociétés et cultes de la Méditerranée antique. Mélanges d'histoire ancienne rassemblés en l'honneur de Claude Vial*, p. 34-40.

<sup>310</sup> A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, p. 89.

Cyzique durant les années de Philétaïros, fils d'Attale, fondateur de la dynastie pergaménienne<sup>311</sup>. Deux passages font référence aux conflits entre les Cyzicéniens et les Galates : le premier souligne la défense du territoire par Phoinix, commandant de la cavalerie, en 278 / 77 a.C., et le deuxième remercie Philétaïros qui donna du blé et de l'orge à la cité pour l'aider durant la guerre contre les Galates. Les citoyens s'empressèrent de demander de l'aide à leur roi en raison de l'arrivée des Galates sur le territoire, mais au lieu d'envoyer des soldats, Philétaïros approvisionna les citoyens. Cependant, ils devaient affronter les Galates sur le territoire sans aucun soutien<sup>312</sup>. L'armée celte qui traversa le Bosphore était celle de Luturios qui rejoignit le corps expéditionnaire de Lonnorios en Bithynie<sup>313</sup>.

### C) Conclusion sommaire

Les études épigraphiques, littéraires et archéologiques permettent de comprendre comment les attaques se sont déroulées lorsque les Galates entraient en conflit avec les cités grecques, mais aussi de saisir les moyens utilisés par les Grecs pour se défendre. Bien que des dispositifs aient été aménagés sur le territoire agricole, le manque d'effectifs a grandement aidé les Galates lors de leurs raids qui s'effectuaient de manière rapide et surprenante. L'inscription de Sôtas ainsi que les histoires relatées par Anyte et Parthénios, quoique romancées, sont des témoins qui racontent les efforts des Galates contre les cités. Établis également sur des collines stratégiquement situées, les Galates disposaient de tous les atouts nécessaires afin d'acquérir les richesses convoitées soit par la demande de rançon, ou soit par la prise de biens. Cette efficacité galate a installé auprès des Grecs un climat de terreur reconnu partout en Grèce et qui perdura bien après la période des raids.

Pendant que des cités se trouvaient assujetties aux Galates, d'autres résistaient avec la contribution de citoyens riches qui prenaient même les commandes d'une troupe armée pour défendre la cité. Le cas de Sôtas de Priène expose l'implication d'un citoyen à la défense de sa cité dans les aspects défensifs. Les coalitions de cités, comme en Grèce

---

<sup>311</sup> R. Rustafjaell et C. Smith, *JHS*, p. 194.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>313</sup> S. Mitchell, *Anatolia, Land, Men, and Gods in Asia Minor*, p. 16.

centrale, furent un autre moyen de résister aux Galates, puisque réunies ensemble, les cités disposaient d'une supériorité numérique sur le champ de bataille.

## Conclusion

Au départ, les termes dépréciatifs employés pour nommer les Celtes par les auteurs anciens et les savants modernes ont été l'élément déclencheur de cette recherche. Bien que les Galates aient brusqué l'imaginaire des Grecs tout au long de leur parcours en Grèce et en Asie Mineure, l'historien doit mettre de l'avant la neutralité lorsqu'il mentionne un autre peuple que celui des Grecs. Sans toutefois tomber dans la répétition de l'historiographie des Galates, qui s'oriente généralement dans leur rôle comme mercenaires parmi les armées hellénistiques, l'objectif de ce mémoire répond à deux problèmes ; premièrement, comprendre d'où vient le dédain des Galates et deuxièmement, quelles ont été les réactions des cités à la suite de la création de la Galatie en Asie Mineure.

Un récit événementiel éclaire d'abord les faits qui ont permis aux Celtes de pénétrer en territoire grec, pour ensuite se diriger en Asie Mineure. Le déséquilibre politique au sein du royaume de Macédoine diminua le système défensif aux frontières, qui créa l'occasion idéale pour eux d'entrer en Grèce. Les souverains, qui changèrent successivement en quelques années, dirigèrent leurs armées non vers les frontières au nord, mais bien vers les terres des autres royaumes. Les Celtes entrèrent en Macédoine et descendirent au sud jusqu'à Delphes. Cependant, la défaite aux portes de Delphes les contraignit à retourner au nord pour ensuite se diriger plus à l'est. Après avoir pillé les alentours de Byzance, ils traversèrent en Asie en s'alliant avec Nicomède et continuèrent leurs raids parmi les cités grecques. Ils ont marqué d'une empreinte forte l'imaginaire grec, aujourd'hui visible dans les récits des auteurs anciens, dans de nombreux documents épigraphiques et dans les représentations artistiques. Les Celtes, s'imposant comme des acteurs certes marginaux, transformèrent la vie des cités grecques autant en Grèce centrale qu'en Asie Mineure ; ils s'établirent comme de féroces guerriers à la fois dans les guerres et dans les raids.

Avant d'entamer l'étude des propos péjoratifs visant à décrire les Celtes comme une menace, une lecture des auteurs anciens, des textes épigraphiques et de l'art grec a permis de déceler une inconstance dans l'appellation des populations « celtes », « galates » ou

« gauloises ». Une recherche détaillée a rendu possible la précision des trois peuples, qui en effet ont des affinités communes, mais représentent chacune une ethnie distincte. Les Gaulois vivaient en Gaule, les Galates représentaient la peuplade installée sur le plateau phrygien en Asie Mineure tandis que les Celtes correspondaient à une catégorie linguistique, regroupant plusieurs ethnies déployées sur plusieurs siècles. Avec cette analyse, on conclut que la ligne de distinction reste mince entre les appellations. Le mot « Galate » a longtemps indiqué toute la population de Galatie, alors qu'en réalité, plusieurs ethnies y demeuraient. Le mot « Gaulois » représente la bande qui attaqua Rome, car elle effectua des razzias en Italie et revenait par la suite en Gaule. En plus du fait que les termes se chevauchent, les auteurs anciens n'améliorèrent pas les perceptions compte tenu des restrictions linguistiques. Le latin rassemblait Gaulois, Galates et Celtes derrière le terme Galli, alors que les Grecs regroupaient derrière le mot Γαλαταί autant le Gaulois que le Galate. Si on se réfère aux écrits anciens pour décider un nom dans un cadre spatio-temporel, cela conduit forcément à des erreurs. Les travaux de K. Strobel, de S. Mitchell et d'A. Çoskun dessinent un portrait juste des noms qui désignent les Celtes.

Par la suite, je me suis focalisé sur la perception négative des Celtes à l'époque hellénistique et me suis questionné sur la provenance de tous les propos des chercheurs modernes à leur endroit. Les discours abaissants concernant les Celtes dans les textes grecs et romains conditionnent le lecteur à les concevoir comme des bêtes sauvages ou des figures mythologiques qui ont imprégné négativement l'esprit grec. K. Strobel explique bien les sources qui propagèrent la peur galate durant l'époque hellénistique : la comparaison entre les Galates et les Perses des Guerres médiques ainsi que la « Keltensieger ». Les deux sources ont grandement conditionné les Grecs à percevoir le Galate comme une menace, ce qui se remarque dans les écrits littéraires. La comparaison des mots décrivant les Celtes parmi les autres textes permet d'imaginer le portrait conçu par les auteurs anciens. Par exemple, ἄφρων dénonce la démence ou la folie des Celtes, mais aussi dans les différentes tragédies (Antigone, 383 et Électre, 941). Un autre exemple, φόβος révèle le caractère criminel des Celtes, en raison du texte de Thucydide qui accuse Alcibiade pour la mutilation des Hermès. Bien entendu, ces propos ne concernent pas seulement les Celtes, mais englobent tous les

peuples non grecs. L'approche présentée se concentre sur les Celtes à l'époque hellénistique, mais cache une défense pour toute autre ethnie perçue négativement.

De plus, l'analyse a permis de découvrir que les auteurs anciens n'ont pas uniquement décrit les Celtes de manière péjorative. En effet, ils ont trouvé des caractéristiques positives qui se divisent en deux catégories, le courage et la valeur guerrière celtique et des références aux récits mythologiques grecs. Les Celtes étaient réputés pour leur combattivité, ce qui explique leur rôle important comme mercenaires dans les armées hellénistiques. Les Grecs ont expliqué que cette bravoure celte vient d'Héraclès qui, lors de son dixième travail, enfanta une vierge et nomma l'enfant Galate. Malgré plusieurs passages négatifs, force est d'admettre que les Grecs et les Romains leur ont reconnu des caractéristiques positives.

Les auteurs anciens ne sont pas les seuls témoins décrivant les Celtes, car les sources épigraphiques permettent de découvrir les propos de citoyens grecs. À priori, on serait tenté de penser que les textes épigraphiques refléteraient davantage l'idée d'une menace celte. À l'opposé des auteurs anciens qui écrivaient selon les déclarations de témoins souvent postérieurs, les citoyens rédigeaient les documents épigraphiques peu de temps après les conflits avec les Galates. Les décrets en l'honneur de Sôtas et de Protogénès se distinguent des autres textes épigraphiques, car ils décrivent négativement les Galates. Dans la plupart des écrits, on retrouve uniquement le mot βαρβάρος pour désigner les Galates ou tout simplement le nom de chaque clan.

La figure d'un homme sauvage resta dans l'imaginaire des Grecs et fut longtemps exploitée à des fins de propagande par les rois hellénistiques qui agirent à titre de libérateurs pour les cités grecques. Outre les preuves épigraphiques et littéraires, l'analyse de la statuaire permet également de comprendre d'où provient le mépris des Galates. Par exemple, Attale I<sup>er</sup> commanda la construction d'une série de monuments votifs sur l'acropole d'Athènes et de Pergame dédiés à Athéna, à Zeus et à lui-même. On retrouve des figures représentant pour la première fois des Galates, précisément ceux vaincus par les Attalides. Parmi les deux séries

de sculptures, le message reste le même. Les représentations, comme le groupe de Ludovisi, le Galate mourant et la tête du Vatican, loueraient la puissance hellénistique, puisqu'elles révèlent que même les plus forts guerriers galates ne rivalisaient pas contre la monarchie grecque. Les monuments attalides ne comportent pas les images du vainqueur pour la plupart, puisque le triomphant soulignait leur héroïsme dans la défaite de l'ennemi. La série des petits Galates place la victoire d'Attale parmi les récits mythologiques et historiques. Les sculptures représentent la domination grecque sur les Galates, les ennemis communs, tous comme l'avaient été les Perses.

La deuxième partie de la problématique est de comprendre comment les attaques se sont déroulées lorsque les oppresseurs entraient en conflit avec les cités grecques, mais aussi de saisir les moyens utilisés par les Grecs pour se défendre. Nicomède permit aux Celtes lorsqu'il conclut l'alliance avec eux. Rapidement, les Celtes se divisèrent le territoire afin d'effectuer leurs raids sur les cités littorales. Bien que des dispositifs aient été installés sur le territoire, le manque d'effectifs a grandement aidé les Galates lors de leurs razzias, qui s'effectuaient rapidement. L'inscription en l'honneur de Sôtas ainsi que les histoires racontées par Anyte et Parthénios, quoique romancées, sont des témoignages qui racontent les pressions des Galates contre les cités. L'objectif de ces attaques était d'acquérir des richesses soit par le sac de temples ou par la demande de rançons. Un des cas est celui du décret d'Érythrées en l'honneur de Polykritos (I. Erythrai 28) qui offre un témoignage de rançons aux Galates contre la libération de citoyens. En plus d'une exécution surprenante, les Galates s'établirent sur des collines stratégiquement situées, disposant ainsi des atouts nécessaires afin de convoiter les richesses. Cette efficacité galate a installé auprès des Grecs un climat d'insécurité retrouvé partout en Grèce. Il faut attendre l'expédition de Cn. Manlius pour qu'un terme soit mis aux raids galates en Asie Mineure.

Pendant que des cités se trouvaient assujetties aux Galates, d'autres résistaient avec l'aide de citoyens qui prenaient en charge la défense de la cité. Encore une fois, le cas de Sôtas manifeste l'implication d'un citoyen dans les aspects défensifs de la cité. Sôtas rassembla une troupe, sécurisa les citoyens des terres agricoles et secourrut les citoyens

enlevés des raids. Alors que les citoyens de Priène s'activèrent sur le terrain, d'autres comme Protogénès d'Olbia fortifièrent les murs de la cité pour protéger les citoyens. Un autre élément fut les coalitions de cités, comme en Grèce centrale, qui permirent de résister, puisque les cités disposaient d'une supériorité numérique.

Bien que des chercheurs reconnaissent des lacunes dans les appellations des Celtes ou dans la manière de les traiter, on voit encore des coquilles se glisser dans les études concernant les Celtes, les Galates et les Gaulois. À cet égard, ce présent travail permet non seulement de préciser les différentes ethnies, mais aussi de prendre conscience des termes employés.

## Bibliographie

### Sources

#### Littéraires

Appien, Livre I, *Roman History*. Texte traduit par H. White, Cambridge, Harvard University Press, 1972, 647 p.

Appien, Livre VI, *Histoire Romaine*. Texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 138 p.

Aristote, Livre VII, *Politique*. Texte établi et traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 334 p.

Arrien, Livre I, *Anabasis of Alexander*. Texte traduit par P. A Brunt, Cambridge, Harvard University Press, 1976, 547 p.

Callimaque, *Hymnes à Délos*. Texte établi et traduit par É. Cahen, Paris, Les Belles Lettres, 1922, 194 p.

Callimaque, *Hymns to Delos*. Texte traduit par A. W. Mair et G. R. Mair, Cambridge, Harvard University Press, 2015, 129 p.

Diodore, Livres III et IV, *Library of History*. Texte traduit par C. H. Oldfather, Cambridge, Harvard University Press, 1979, 539 p.

Diodore, Livres IV à VIII, *Library of History*. Texte traduit par C. H. Oldfather, Cambridge, Harvard University Press, 1970, 433 p.

Diodore, Livre XII, *Bibliothèque historique*. Texte établi et traduit par M. Casevitz, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 131 p.

Diodore, Livre XV, *Bibliothèque historique*. Texte établi et traduit par C. Vial, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 164 p.

Diodore, Livres XIX et XX, *Library of History*. Texte traduit par R. M. Geer, Cambridge, Harvard University Press, 1983, 453 p.

Diodore, Livres XXI à XXVI, *Bibliothèque historique*. Texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 2006, 293 p.

Diodore, Livre XXII, *Library of History*. Texte traduit par F. R. Walton, Cambridge, Harvard University Press, 1957, 227 p.

- Hérodote, Livre VIII, *Histoires*. Texte établi et traduit par P.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1953, 144 p.
- Lucien, *Zeuxis or Antiochus*. Texte traduit par K. Kilburn, Cambridge, Harvard University Press, 1959, 495 p.
- Parthénios de Nicée, Ἐρωτικὰ Παθήματα. Texte établi et traduit par J. L. Lightfoot, Oxford, Clarendon Press, 1999, 607 p.
- Pausanias, Livre I. *Description de la Grèce*. Texte établi par M. Casevitz et traduit par J. Pouilloux, Paris, Les Belles Lettres, 1992, 311 p.
- Pausanias, Livre I. *Description of Greece*. Texte traduit par W. H. S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 2015, 298 p.
- Pausanias, Livre X, *Description of Greece*. Texte traduit par W. H. S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1955, 367 p.
- Platon, Livre I, *Les lois*. Texte établi et traduit par É. des Places, Paris, Les Belles Lettres, 1951, 155 p.
- Pline le Jeune, Livres I à III, *Lettres*. Texte établi et traduit par A.-M. Guillemin, Paris, Les Belles Lettres, 1961, 143 p.
- Polybe, Livre I. *Histoires*. Texte établi et traduit par P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1969, 88 p.
- Polybe, Livre I, *The Histories*. Texte traduit par W. R. Paton, Cambridge, Harvard University Press, 2015, 161 p.
- Polybe, Livre II, *Histoires*. Texte établi et traduit par P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1970, 71 p.
- Polybe, Livre III, *Histoires*. Texte établi et traduit par J. de Foucault, Paris, Les Belles Lettres, 2004, 298 p.
- Polybe, Livre IV, *Histoires*. Texte établi et traduit par J. de Foucault, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 138 p.
- Polybe, Livre V, *Histoires*. Texte établi et traduit par P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 176 p.
- Polybe, Livres XVI-XXVII, *The Histories*. Texte établi et traduit par W. R. Paton. Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- Polybe, Livre XXX, *The Histories*. Texte établi et traduit par W. R. Paton. Cambridge, Harvard University Press, 2012, p. 104-105.

Strabon, Livre IV, *Géographie*. Texte établi et traduit par F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 242 p.

Strabon, Livre IV, *Geography*. Texte traduit par H. L. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1940, 479 p.

Strabon, Livre XII, *Géographie*. Texte établi et traduit par F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 249 p.

Strabon, Livre XII, *Geography*. Texte traduit par H. L. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1989, 397 p.

Tite-Live, Livre XXXIII, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 2001, 116 p.

Tite-Live, Livre XXXIII, *History of Rome*. Texte traduit par E. T. Sage, Cambridge, Harvard University Press, 1968, 594 p.

Tite-Live, Livre XXXVIII, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par R. Adam, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 218 p.

Tite-Live, Livres XXXVIII et XXXIX, *History of Rome*. Texte traduit par E. T. Sage, Cambridge, Harvard University Press, 1967, 411 p.

Tite-Live, Livre XXXIX, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par A.-M. Adam, Paris, Les Belles Lettres, 1994, 205 p.

### Épigraphiques

AUSTIN, M. M. *The Hellenistic World from Alexander to the Roman Conquest*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, 490 p.

BIELMAN, A. *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, Paris, de Boccard, 1994, 366 p.

BRADFORD WELLES, C. *Royal Correspondence in the Hellenistic Period. A Study in Greek Epigraphy*, New Haven, Yale University Press, 1934, 403 p.

BURSTEIN, S. M. *Translated Documents of Greece and Rome, Vol. 3 : The Hellenistic Age from the Battle of Ipsos to the Death of Kleopatra VII*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 173 p.

DITTENBERGER, W. *Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*, I-II, Leipzig 1903-1905 [(O) 1970] (I: nos. 1-434 ; II: nos. 435-773).

DITTENBERGER, W. *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, 2<sup>e</sup> ed., Leipzig 1898-1901, 3 vols. (1898: nos. 1-424 ; 1901: nos. 425-940).

DITTENBERGER, W. *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, 3<sup>e</sup> ed., Leipzig 1915-24 [(O) 1960] (1915: nos. 1-534 ; 1917: nos. 534-910 ; 1920: nos. 911-1268).

GOW, A. S. F. *The Greek Anthology. Hellenistic Epigrams*, Cambridge, Cambridge University Press, Vol I, 1965, 264 p.; vol II, 1965, 719 p.

HILLER VON GAERTRINGEN, F. *Inschriften von Priene*, Berlin, G. Reimer, 1906, 311 p.

JACQUEMIN, A. *Choix d'inscriptions de Delphes*, Athènes, École Française d'Athènes, 2012, 563 p.

MITCHELL, S. *Regional Epigraphic Catalogues of Asia Minor II. The Ankara District. The Inscriptions of North Galatia*, Oxford, British Institute of Archaeology at Ankara, 1982, 461 p.

ROBERT, L. et J. *BE*, Paris, Les Belles Lettres, 1974-1976.

### Études spécialisées et ouvrages généraux

AMANDRY, P. « Consécration d'armes galates à Delphes », *BCH*, 102, 1978, p. 571-586.

BAILLY, A. *Grand Bailly : dictionnaire grec français*, Paris, Hachette, 2000 (1895), 2230 p.

BAKER, P. « Warfare », A. ERSKINE, (dir.). *A Companion to the Hellenistic World*, Oxford, Blackwell, 2003, p. 373-388.

BALMACEDA, C. « The Virtues of Tiberius in Velleius' Histories », *Historia*, 63, 2014, p. 340-363.

BALMACEDA, C. « Virtus Romana en el siglo I a.C. », *Gerion*, 25, 2007, p. 285-303

BELIN DE BALLU, E. *Olbia : cité antique du littoral nord de la mer Noire*, Leyde, E. J. Brill, 1972, 205 p.

BENOIT, F. « La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 8, 1949, p. 104-148.

BERNABÉ, A. « Fedon, 69c : ¿Por qué los bakxoi son los verdaderos filosofos? », *ARCHAI*, 16, 2016, p. 117-145.

- BERRESFORD ELLIS, P. *The Celtic Empire*, Caroline du Nord, Carolina Academic Press, 1990, 246 p.
- BEVAN, E. *Histoire des Lagides 323-30 av. J.-C.*, Paris, Payot, 1934, 430 p.
- BICKERMAN, E. J. *Institutions des Séleucides*, Paris, P. Geuthner, 1938, 268 p.
- BIENKOWSKI, P. *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains avec des recherches iconographiques sur quelques autres peuples barbares*, Cracovie, Université des Jagellons, 1928, 254 p.
- BONFANTE, G. « Étymologie du mot grec ἀλαζών », *Bulletin de la société de linguistique*, 110, 1996, p. 77-78.
- BOTEVA, D. « The Ancient Historians on the Celtic Kingdom in South-Eastern Thrace », L. F. VAGALINSKI, (dir.). *In Search of Celtic Tylis in Thrace (III BC)*, Sofia, Bulgarian Academy of Science, 2010, p. 33-50.
- BOSCH-GIMPERA, P. « Les mouvements celtiques de reconstitution », *Études celtiques*, VI, 1953-1954, p. 328-355 ; VII, 1955, p. 147-177.
- BOUCHE-LECLERC, A. *Histoire des Séleucides*, Paris, Ernest Leroux, 1913, 727 p.
- BOUZEK, J. « Celts and Thracians », V. SIRBU et D. L. VAIDA, (dir.). *Thracians and Celts : Proceedings of the International Colloquium from Bistrita*, Cluj-Napoca, MEGA, 2006, p. 77-83
- BRECHET, C. « Agriotes et civilisation chez Plutarque », M.-C. CHARPENTIER, (dir.). *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 119-139.
- BRIANT, P. *Antigone le Borgne*, Paris, Les Belles Lettres, 1973, 397 p.
- BRIANT, P. *Rois, tributs et paysans : études sur les formations tributaires du Moyen-Orient ancien*, Paris, Les Belles Lettres, 1982, 539 p.
- BRIANT, P. « Villages et communautés villageoises d'Asie achéménide et hellénistique », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 18, 1975, p. 165-188.
- CAHEN, E. *Les Hymnes de Callimaque : commentaire explicatif et critique*, Paris, de Boccard, 1930, 282 p.
- CHAMOUX, F. *La civilisation hellénistique*, Paris, Arthaud, 1981, 630 p.
- CHAMOUX, F. « Pergame et les Galates », *RÉG*, 101, 1988, p. 492-500.

- CHANDEZON, C. « L'*Hippotrophia* et la *boutrophia*, deux liturgies dans les cités hellénistiques », C. BALANDIER et C. CHANDEZON (dir.). *Institutions, sociétés et cultes de la Méditerranée antique. Mélanges d'histoire ancienne rassemblés en l'honneur de Claude Vial*, Paris, de Boccard, 2014, p. 34-40.
- CHANIOTIS, A. *War in the Hellenistic World : A Social and Cultural History*, Oxford, Blackwell, 2005, 308 p.
- COŞKUN, A. « Belonging and Isolation in Central Anatolia : The Galatians in the Graeco-Roman World », S. L. AGER et R. A. FABER (dir.). *Belonging and Isolation in the Hellenistic World*. Toronto, University of Toronto Press, 2013, p. 73-95
- COŞKUN, A. « Galatians and Seleucids : A Century of Conflict and Cooperation », K. ERICKSON et G. RAMSEY (dir.). *Seleukid Dissolution : Fragmentation and Transformation of Empire*. Wiesbaden, Harrassowitz, 2011, p. 85-106.
- COŞKUN, A. « Histoire par les noms in the Heartland of Galatia (3rd Century BC–AD 3rd Century) », R. PARKER (dir.). *Personal Names in Ancient Anatolia*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 79-106.
- COŞKUN, A. « Intercultural Anthroponomy in Hellenistic and Roman Galatia », *Gephyra*, 9, 2012, p. 51-68
- D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, H. « Le char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques », *RC*, IX, 1888, p. 387-393.
- DESMOND, W. D. « Lessons of Fear : A Reading of Thucydides », *Classical Philology*, 101, 2006, p. 359-379.
- DIMITRIOV, K. « Celts, Greeks, and Thracians in Thrace during the the Third Century BC. Interactions in History and Culture », L. F. VAGALINSKI, (dir.). *In Search of Celtic Tylis in Thrace (III BC)* Sofia, Bulgarian Academy of Sciences, 2010, p. 51-66.
- DUCREY, P. *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique. Des origines à la conquête romaine*, Paris, de Boccard, 1968, 354 p.
- EMBERGER, P. « Virtus feminarum : antike Hersscherinnen im Krieg », J. E. FRIES et U. RAMBUSCHEK, (dir.) *Von wirtschaftlicher Macht und militärischer Stärke : Beiträge zur archäologischen Geschlechterforschung : Bericht der 4. Sitzung der AG Geschlechterforschung auf der 79. Jahrestagung des Nordwestdeutschen Verbandes für Altertumsforschung e.V. in Detmold 2009*, Münster, Waxmann, 2011, p. 187-198.
- EMILOV, J. « Ancient Texts on the Galatian Royal Residence of Tylis and the Context of La Tène Finds in Southern Thraces », L. F. VAGALINSKI, (dir.). *In Search of Celtic Tylis in Thrace (III BC)* Sofia, Bulgarian Academy of Sciences, 2010, p. 67-87.

- FAIN, G. L. *Ancient Greek Epigrams*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 2010, 252 p.
- FLACELIÈRE, R. *Les Aitoliens à Delphes. Contribution à l'histoire de la Grèce centrale au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Paris, de Boccard, 1937, 560 p.
- FRÈRE, J. *Ardeur et colère : le thumos platonicien*, Paris, Kimé, 2004, 213 p.
- FRÈRE, J. « Empolement et colère : ' thumos ' et ' orgè ' selon Aristote », N.-L. CORDERO, (dir.). *Ontologie et dialogue : mélanges en hommage à Pierre Aubenque avec sa collaboration à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire*, Paris, Vrin, 2000, p. 171-187.
- FOSSÉ, C., P. GOUKOWSKY et É. Will, *Le monde grec et l'Orient. Tome II : Le IV<sup>e</sup> siècle de l'époque hellénistique*, Paris, P.U.F., 1975, 673 p
- GABBERT, J. J. *Antigonos II Gonatas. A Political Biography*, Londres, Routledge, 1997, 87 p.
- GAROFALO, F. P. « Observations sur les Galates ou Celtes d'Orient », *RÉG*, 23, 1900, p. 450-463.
- GEHRKE, H.-J. « Der siegreiche König. Überlegungen zur Hellenistischen Monarchie », *Archiv für Kulturgeschichte*, 44, 1982, p. 247-277.
- GHERCHANIC, F et V. HUET, « S'habiller et se déshabiller en Grèce et à Rome. Pratiques politiques et culturelles du vêtement. Essai historiographique », *RH*, 131, 2007, p. 3-30.
- GLÜCKLICH, H.-J. « Auf dem Weg zur ' virtus ', *Der Altsrachliche Unterricht*, 57, 2014, p. 12-25.
- GRAVEL-RICHARD, J. *Un cas d'évergétisme civique : Protogénès d'Olbia, fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Québec, Université Laval, 2000, 79 p. [Mémoire de maîtrise]
- GREENE, E. *Women Poets in Ancient Greece and Rome*, Norman, University of Oklahoma Press, 2005, 234 p.
- GRENIER, A. *Les Gaulois*, Paris, Payot, 1945, 422 p.
- GRIFFITH G. T. *The Mercenaries of the Hellenistic World*, Cambridge, Cambridge University Press 1935, 340 p.
- GRIFFITH R. D. et R. B. Marks, « A Fool by any Other Name : Greek ἀλαζών and Akkadian aluzinnu », *Phoenix*, 65, 2011, p. 23 à 38.
- HAMMOND, N. G. L. *A History of Macedonia*, tome I, Oxford, Clarendon Press, 1972, 493 p. ; tome III, 1988, 654 p.
- HANSEN. E.V., *The Attalids of Pergamon*, Londres, Ithaca, Cornell University Press, 1971, 531 p.

- HATT, J.-J. *Celts and Gallo-Romans*, Londres, Barrie et Jenkins, 1970, 323 p.
- HARMAND, J. *Les Celtes*, Paris, Fernand Nathan, 1970, 176 p.
- HARMATTA, J. *Studies in the History and Language of the Sarmatians*, Budapest, Kultura, 1970, 131 p. 2001.
- HAUSSOULIER, B. *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, Paris, E. Bouillon, 1902, 323 p.
- HOLLEAUX, M. *Épigraphie et histoire grecques*, tome II, Paris, de Boccard, 1938, 198 p. ; Tome III, 1942, 404 p.
- HUBERT, H. *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, L'évolution de l'humanité, 1932, 368 p.
- JOVANOVIC, B. « The Formation of the Scordisci on the Basis of Archaeological and Historical Sources », P.-M. DUVAL et V. KRUTA, (dir.). *Les mouvements celtiques du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère*, Paris, CNRS, 1979, p. 179-187.
- JULLIAN, C. *Histoire de la Gaule*, Paris, Robert Laffont, 1971, 632 p.
- JULLIAN, C. « Les Celtes chez Hérodote », *RÉA*, 28, 1905, p. 375 à 392.
- KREMER, B. *Das Bild der Kelten bis in augusteische Zeit*, Stuttgart, Franz Steiner, 1994, 362 p.
- KRUTA, V. *Les Celtes*, Paris, édition du Chêne-Hachette, 2004, 239 p.
- KÜNZL, E. *Die Kelten des Epigonos von Pergamon*, Wurtzbourg, Konrad Triltsch 1971, 54 p.
- LAUNEY, M. « Un épisode oublié de l'invasion galate en Asie Mineure (278 / 7 av. J.-C.) », *RÉA*, 46, 1944, p. 217-236.
- LAURIOLA, R. « Sophocles' Ajax : Hybris, Foolishness and Good Sense. A Comparison with Antigone », *Emerita*, 76, 2008, p. 217-229.
- LAURIOLA, R. « Wisdom and Foolishness : A Further Point in the Interpretation of Sophocles' Antigone », *Hermes*, 135, 2007, p. 389-405.
- LENFANT, D. « Le vin dans les stéréotypes ethniques des Grecs », J. JOUANNA, L. VILLARD et D. BÉGUIN (dir.). *Vin et Santé en Grèce ancienne. Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen et à Paris*, Athènes, École française d'Athènes, 2002, p. 67-84.

- LÉVÊQUE, P. *Pyrrhus roi d'Épire 318-272 av. J.-C.*, Paris, de Boccard, 735 p.
- LÉVYSTONE, D. « Le courage et les mots de la peur dans le Lachès et le Protagoras », *Phoenix*, 60, 2006, p. 346 à 363
- LOICQ-BERGER, M.-P. « Roman grec et réalités gauloises », *Les études classiques*, 52, 1984, p. 39-52.
- LUND, H. S. *Lysimachus : A Study in Early Hellenistic Kingship*, Londres, Routledge, 287 p.
- MAGGIE, D. *Roman Rule in Asia Minor*, New York, Arno Press, 1975, 1661 p.
- MAIER, E. *The Celts : A History from Earliest Times to the Present*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 2003 (2000), 310 p.
- MARKALE, J. *Celtic Civilization*, Londres, Gordon et Cremonesi, 1978, 320 p.
- MCNICOLL, A. W. *Hellenistic Fortifications from the Aegean to the Euphrates*, Oxford, Clarendon Press, 1997, 230 p.
- MIHAILOV, G. « La Thrace aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère », *Athenaeum*, 39, 1870, p. 33-44.
- MINEUR, W. H. *Hymn to Delos*, Leyde, E. J. Brill, 1984, 267 p.
- MITCHELL, S. *Anatolia Land, Men and Gods in Asia Minor*, tome 1 : *The Celts in Anatolia and Impact of Roman Rule*. Oxford, Clarendon Press, 1993 (2001), 266 p.
- MITCHELL, S. « Blucium and Peius : The Galatian Forts of King Deiotarus », *Anatolian Studies*, 24, 1974, p. 61-75.
- MITCHELL, S. *The History and Archeology of Galatia*, D. Phil. Thesis, Oxford, Oxford University Press, 1974, 1320 p.
- MITCHELL, S. « The Galatians : Representation and Reality », A. ERSKINE, (dir.). *A Companion to the Hellenistic World*, Oxford, Blackwell, 2003, 595 p.
- MORAUX, P. « L'établissement des Galates en Asie Mineure », *Istanbul Mitteilungen*, 7, 1957, p. 56-75.
- MOMIGLIANO, A. *Alien Wisdom. The Limits of Hellenization*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, 174 p.
- MURAT, A. « The Impact of Galatians in Asia Minor », *Olba*, 6, 2002, p. 41-56.

- NACHTERGAEL, G. *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes : Recherches d'histoire et d'épigraphie hellénistiques*, Bruxelles, Palais des Académies, 1975, 546 p.
- NIELSON, I. *Hellenistic Palaces. Tradition and Renewal*, Aarhus, Aarhus University Press, 1994, 341 p.
- van NIJF, O. « Se déshabiller pour Rome : Les gymnases et les concours dans le monde grec sous Rome », F. GHERCHANOC et V. HUET (dir.). *Vêtements antiques. S'habiller, se déshabiller dans les mondes anciens*, Arles, Errance, 2012, p. 253-273.
- PAGE, D. L. *Epigrammata Graeca*, Oxford, Oxford University Press, 1975, 373 p.
- PALAO VICENTE, J. J. « Virtus centurionis : la figura del centurion en César », *Gerion*, 27, 2009, p. 191-206.
- PERPILLOU, J.-L. *Essais de lexicographie en grec ancien*, Louvain, Peeters, 2004, 238 p.
- PEYRE, C. « Tite-Live et la férocité gauloise », *RÉL*, 48, 1970, p. 277-296.
- POLLMAN, K. F. L. « Ambivalence and Moral Virtus in Roman Epic », S. FREUND, R. HAEHLING, V. M. STROCKA et M. VIELBERG, (dir.) *Vergil und das antike Epos : Festschrift Hans Jürgen Tschiedel*, Stuttgart, Steiner, 2008, p. 355-366.
- POTTIER, E. et A. J. REINACH. « Fouilles dans la nécropole de Myrina », *BCH*, 8, 1885 p. 485-493.
- POWELL, T. G. E. *The Celts*, Londres, Thames et Hudson, 1959, 283 p.
- PRÉAUX, C. *Le monde hellénistique*, tomes I et II, Paris, P.U.F., 2002 (1979), 830 p.
- QUEYREL, F. « Archéologie grecque », *Annales de l'École pratique des hautes études*, 16, 2002, p. 99-104.
- QUEYREL, F. *L'Autel de Pergame*, Paris, A. et J. Picard, 2005, 207 p.
- RANKIN, D. *Celts and the Classical World*, Londres, Routledge, 1987, 297 p.
- RAMSAY, W. M. *Historical Commentary on Galatians*, Grand Rapids, Kregel, 1997, 366 p.
- REINACH, A. J. « Fouilles dans la nécropole de Myrina », *BCH*. 6, 1882, p. 557-580,
- REINACH, A. J. « L'Étolie sur les trophées gaulois de Kallion », *JIA*, 33, 1911, p. 177-240.
- REINACH, A. J. « Les Gaulois en Égypte », *RÉA*, 13, 1911, p. 33-74
- ROBERT, L. « Smyrne et les Sôtéria de Delphes », *RÉA*, 38, 1936, p. 5-28.
- ROSTOVTSSEFF, M. I. *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris, Robert Laffont, 1989 (1941), 1430 p.

- RUSTAFJAEEL, R. et C. SMITH, « Inscriptions from Cyzicus », *JHS*, 22, 1902, p. 193-201.
- SALAMON, G. « Quelques remarques sur l'emploi de *ferus* chez Cicéron », M.-C. CHARPENTIER, (dir.). *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions*, Paris, les Belles Lettres, 2004, p. 11-20.
- SANFORD, J. J. « Are you man enough? : Aristotle and Courage », *International Philosophical Quarterly*, 50, 2010, p. 431-445.
- SARTRE, M. *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase*, Paris, Armand Colin, 2003, 316 p.
- SCHALLES, H.-J. *Untersuchungen zur Kulturpolitik der pergamenischen Herrscher im dritten Jahrhundert vor Christus*, Tübingen, Wasmuth, 1985, 174 p.
- SCHMIDT, J. *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, Larousse, 1993, 221 p.
- SERAGENT, B. *Les Indo-Européens*, Paris, Payot et Rivages, 536 p.
- SERGHIDOU, A. « Les deux temps de la peur : crainte immédiate et peur d'asservissement prospectif : le cas d'Hérodote », A. SERGHIDOU, (dir.). *Fear of Slaves, Fear of Enslavement in the Ancient Mediterranean = Peur de l'esclave, peur de l'esclavage en Méditerranée ancienne : (discours, représentations, pratiques) : actes du XXIX<sup>e</sup> colloque du Groupe international de recherche sur l'esclavage dans l'Antiquité (GIREA)*, Paris, P.U.F., 2007, p. 217-230.
- SHAY, J. « Killing Rage : *physis* or *nomos* – or both? », H. VAN WEES, (dir.). *War and Violence in Ancient Greece*, Swansea, Classical Pr. of Wales, 2000, p. 31-56.
- SINOR, D. « Les Barbares », *Diogène*, 18, 1957, p. 52-68.
- SMITH, R. R. R. *Hellenistic Sculpture*, New York, Thames and Hudson, 1991, 287 p.
- SOTERIADES, G. « Ζητήματα αιτωλικής ιστορίας και τοπογραφίας », *BCH*, 31, 1907, p. 270-320.
- STÄHLI, A. « Héraclès se déshabille. Nudité et sémantique du corps masculin dans les images », F. GHERCHANOC et V. HUET (dir.). *Vêtements antiques. S'habiller, se déshabiller dans les mondes anciens*, Arles, Errance, 2012, p. 225-238.
- STEPHENS, S. A. *Callimachus : the Hymns*, Oxford, Oxford University Press, 2015, 324 p.
- STEWART, A. *Attalos, Athens, and the Akropolis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 358 p.
- STROBEL, K. *Die Galater. Geschichte und Eigenart der keltischen Staatenbildung auf dem Boden des hellenistischen Kleinasien*, Berlin, Akademie Verlag, 1996, 269 p.
- STROBEL, K. « Die Galater im hellenistischen Kleinasien : historische Aspekte einer keltischen Staatenbildung », J. SEIBERT, (dir.). *Hellenistische Studien : Gedenkschrift für Hermann Bengston*, Munich, Editio Maris, 1991, p. 101-134.

- STROBEL, K. « The Galatians in the Roman Empire. Historical Tradition and Ethnic Identity in Hellenistic and Roman Asia Minor », T. DERKS et N. ROYMANS (dir.). *Ethnic Constructs in Antiquity : The Role of Power and Tradition*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p. 117-144
- STROOTMAN, R. « Kings against Celts. Deliverance from Barbarians as a Theme in Hellenistic Royal Propaganda », K. A. E. ENENKEL et I. L. PFEIJFFER, (dir.). *The Manipulative Mode : Political Propaganda in Antiquity : A Collection of Case Studies*, Leyde, Brill, 2005, p. 101-141.
- SZABÓ, M. « Guerriers celtiques avant et après Delphes contribution à une période critique du monde celtique », J.-J. CHARPY (dir.). *L'Europe celtique du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. : contacts, échanges et mouvements de populations*, Hautvillers, Kronos, 1995, p. 49-68.
- SZABÓ, M. « Le monde celtique au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. » *ÉC*, 28, 1991, p. 11 à 33.
- TAILLARDAT, J. « Le groupe familial grec : κινδάνω, (σ)κίνδαρος, ὄστρακίνδα, κίνδυνος », *RÉA*, 58, 1956, p. 189 à 194.
- TALBERT, R. J. A. *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 280 p.
- TARN, W. W. *Antigonos Gonatas*, Chicago, Argonaut, 1969, 516 p.
- THÉBERT, Y. « Réflexions sur l'utilisation du concept d'étranger ; évolution et fonction de l'image du Barbare à Athènes à l'époque classique », *Diogène*, 112, 1980, p. 96-115.
- THIERRY, A. *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, Paris, Didier, 1840, 447 p.
- THIERNEY, J. J. « The Celtic Ethnography of Posidonius », *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 60, 1959, p. 189-275.
- THOMAS, J.-F. « Le vocabulaire de la crainte en latin : problèmes de synonymie nominale », *RÉL*, 77, 1999, p. 216 à 233
- VILLARD, P. « Ivresses dans l'Antiquité classique », *Histoire, économie et société*, 7, 1988, p. 443-459.
- WALBANK, F. W. *A Historical Commentary on Polybius*, Oxford, Clarendon Press, 1957, 775 p.
- WEHRLI, C. *Antigone et Démétrios*, Genève, Droz, 1968, 265 p.
- WENNING, R. *Die Galateranatheme Attalos I.: Eine Untersuchung Zum Bestand Und Zur Nachwirkung Pergamenischer Skulptur (Pergamenische Forschungen)*, Berlin, de Gruyter, 1978, 63 p.
- WEST, S. « Some Oriental Motifs in Archilochus », *ZPE*, 102, 1994, p. 1 à 5.

- WHITE, N. P. « Two Notes on Stoic Terminology », *AJP*, 99, 1978, p. 111-119.
- WILL, É. *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*. 2<sup>e</sup> édition. Tome II : *Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des Lagides*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1982 (1966), 626 p.
- WILL, É. « The Succession of Alexander », *CAH*, 7, 1984, p. 23-61.
- WILLIAMS, J. H. C. *Beyond the Rubicon : Roman and Gauls in Republican Italy*, Oxford, Oxford University Press, 2001, 264 p.
- WINTER, F. A. « An Historically Derived Model for the Dorian Invasion », N. ELLEN, (dir.). *Symposium on the Dark Ages in Greece*, New York, University of New York, 1977, p. 60-71.
- WÖRLLE, M. « Antiochos I., Achaïos der Ältere und die Galater », *Chiron*, 5, 1975, p. 59-87.

## Annexe

### Texte grec (OGIS 765) Décret honorifique en l'honneur de Sôtas

Édition d'A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne*, p. 86-87.

- [Ἐπι] σ[τεφ]ανηφόρου Ποσ[ε]ιδ[ων]ί[ο]υ· μη[ν]ὸ[ς] Ἀρτεμ]ισιωῶνος · [ἔδο]-  
[ξεν τῆι βου]λ[ῆι καὶ] τῶι δήμω[ι· ἐπειδὴ Σωτᾶς ἔν τ]ε τοῖς πρό[τερον]  
[χρόνοις] τοὺς [...] ΣΩΙΣ [... env. 6 L ...]ΘΟΨ[.] Λ [-----]  
4 [παρέσχετ]ο αὐτὸν εἰς [τὰ συμφέροντα τῶι δήμω]ι, καὶ ν[ῦν δὲ]  
[ὅτε πρῶτον οἱ Γ]αλάται π[αρ]ε[γένοντο εἰς τὴν χώραν καὶ πολ]-  
[λοὺς ἔλαβον] των ἐν τῆι χώρ[αι κατοικούτων πο]λιτῶν ἀν[τι ...]  
[... env. 9 L ...] παρανόμως [προσπεσέσθαι βουλό]μεν[οι ... env.6 L ...]  
8 [... env. 8 L ...] κομένους ὠμότ[ητο]ς μη[θένα ἀν]τιτάσσεσ[θαι ...]  
[... env. 6 L ...] οὐ μόνον δὲ ἐν τῆι χώρ[αι εἰς τοῦ]ς πολί[τας παρε]νόμουν[·]  
[ἀλλὰ ... κ]αὶ τὸ θεῖον ἡσέβουγ κείρο[ντες τὰ] τεμένη [καὶ κατα]-  
[καίοντες] τοὺς ναοὺς [-----μηθὲν]  
12 [ἐλλείποντε]ς τῆς εἰς τὸ [θεῖο]ν [ἀναιδείας, ὑπάγ]οντες [δὲ ...]  
[πάντα τὰ ἐ]παύλια [ἐνεπύρω]σ[αν ... ὅθεν συνέβη π]ολ[λοὺς]  
[τῶν Ἑλλήνων] τῶν τὴν [Ἀσίαν κατοικούντων φθαρῆναι, μὴ δυ]-  
[ναμένο(υ)(?)]ς πρὸς τοὺς βαρβάρους [ἀνταγωνίζεσθαι, ὁ δὲ δῆμος]  
16 [ὁ Πριηνέων] αὐτὸς τε ἀντετά[ξ]ατο πρὸς τοὺς βαρβάρους [ἀμυνόμε]-  
[νος τοὺς] καὶ εἰς τὸ θεῖον [ἀσεβοῦντας] κ[αὶ] εἰς τοὺς Ἑλληνας [παρα]-  
[νομοῦντα]ς ἐκπέμψας μισθοφό[ρους] τῶν πολιτῶν πεζοὺς κ[αὶ ἄλ]-  
[λους ἵππο]τρόφους καὶ [ἐλαύνων (?) παντὶ σθέν]ει, Σωτᾶς δὲ συνα[γα]-  
20 [γὼν τῶμ πο]λιτῶν τοὺς [ἐθέλοντας καὶ τῶν] ἀπὸ τῆς χώρας [τοὺς]  
[ἐπιθυμήσα]ντας αὐτο[ῖς συγκινδυνεύειν πρὸς] τοὺς βαρ[βάρους]  
[καὶ σώζειν π]ροελόμενος τ[οὺς πολίτας τοὺς] ἐν τῆι χώρ[αι [αὐ]-  
[τοὺς καὶ τέκ]να καὶ γυναῖκας κα[ὶ τὰ ἐν τῆι χώρ]αι ὅπως ἀν[ασωι]-  
24 [<σώ>ση αὐτο]ὺς εἰς τὴν πόλιν, [καταλαβὼν τοὺς ἐν] τῆ[ι χώρ]αι ἐπιτη]-

[δειοτάτους] τῶν τόπων ὡς συν[-----]

[... ενν. 11 L ...] με[τὰ] τῶν [συγκινδυνευόντων καὶ πολλοὺς τῶν πολι]-  
[τῶν ἐλύσατο (?)] ἀγομένου[ς ὑποχειρίους ὑπὸ τῶν Γαλα]τῶν τινας [δὲ]

28 [... ενν. 10 L ...]Σ γενομενο[... καὶ ἐλόμενο . ΙΟ . ΡΑΣ (?) ... Τ (?)] ἔσω[σεν οὐ]-  
[δὲν δείσας] τὴν ἐκείνων ὁμότητα [Σ . Λ . Λ] Σ [ΑΙ, ἐλόμενος ΤΙΠ ---]  
[... ενν. 6 L ...] τ[οῖς] πολίταις συνέχων [τοὺς μετὰ] αὐτοῦ κιν[δυ]νεύ[ον]-  
[τας ὑπὲρ τῆς] κοινῆς σωτηρίας [τοῦ δήμου] διέμεινεν ἐν [τῆι χώραι]

32 [ἀντιτασσό]μενος πρὸς τοὺς βαρβ[άρους καὶ (?)] οὐθενὸς κοινοῦ [.....]  
[... ενν. 6 L ...] μεθ' αὐτοῦ πολλοὺς τῶμ πολ[ιτ]ῶν, καθό<υ>λου δὲ [.....]  
[πρὸς τοὺς βαρβ]άρους καὶ βοιωτῶν τ[ῆι χώραι], διετέλεσεν δὲ καὶ [... ...]  
[τὴν πόλιν κατ]ὰ μηθὲμ φαῦλομ [παθειῖ] καὶ πολλοὺς τῶμ πολιτ[ῶν πε]-

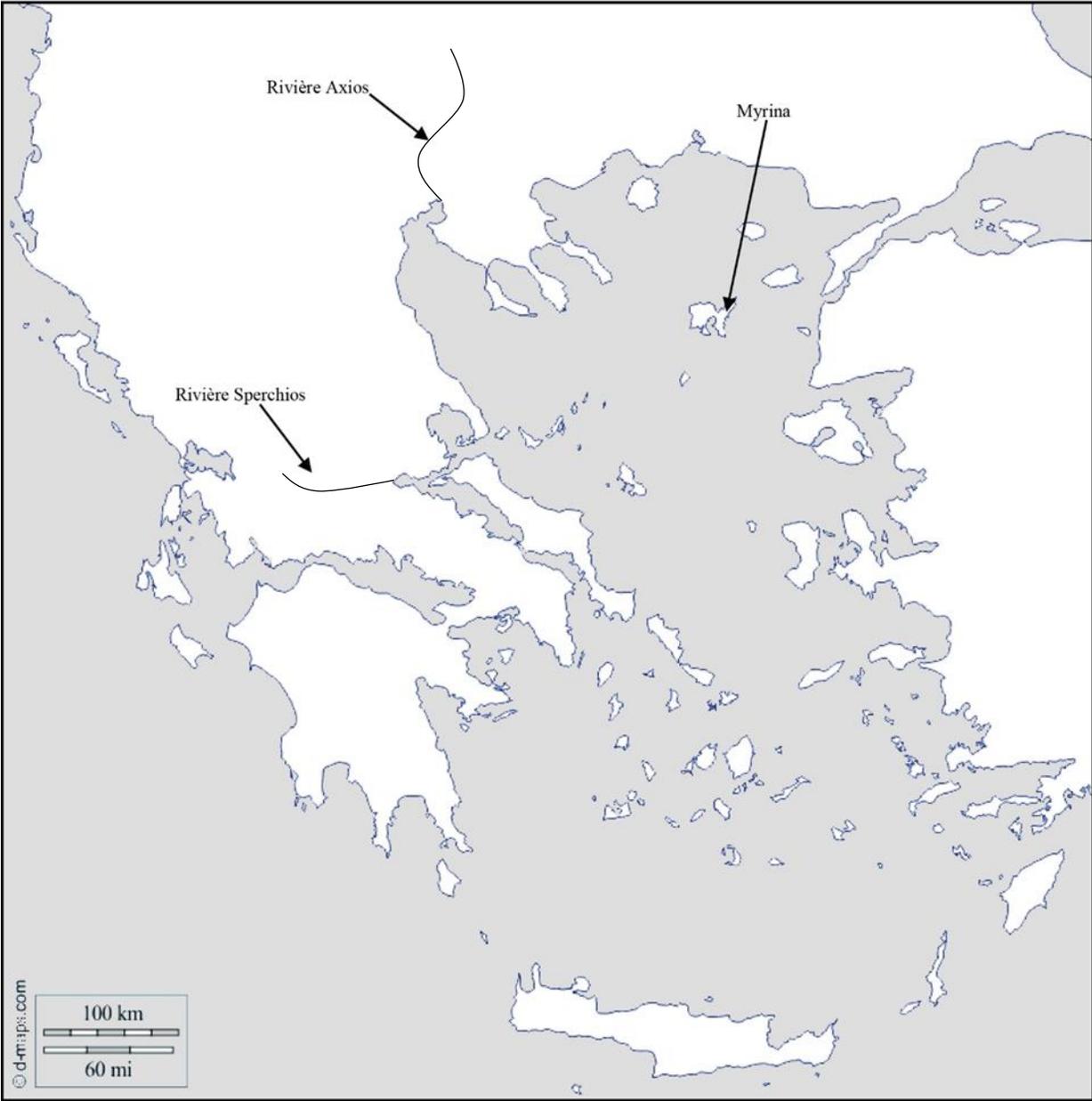
36 [ριεῖναι καὶ] σωθῆναι αὐτοὺς [καὶ] τ[έ]κνα καὶ γυναῖκας καὶ τῆ[γ χώραν]  
[καὶ τὰ κτή]ματα εἰς τῆ[μ πόλιν] καταχθῆναι, ὧν γενομένων ὁ δ[ῆ]-  
[μος εὐθαρσῶς ἐπ]ετέθη πρὸς τὸν τῶν Γαλατῶμ πόλεμον· τύχη[ι ἀγα]-  
[θῆι· δεδόχ]θαι τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι· ἐπηνῆισθαι Σωτᾶν [Λύκου]

40 [ἀρετῆς ἔνε]κα καὶ ἀνδραγαθίας ἧς ἐποίησατο ὑπὲρ τοῦ δή[μο]υ [εὔ ἀ]-  
[γωνισάμενος πρὸς τ]οῦ[ς Γαλάτας καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν στεφάνωι]  
[θαλλοῦ ἐν τῶι θεάτρωι τραγωιδῶν τῶι [ἀγῶνι τοῖς πρώτοις Διονυσί]-  
[οις· τῆς δ' ἀναγγελίας ἐπιμεληθήτω ὁ ἀ]γωνο[θέτης, ὅπως οὖν ἡ τοῦ]

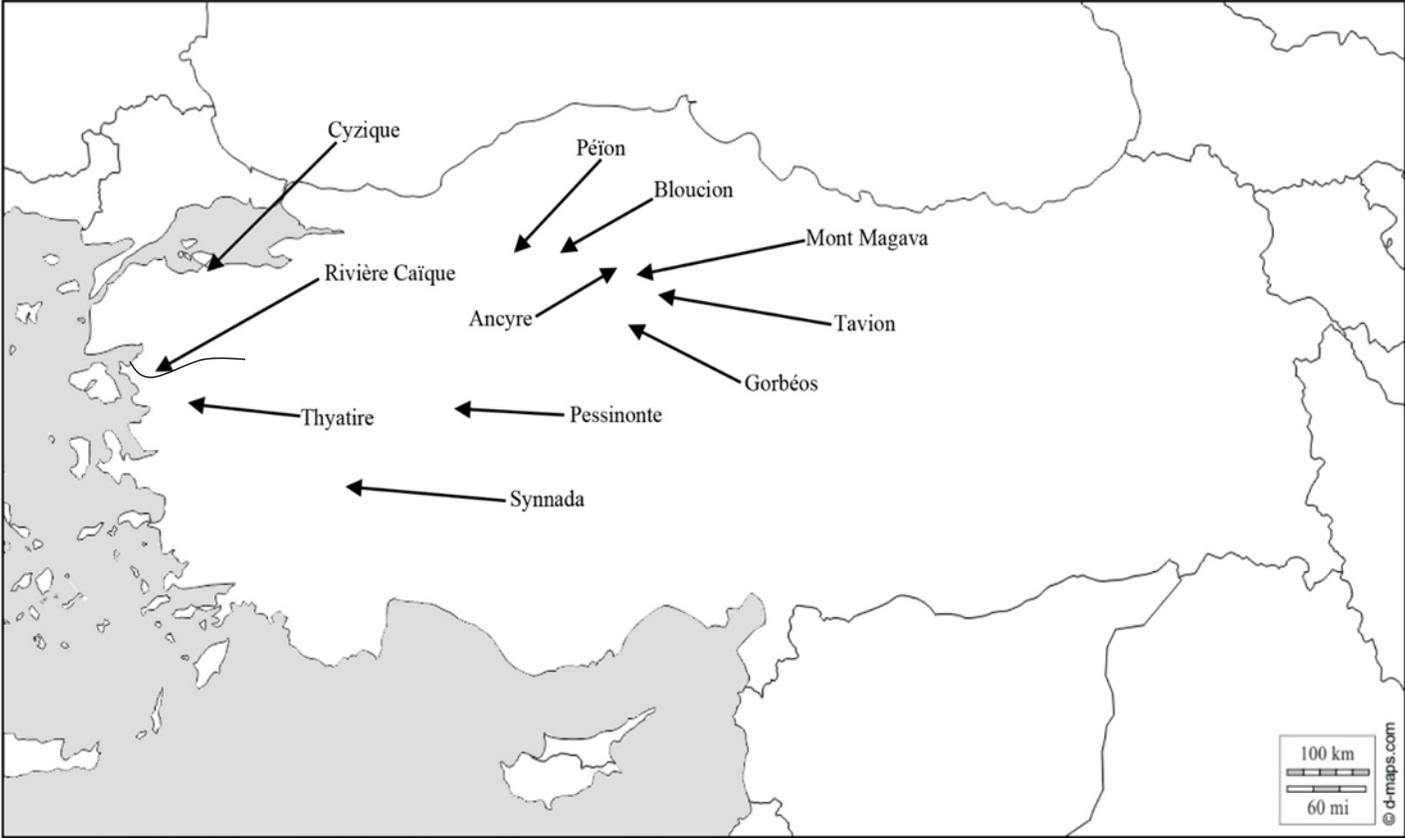
44 [ἡμετέρου δήμου προαίρεσις ἦν ἔχει] ὑπὲρ τῶ[ν καλῶν κάγαθῶν ἀν]-  
[δρῶν, βουλομένων] προθύμως καὶ ἀόκνως βοηθηῆσαι [τῆι πατρίδι ...]  
[.. πᾶσι φανερά] γένηται καὶ ὁ στέφανος ὁ δοθεὶς Σωταῖ [φανερὸς ἦι]·  
[τὸ δὲ ψήφισμα τ]ό[δε] ἀναγράψαι εἰς στήλην λιθίνην καὶ στήσαι εἰς τὸ ἰ[ε]-

48 ρὸν [τῆ]ς [Ἀ]θην[ᾶς]· τὸ δὲ ἀνάλωμα τὸ εἰς τὴν στήλην καὶ τὴν [ἀ]-  
[ν]αγ[ραφὴν τοῦδε τ]οῦ ψηφίσματος ὑπηρετησάτω ἐκ τῶν ἱερῶν χρη-  
μάτων ὁ νεωποῖης Παμμένης.

**Carte 1 : La Grèce**



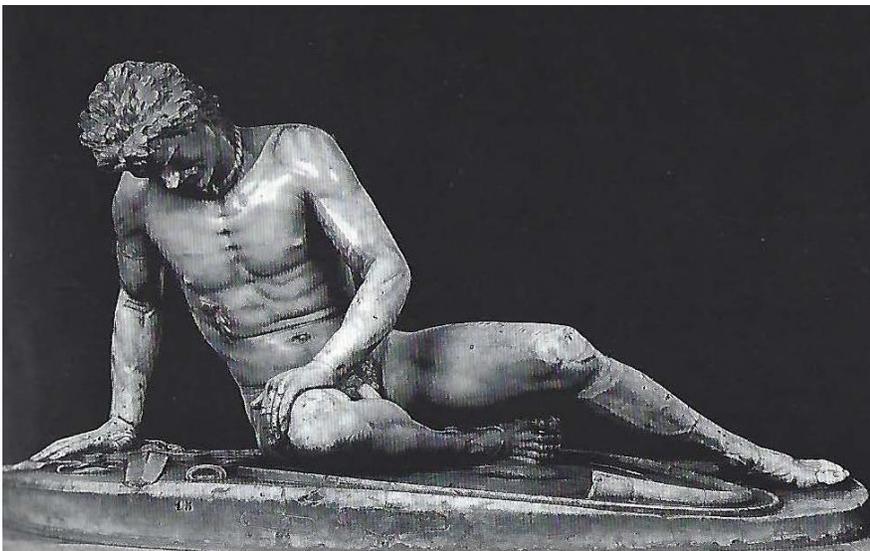
**Carte 2 : L'Asie Mineure**



**Figure 1** : Le groupe Ludovisi

Le suicide d'un Galate et le meurtre de sa femme.

R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*,  
figure 118.



**Figure 2** : Le Galate mourant du  
Capitole.

R. R. R. Smith, *Hellenistic  
Sculpture*, figure 119.

**Figure 3** : Tête d'un Galate du Vatican.

R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, figure 120.



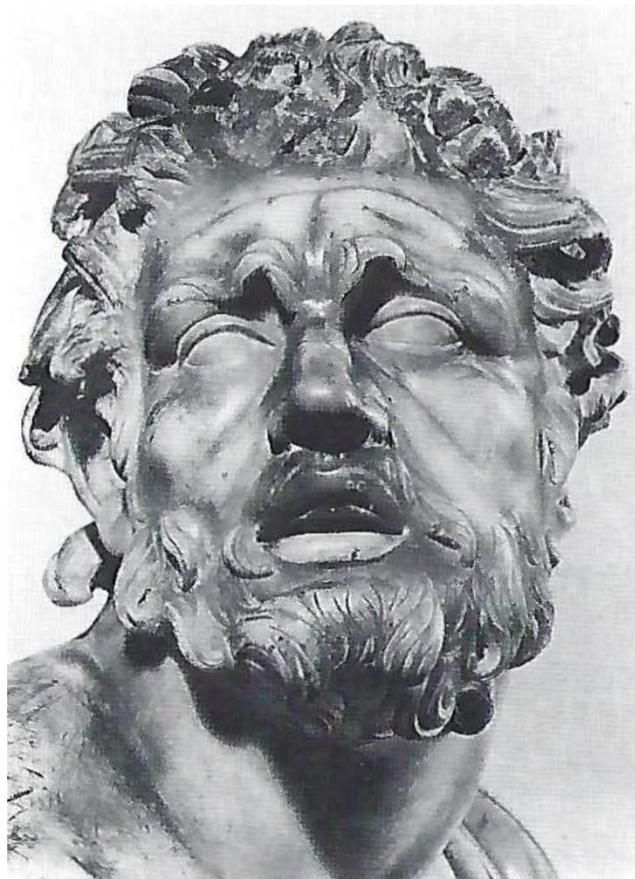
**Figure 4** : Le Galate du Louvre

R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, figure 127.



**Figure 5** : Le Galate mort de Venise

R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, figure 131.



**Figure 6** : Le Galate tombant.

R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, figure 131.



**Figure 7** : Le Galate agenouillé de Venise.

R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture*, figure 131.